



الجمهورية التونسية  
رئاسة الحكومة  
République Tunisienne  
Présidence du gouvernement



الجنة الوطنية لمكافحة الإرهاب  
Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme



NATIONS UNIES  
TUNISIE



## REVUE ANALYTIQUE

# LES FACTEURS FAVORISANT L'EXTREMISME VIOLENT DANS LA TUNISIE POST-REVOLUTIONNAIRE (2011-2021)

2<sup>ème</sup> édition



التماسك للوقاية من العنف  
Cohésion pour prévenir la violence

## LES FACTEURS FAVORISANT L'EXTREMISME VIOLENT DANS LA TUNISIE POST-REVOLUTIONNAIRE (2011-2021)

---

2<sup>ème</sup> édition - 2021

# Préfaces



L'extrémisme violent et le terrorisme représentent un obstacle majeur à la consolidation des principes des droits humains, à la réalisation de la paix sociale et du développement durable et inclusif. A cet égard, la Tunisie s'est engagée depuis plusieurs années à soutenir l'effort international de lutte contre le terrorisme et s'est de plus en plus investie dans différentes initiatives stratégiques de prévention de l'extrémisme violent selon une approche holistique.

La Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme (CNLCT), organe institutionnel de référence et fédérateur qui soutient les efforts nationaux et internationaux en matière de lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, œuvre pour les recherches scientifiques et académiques afin de mieux appréhender le phénomène de l'extrémisme violent et du terrorisme au regard des facteurs qui le favorisent. Notre mission est d'explorer, selon une démarche participative avec les différent.e.s acteur.rice.s, les solutions idoines pour faire face à ce fléau dans le cadre d'une politique publique de prévention de l'extrémisme violent efficace répondant aux aspirations de tous.tes les citoyen.ne.s pour vivre ensemble en toute sécurité et dans la tolérance.

Dans ce contexte et en partenariat avec le projet « Tarabot - Cohésion pour prévenir la violence » du Programme des Nations Unies pour le développement, une revue analytique a été réalisée sur les facteurs favorisant l'extrémisme violent et le terrorisme. Cette étude, qui s'ajoute aux connaissances développées dans le domaine de la PEV par la CNLCT et ses partenaires, enrichira les réflexions stratégiques autour la révision de la Stratégie Nationale de Lutte Contre l'Extrémisme et le Terrorisme dont le processus a été lancé en début de cette année 2021.

La CNLCT ne peut qu'apprécier hautement cette collaboration étroite avec le Programme des Nations Unies pour le développement. Un partenariat stratégique qui reflète la démarche participative et inclusive pour la conception et la mise en œuvre de projets communs qui réaliseront l'intérêt général des citoyen.ne.s tunisien.ne.s et de tous.tes les citoyen.ne.s du monde.

**Mme Neïla Fekih**  
Vice Présidente de la CNLCT



« Il faut mettre un accent renouvelé et durable sur la prévention, notamment en s'attaquant aux conditions sous-jacentes qui poussent de jeunes hommes et de jeunes femmes à céder aux sirènes du terrorisme » a affirmé le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, dans son discours à la Conférence régionale africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent le 10 Juillet 2019.

Ainsi, la « prévention » est désormais appréhendée en tant que dispositif efficace et durable de lutte contre l'extrémisme violent permettant de capitaliser et de renforcer la résilience et l'imperméabilité individuelle et communautaire. Cela a été illustré par l'initiative globale de lutte contre l'extrémisme violent lancée par le Secrétaire général des Nations Unies en 2016 qui constitue un cadre d'action mettant en place un partenariat élargi de la société entière avec l'appui des différents acteurs locaux et internationaux.

C'est dans cette optique que le Système des Nations Unies en Tunisie a choisi en 2017 de mener une étude sur les facteurs favorisant l'extrémisme violent et ce, afin de se doter d'une compréhension partagée, factuelle et évolutive du phénomène. Les résultats de cette étude ont contribué à l'adoption d'un cadre programmatique définissant une stratégie holistique de prévention de l'extrémisme violent de l'ONU qui est à la fois adaptée au contexte tunisien et alignée sur l'agenda de développement durable à l'horizon 2030 et notamment l'objectif 16.

La présente étude constitue une mise à jour des résultats de l'analyse de l'année 2017. Cette révision prend en compte la complexité de ce phénomène évolutif, les développements socio-économiques et politiques qu'a connu le pays, ainsi que le niveau de stabilité et des nouvelles dynamiques géopolitiques de la région.

J'espère que cette analyse des causes profondes, des dynamiques de l'extrémisme violent, ainsi que la corrélation des facteurs étudiés seront utiles pour orienter et améliorer les cadres d'action, les stratégies et les politiques publiques de même que les cadres de coopération en matière de prévention de l'extrémisme violent.

**Mr Arnaud Peral**  
Coordonnateur résident  
du Système des Nations Unies en Tunisie

En 2018, le PNUD Tunisie et la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme ont établi un partenariat stratégique autour d'une approche préventive au phénomène de l'extrémisme violent qui est spécifique au contexte tunisien et consacre le principe de respect des droits humains. Cette étude est une nouvelle contribution à cet effort pour adapter les interventions de prévention de l'extrémisme violent (PEV) aux réalités du contexte national ; elle fournit un cadre analytique appliqué au phénomène de l'extrémisme violent en Tunisie ainsi qu'un examen approfondi des facteurs favorisant son émergence dans la société tunisienne.

Le PNUD Tunisie joue un rôle fédérateur, tant au sein du Système des Nations Unies qu'avec ses partenaires de développement, pour favoriser une action cohérente et collaborative dans le domaine de la PEV en Tunisie. La production de connaissances fiables, basées sur des données factuelles et spécifiques au contexte tunisien participe au développement d'une compréhension commune du phénomène de l'extrémisme violent et des mesures de prévention à y apporter. Cette revue analytique rappelle que la PEV se situe au croisement entre les agendas de sécurité et de développement, et que les mesures pour faire face à l'extrémisme violent doivent nécessairement accorder un meilleur équilibre entre les dispositions préventives et répressives. Le PNUD Tunisie entend tirer parti de son rôle fédérateur pour appuyer ses partenaires dans l'adoption d'un cadre multidisciplinaire et systémique, qui accorde une plus grande importance à la prévention et à la complémentarité entre sécurité et développement, pour faire face au défi de l'extrémisme violent.

La consolidation de relations de confiance entre citoyen-ne-s et institutions publiques est une condition préalable au succès des stratégies de l'État et de la société civile tunisienne, surtout dans le domaine de la PEV. Dans son document de planification cadre pour la période 2021-2025, le PNUD Tunisie s'est engagé à contribuer au renforcement de la confiance entre les institutions et la société. Dans la conjoncture actuelle, marquée par la complexité et l'incertitude, ainsi que dans la perspective de relèvement post-Covid, l'amélioration des relations de confiance et de collaboration est centrale. Elle favorise le développement inclusif et la paix sociale. Le PNUD s'emploiera, à travers le programme qu'il propose pour les 5 années à venir, à accentuer d'avantage cette approche en vue d'accélérer et d'élargir les retombées du développement et des acquis démocratiques, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte et à promouvoir la sensibilité au genre dans les interventions de PEV.

J'espère que cette étude sera utile pour nos partenaires nationaux, ainsi que l'ensemble de la communauté de pratique du domaine de la prévention de l'extrémisme violent en Tunisie – et ailleurs – en vue d'éclairer leurs futurs pratiques, politiques, programmes d'action, et notamment la Stratégie Nationale de Lutte Contre l'Extrémisme et le Terrorisme qui est en cours de révision.

**Mme Alissar Chaker**  
Représentante Résidente a.i. du Programme  
des Nations Unies pour le développement

# Table des matières

Groupe de travail	11
Remerciements	11
Synthèse	12
<b>1. Relativiser l'extrémisme violent en Tunisie : l'importance de la prévention</b>	<b>16</b>
<b>2. Les causes de l'extrémisme violent : une mosaïque analytique</b>	<b>28</b>
2.1. Les données quantitatives disponibles	30
2.2. Dissocier les niveaux d'analyse	32
<b>3. Facteurs favorisant l'extrémisme violent en Tunisie</b>	<b>36</b>
3.1. Facteurs idéologiques	38
3.2. Facteurs socio-culturels	42
3.3. Facteurs socio-économiques	74
3.4. Perceptions individuelles	51
3.5. Facteurs religieux	56
3.6. Facteurs institutionnels	61
3.7. Facteurs situationnels	68
<b>4. Matrices qualitatives d'évaluation des facteurs favorisant l'extrémisme violent en Tunisie</b>	<b>76</b>
<b>5. Conclusion</b>	<b>82</b>
<b>6. Bibliographie</b>	<b>88</b>

## Groupe de travail

---

Cette revue analytique de la littérature existante en matière de prévention de l'extrémisme violent en Tunisie a été commissionnée en mars 2017 par le Bureau du Coordinateur Résident (BCR) des Nations Unies en Tunisie. Le document a été élaboré en 2017 et mis-à-jour en 2020-2021 dans la présente seconde édition en collaboration avec le projet 'TARABOT – Cohésion pour prévenir la violence' du Programme des Nations Unies pour le développement en Tunisie, en partenariat avec la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme. L'étude a été élaborée dans ses deux éditions par le consultant Michaël Ayari, par ailleurs analyste principal pour International Crisis Group à Tunis.

 **M. Michaël Ayari**  
Auteur principal

---

### BCR Tunisie

 **M. Fabio Oliva**  
Conseiller en paix et  
développement

 **M. Walid Said**  
Conseiller national en  
paix et développement

---

### PNUD Tunisie – Projet 'TARABOT – Cohésion pour prévenir la violence'

 **M. Massimo Fusato**  
Conseiller Technique  
Principal

 **M. Thibaut Girault**  
Analyste de  
projet

---

## Remerciements

---

Les remerciements s'adressent à la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme à travers son ex-Président, M. Mounir Ksiksi et le personnel qui a été directement impliqué dans l'étude, à savoir Mme Neila Feki, M. Malek Kochlef, M. Sami Ben Saidane, Mme Sonia Abassi et Mme Nourchène Mlahoua.

Le BCR et le PNUD Tunisie remercient également l'ensemble des contributeur·rice·s à la révision de ce rapport, et en particulier Mme Svenja Strahm (BCR), Mme Hayat Larbi (ONU Femmes), Mme Anouk Heili (ONU Femmes), M. Yassine Ayed (PNUD Tunisie) et M. Issam Sghaier (UNESCO).

La première édition de l'étude (2017) a été réalisée grâce au fonds catalytique administré par le programme conjoint du PNUD et le Département des affaires politiques et de consolidation de la paix (DPPA). La seconde édition a pu être réalisée avec le soutien de la Coopération suisse ainsi que des gouvernements de la Suède et des Pays Bas.

# Synthèse



La police scientifique et technique inspecte les lieux d'une attaque suicide au centre-ville de Tunis le 29 octobre 2018.

Cette étude isole et hiérarchise les facteurs favorisant le développement de l'extrémisme violent dans la Tunisie post-révolutionnaire. Elle présente de manière synthétique, et dans un langage accessible, les réflexions académiques et stratégiques de ces dix dernières années sur la question. Elle se base sur un examen étendu de la littérature en sciences sociales (sciences politiques, sociologie, psychologie, psychologie sociale, criminologie) sur ce phénomène. Elle repose également sur une centaine d'entretiens semi-directifs avec d'ancien-ne-s salafistes-jihadistes, des expert-e-s internationaux, de hauts fonctionnaires et, plus largement, de citoyen-e-s tunisien-ne-s qui y sont, ou y ont été, confronté-e-s.

Son objectif est de proposer un cadre analytique visant à améliorer l'impact des stratégies nationales, bilatérales et multilatérales de prévention et lutte contre l'extrémisme violent en Tunisie, en particulier celles mises en place par les autorités tunisiennes (à travers notamment la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme) et le Système des Nations Unies en Tunisie.

En effet, même si la violence jihadiste – forme principale prise par l'extrémisme violent ces dix dernières années en Tunisie – a diminué depuis l'échec de l'attaque de Ben Guerdane, en mars 2016, par un commando de l'Organisation de l'Etat islamique (OEI), le contexte régional demeure incertain. A horizon de quelques années, les Etats d'Afrique du Nord pourraient fortement s'affaiblir au moment où l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) et le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GISM) menacent la pérennité de plusieurs Etats d'Afrique subsaharienne.

La prévention de moyen et de long terme est, d'un côté, plus que jamais réaliste, vu le certain répit dont bénéficie la Tunisie, et, de l'autre, fondamentale. Celle-ci ne constitue pas une alternative aux mesures répressives, mais plutôt une manière de compléter ces dernières, de réduire le besoin d'y recourir, et surtout d'atténuer les effets pervers que celles-ci engendrent.

Par ailleurs, sur le plan théorique, l'apport de ce travail est original. Il distingue deux échelles d'analyse (sociale et individuelle) des facteurs favorisant l'extrémisme violent. Il définit deux profils types d'extrémistes violents (les militant-e-s et les desperados) pour lesquels ces facteurs favorisant jouent de manière différenciée. Il montre que, faute d'avoir divisé ces deux niveaux, les travaux existants connaissent des difficultés d'ordre épistémologique qui entraînent une certaine confusion dans les stratégies de prévention.

Ainsi, un premier type de stratégie de prévention doit viser à augmenter la capacité de résistance de l'Etat et de la société à ce phénomène. Un second doit tenter de réduire le risque de radicalisation au niveau individuel sans espérer produire un impact significatif sur le plan national.

L'analyse isole ainsi 34 facteurs, les décrit un par un, estime leur influence au niveau social et individuel (pour les militant-e-s et desperados) et les présente en 7 catégories :

- **Facteurs idéologiques** : circulation des idées révolutionnaires, notamment dans les universités ; attrait pour les causes arabo-islamiques et mémoire collective de résistance, en particulier dans le Sud du pays ; montée du racisme et de l'islamophobie dans les pays d'immigration économique, notamment européens ; identification individuelle à un groupe religieux persécuté à l'échelle internationale ; islamisme radical non terni par la guerre civile comme en Algérie ; projet politique historique d'unification de la zone MENA.
- **Facteurs socio-culturels** : désir de vivre son individualité contrariée ; perte des solidarités familiales et communautaires et recherche de liens de substitution ; déficit d'autorité paternelle au sein des ménages ; lutte contre la stigmatisation et conquête d'une nouvelle identité ; perte des repères traditionnels de genre ; réponse à l'instrumentalisation de la cause féminine par l'Etat autoritaire.
- **Facteurs socio-économiques** : recherche d'un meilleur statut social, d'opportunités d'accumulation financière et d'un-e conjoint-e ; marginalisation économique et sociale d'une partie de la jeunesse ; discriminations socio-régionales ; violences quotidiennes dans les zones péri-urbaines.
- **Perceptions individuelles** : sentiment de frustration relative et espoirs révolutionnaires déçus ; sentiment d'humiliation et d'injustice ; manque de confiance envers les institutions publiques.
- **Facteurs religieux** : instrumentalisation et faiblesse de l'espace religieux sous le régime autoritaire ; diffusion du salafisme quiétiste ; répression de la dynamique de réislamisation.
- **Facteurs institutionnels** : montée de la corruption, dysfonctionnement et bavures des forces de sécurité intérieure ; déficit de représentation politique des jeunes des zones péri-urbaines ; incapacité de l'Etat à réguler les espaces déstructurés socialement, espace carcéral.
- **Facteurs situationnels** : appel de volontaires pour une cause internationale (Printemps arabe) ; regroupement des militant-e-s jihadistes libéré-e-s de prison ou en exil ; réseaux organisés de recrutement pour les zones de conflit et politique du « laisser partir » ; facilité d'accès aux sources de financement ; prise de contrôle des lieux de culte par des groupes salafistes-jihadistes, multiplication des tentes de prédication et fort activisme sur Internet ; voisinage de la Libye et connexions jihadistes tuniso-libo-sahéliennes ; effets pervers des mesures de répression du jihadisme.

Enfin, ce travail propose deux matrices qualitatives d'évaluation du risque (Qualitative Risk Analysis) permettant de visualiser le poids causal de chaque facteur et catégorie de facteurs de 2011 à 2016 (période de croissance du salafisme-jihadisme), puis de 2016 à 2021 (période de déclin de cette mouvance) entre cinq niveaux : négligeable, marginal, important, très important et fondamental. Ces matrices offrent la possibilité aux différents intervenants dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent en Tunisie de hiérarchiser leurs activités en fonction de leur impact potentiel au niveau social (Etat et société en général) et individuel (personnes vulnérables).

La plupart des facteurs présentés dans cette étude ont été élaborés en 2017 (voir tableau 1) mais n'ont rien perdu de leur actualité (voir tableau 2). Le changement de contexte politique régional, la défaite militaire de l'Organisation de l'Etat islamique (OEI) en Libye et au Moyen Orient et les mesures répressives que les autorités tunisiennes ont mises en place ont éliminé la présence de plusieurs facteurs situationnels, ce qui a fortement diminué l'offre d'extrémisme violent en Tunisie. Si le poids causal de ces facteurs est toujours le même dans l'absolu, ils peuvent désormais être considérés comme inopérants.

Néanmoins, comme cette analyse le montre, ces mesures n'ont pas diminué la demande extrémiste violente. Au contraire, celle-ci est en train de croître de manière notable et pourrait, à l'avenir, entraîner l'apparition de nouvelles formes politiques et idéologiques tout aussi transgressives et violentes que le salafisme-jihadisme. A ce niveau, les effets pervers des politiques répressives (voir tableau 2), l'insuffisance des réformes permettant d'agir sur les facteurs institutionnels (fondamentaux) et la perturbation, dans une mesure sans précédent, de l'économie nationale et du lien social (en raison notamment de la crise internationale de la Covid-19) jouent de concert. Ces récentes évolutions dans le contexte invitent ainsi à une réflexion stratégique approfondie tant sur les programmes de prévention à privilégier que sur l'impact négatif des mesures répressives appliquées.





Campagne de prévention du Covid-19 par le comité local de sécurité et la Garde Nationale de Béni Khedache (Médenine) lors de l'épreuve nationale du baccalauréat en juin 2020.  
Crédit photo : PNUD Tunisie, projet RSS.

# 1.

Relativiser l'extrémisme violent en Tunisie :  
**l'importance de la prévention**

La définition de travail de l'extrémisme violent employée dans cette étude tire ses inspirations de plusieurs acceptions existantes<sup>1</sup>. Elle tient également compte des effets pervers que l'approche en termes de prévention de l'extrémisme violent (approche dite PEV) a pu engendrer dans plusieurs pays entre 2015 et 2020. En effet, celle-ci a participé à l'accroissement des financements de programmes de coopération focalisés sur la sécurité au détriment de priorités locales tels que le développement, la prévention des conflits, la consolidation et le maintien de la paix<sup>2</sup>. Elle a, de même, omis de considérer le contexte répressif dans lequel cet extrémisme violent se développe, justifiant ainsi de manière indirecte les entorses aux droits humains commises par plusieurs gouvernements dans le cadre de la lutte contre le terrorisme<sup>3</sup>.

Ainsi, la définition de l'extrémisme violent proposée dans cette étude introduira les notions de « transgression », et de « renversement de l'ordre établi ». Elle intégrera également celles de « proportionnalité » et d'« intolérance extrême » pour souligner que des formes d'activités violentes non létales et proportionnées visant à l'établissement ou au rétablissement de l'état de droit<sup>4</sup> peuvent être admises du point de vue des valeurs universelles et des droits humains, et ainsi ne pas être frappées d'illégitimité à l'image des activités que l'extrémisme violent désigne en règle générale.



*L'extrémisme violent est ainsi considéré, dans le contexte tunisien, comme l'activité transgressive d'individus et de groupes non étatiques qui diffusent un message d'intolérance extrême et prônent ou exercent de manière disproportionnée et volontaire la violence à des fins économiques, sociales, identitaires ou politiques.*

1 ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018) ; Jason-Leigh Striegler, « Violent extremism : An examination of a definition dilemma », (Australian Security and Intelligence Conference, 2015) ; Norwegian ministry of justice and public security, « Action plan against Radicalisation and Violent Extremism », (Action plan, 2014) ; Hanny Megally, « Preventing Violent Extremism by Protecting Rights And Addressing Root Causes », Global Peace Operations Review, (9 février 2016), p. 3.

2 Sanam Naraghi Anderlini and Eric Rosand, "The SDG16 and PVE agendas-Different currencies or two sides of the same coin"; International Civil Society Action Network, (September 2019); Jordan Street Jordan and Ali Altiok, "A fourth pillar for the United Nations? The rise of counter-terrorism", Saferworld, (June 2020).

3 Arun Kundnani et Ben Hayes, "The globalisation of Countering Violent Extremism Policies Undermining human rights, instrumentalising civil society", Transnational institute, (February 2018); Elizabeth Mesok, "Women, Peace and Security and the Prevention of Violence: Reflections from Civil Society in the Context of the Fourth Swiss National Action Plan 1325, Swisspeace, (September 2019); Anita Ernstorfer, "Conflict Sensitivity in Approaches to Preventing Violent Extremism: Good intentions are not enough"; Reflexion Paper, United Nations Development Programme, (October 2019); UN Human Rights Council, "Human Rights Impact of Policies and Practices Aimed at Preventing and Countering Violent Extremism (A/HRC/21)"/(46/43 February 2020).

4 Benoit Challand, "Violence and representation in the Arab Spring", New school for Social research, à paraître.

Dans la Tunisie post-révolutionnaire, la forme idéologique et politique principale prise par l'extrémisme violent est salafiste-jihadiste. Cette étude se concentrera donc sur cette forme<sup>5</sup>. Les salafistes-jihadistes considèrent, en effet, que la violence transgressive, létale et disproportionnée ainsi que la diffusion d'un message d'intolérance extrême constituent des moyens légitimes pour créer les conditions d'établissement d'un califat islamique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord régi selon l'application stricte de la loi islamique<sup>6</sup>. Cette intolérance extrême s'applique notamment au champs des inégalités entre les hommes et les femmes, les groupes salafistes-jihadistes tunisiens ayant contesté systématiquement toute forme de mixité dans l'espace public et tenté d'imposer, sous diverses formes de pressions et d'intimidations, un encadrement strict du rôle des femmes dans la société entre l'application de codes vestimentaires et une politique de ségrégation dans les administrations, écoles et universités, lieux de travail, etc<sup>7</sup>.

La Tunisie ne constitue pas un épicycle de croissance de l'extrémisme violent<sup>8</sup>. Elle est avant tout un « spill-over country », selon la définition du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Elle souffre, principalement, de l'enracinement des groupes salafistes-jihadistes dans la Libye voisine<sup>9</sup>. Le nombre de personnes tuées au cours d'attaques terroristes sur le sol tunisien est relativement faible ; 284<sup>10</sup> depuis le soulèvement populaire de 2011-2010, dont plus de 160 membres des forces de sécurité et 59 touristes étrangers lors de deux attaques spectaculaires en 2015. La majorité des décès ont eu lieu entre 2012 et 2016.

De 2011 à 2013, le pays a fait face à une vague de violences jihadistes plutôt modérée, mais en croissance continue. Après l'attaque de l'ambassade des Etats-Unis à Tunis en septembre 2012, le gouvernement a resserré son étau sur la mouvance salafiste-jihadiste, laquelle était tolérée depuis le départ de Ben Ali en janvier 2011<sup>11</sup>. Le gouvernement de Ali Laraidh a interdit, en mai 2013, le congrès annuel du groupe Ansar Charia, principal représentant de la mouvance et, en août 2013, le ministère de l'Intérieur l'a classé comme organisation terroriste<sup>12</sup>.

Dans le sillage de la criminalisation de ces groupes, les violences jihadistes se sont accrues. Elles ont culminé le 7 mars 2016 avec la tentative de prise de contrôle de la ville de Ben Guerdane près de la frontière tuniso-libyenne par un commando de l'Organisation de l'Etat islamique (OEI)<sup>13</sup>.

5 Des groupuscules crypto-anarchistes pourraient être qualifiés d'extrémiste violent. Mais ceux-ci sont, pour l'heure, minoritaires en Tunisie. Je ne les prendrai pas en considération. Cette revue analytique se concentrera sur le salafisme-jihadisme, sachant que si celui-ci finit par perdre de son attrait dans la société tunisienne, de nouvelles formes idéologiques et politiques prendront le relais : jihadisme chiite, régionalisme-séparatisme, pan-nord-africanisme, crypto-anarchisme, etc. L'extinction d'une forme d'extrémisme violent ne signifie pas que l'extrémisme violent disparaît dans l'absolu. Voir Observatoire tunisien de prévention de l'extrémisme violent, « Feuille de route de recommandations de la société civile tunisienne pour la prévention de toutes les formes d'extrémisme violent en Tunisie », (Janvier 2021).

6 Notons, toutefois, qu'une partie des extrémistes violents passent à l'action armée sans connaître les tenants et aboutissants politiques et idéologiques de leur démarche. Je fais ici référence ici au profil-type « desperados » construit dans le cadre de cette étude (voir infra).

7 Organisation des Nations Unies Femmes, « Relation entre violence à l'égard des femmes et extrémisme violent », (2019).

8 « Preventing and responding to violent extremism in Africa: a development approach », Regional and Multi-Country Project Document, (UNDP, 2016), p. 16.

9 « Rapport du Secrétaire général sur la menace que représentent, pour la Libye et les pays voisins, y compris au large des côtes libyennes, les combattants terroristes étrangers recrutés par l'Etat islamique d'Iraq et du Levant (EIL, également connu sous le nom de Daech), Al-Qaïda et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés ou qui rejoignent leurs rangs », S/627/2016, (Conseil national de sécurité, 18 juillet 2016), point 36 et 37.

10 Global Terrorism Database, consulté le 13 avril 2021 : <https://www.start.umd.edu/gtd/>.

11 Sarah R. Loudon, « Political Islamism in Tunisia: A History of Repression and a Complex Forum for Potential Change », Mathal 2015) 4), p. 12 ; Kloe Tricot O'Farrell et Lola Aliaga, « Counter-terror in Tunisia: job done or mission, misunderstood? », Saferworld 2 (Mars 2017) ; « Tunisie : "nous ne voulons plus avoir peur", violations des droits humains sous l'état d'urgence », (Amnistie International, 13 février 2017).

12 Andrew McDonnell and al., "Reimagining the Religious Sector: A New Vision for Countering Violent Extremism in Tunisia," International Center for Religion and Diplomacy, (February 2018).

13 Le 7 mars 2016, un commando d'une soixantaine de jihadistes, en grande majorité tunisiens, ont tenté de prendre d'assaut la caserne militaire et le poste de la garde nationale de Ben Guerdane (Sud-Est), à 30 kilomètres de la frontière libyenne, afin de s'emparer de la ville. Voir Michaël Béchir Ayari, « Seven Ways to Steady a Tunisia under New Attack », In Pursuit of Peace, (International Crisis Group, 9 mars 2016), [blog.crisisgroup.org](http://blog.crisisgroup.org).

L'échec de cette attaque a amorcé un déclin significatif de ces violences sur le sol tunisien. L'OEI a été défaite sur le plan militaire au Moyen-Orient et en Libye. Elle a perdu graduellement ses territoires. En mars 2019, sa dernière enclave militarisée à Baghouz dans l'Est syrien a chuté. Depuis le revers militaire de l'OEI en Tunisie, les attaques perpétrées sont de facture artisanale,<sup>14</sup> « de faible envergure, menées par un individu ou petit groupe d'individus difficilement détectables, demandant peu de moyens logistiques et relativement faciles à mettre en œuvre<sup>15</sup>».

Ce « terrorisme résiduel » pourrait, certes, prendre de l'ampleur<sup>16</sup>. Comme l'analyse un expert international du jihadisme, l'Organisation de l'Etat islamique (OEI), en s'affaiblissant, est passée du paradigme commanditaire au paradigme viral<sup>17</sup>. En d'autres termes, un peu à l'image du mouvement anarchiste de la fin du XIXe siècle, le/la partisan-e de la cause n'a pas à attendre qu'une organisation lui donne des directives. Il/elle peut librement utiliser la violence pour la violence, tuer qui il/elle le désire tant qu'il/elle estime que la cible est un ennemi et que son élimination fait écho à la cause.

Au demeurant, l'action de l'armée et de la garde nationale a permis de diminuer le nombre d'éléments jihadistes armés en Tunisie. En 2017, les deux brigades actives dans les espaces montagneux et forestiers de la moitié Nord de la frontière tuniso-algérienne, Okba Ibn Nafa (proche d'Al Qaïda au Maghreb Islamique AQMI) et Jund el Khilafa (proche de l'Organisation de l'Etat islamique) comprenaient environ 250 individus de nationalités algérienne, marocaine, libyenne, tunisienne et égyptienne, dispersés sur quatre massifs montagneux dans la deuxième moitié Nord de la frontière tuniso-algérienne. En 2021, plusieurs sources sécuritaires confirment leur affaiblissement significatif. Le nombre de leurs combattant-e-s serait désormais inférieur à 60<sup>18</sup>.

Corrélativement, l'idéologie salafiste-jihadiste a largement perdu de son attrait, y-compris au sein de la jeunesse défavorisée, laquelle y était réceptive en 2016-2011. En décembre 2020, un jeune tunisien d'une zone péri-urbaine affirme par exemple « que le rôle des groupes jihadistes est terminé », un autre déclare que le « jihadisme n'est plus à la mode<sup>19</sup> ». En 2020, contrairement à 2015, plusieurs sondages observent que les Tunisien-e-s considèrent la question terroriste comme une préoccupation largement secondaire par rapport à la question économique et sociale<sup>20</sup>.

Par ailleurs, depuis 2014, les autorités tunisiennes ont établi un nouveau cadre légal, stratégique et institutionnel de lutte contre le terrorisme. Depuis l'échec de l'attaque de Ben Guerdane en mars 2016, elles bénéficient d'un certain répit qui leur permet d'envisager la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent au-delà de sa dimension strictement répressive et réactive (voir Encadré 1).

14 Ainsi, le 3 Juin 2017, des membres de Jund el Khilafa exécutent un berger dans la zone du mont Mghila (frontière tuniso-algérienne), le 8 juillet 2018 : Okba Ibn Nafa revendique une embuscade contre une patrouille de la garde nationale dans la région de Ain Soltan. 6 gardes nationaux sont tués ; le 29 octobre 2018, ne femme kamikaze se fait exploser en plein centre-ville de la capitale (non loin du ministère de l'Intérieur), à proximité d'un véhicule de police, blessant vingt personnes, dont quinze membres des forces de l'ordre et cinq civils ; le 27 juin 2019, à l'aube, un groupe armé tente d'attaquer une antenne relais sur le mont Arbata dans la région de Gafsa. L'après-midi un double attentat suicide vise des membres de la police dans le centre de Tunis et le siège de la brigade antiterrorisme de El Gorjani à Tunis. Un policier est tué et 8 personnes sont blessées. L'Etat islamique revendique ces deux attentats ; le 9 Septembre 2019, un officier de la Garde nationale est tué dans le nord-ouest du pays lors d'échanges de tirs avec un groupe jihadiste ; le 6 mars 2020, un double attentat suicide visant un barrage de police devant l'ambassade américaine à Tunis fait un mort et cinq blessés parmi les policiers. Deux attaquants, présumés jihadistes, en deux roues forcent le barrage et enclenchent une charge explosive ; le 6 Septembre 2020, trois hommes en voiture enfoncent un barrage de la garde nationale à Akouda (gouvernorat de Sousse), puis les attaquent à l'aide d'un couteau. Un agent est blessé, un autre tué. L'Etat islamique revendique cette attaque, qualifiant les assaillants de combattants de l'organisation. Le 20 décembre 2020, un berger est égorgé près du Mont Salloum dans le gouvernorat de Kasserine, probablement par le groupe Jund el Khilafa (proche de l'Organisation de l'Etat islamique). Enfin, le 3 février 4, 2021 militaires sont tués par l'explosion d'une mine dans le cadre d'une opération de ratissage sur le Mont Mghila dans le gouvernorat de Kasserine.

15 Franck Peinaud, « La coopération bilatérale UE-Tunisie en matière sécuritaire », Revue Défense Nationale, n2019 ,821°).

16 Charlotte Bozonnet, « Le terrorisme « résiduel » des maquis algériens », Le Monde, (28 novembre 2015).

17 Mohamed Ali Adraoui, entretien avec l'auteur, Tunis, décembre 2020.

18 Membre des forces de sécurité, entretien avec l'auteur, Tunis, octobre 2020.

19 Jeunes d'une zone périurbaine de Tunis, Entretiens avec l'auteur, décembre 2020.

20 International Republican Institute, "Public Opinion Survey: Residents of Tunisia," Center for Insights in Survey Research., 2020.



## ENCADRÉ 1 : PRINCIPALES RÉPONSES DE L'ETAT TUNISIEN FACE À L'EXTRÉMISME VIOLENT DEPUIS 2013

### MESURES RÉPRESSIVES ET RÉACTIVES

- Instauration de l'état d'urgence en novembre 2015 et reconduite régulière de cette mesure depuis cette époque. Mise en place de couvre-feux.
- Promulgation d'une nouvelle loi anti-terroriste en juillet 2015 (modifiée en janvier 2019).
- Augmentation du budget des ministères de l'Intérieur et de la Défense ainsi que des effectifs, notamment policiers. Cumulées, les dépenses des ministères de la défense et de l'intérieur pour le fonctionnement et l'équipement ont augmenté de 95% entre 2010 et 2019, contre une augmentation de 26% de 2000 à 2009 (prix constants de 2005). En 2016, les dépenses de sécurité comptaient pour 24% du budget de l'Etat, contre 12% en 2010<sup>21</sup>.
- Création d'un pôle sécuritaire et d'un pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme fin 2014.
- Amélioration de la coordination entre les différents corps sécuritaires (police, garde nationale).
- Renforcement des capacités et du cadre juridique des renseignements militaires et création d'une Agence nationale de renseignement, de sécurité et de défense en janvier 2017.
- Renforcement des capacités des renseignements policiers.
- Renforcement de la coopération technique internationale (amélioration des capacités des forces spéciales de l'armée, des patrouilles mixtes dans les zones frontalières).

21 Données issues du portail Mizaniatouna du Ministère des Finances de la Tunisie, consultées le 14 avril 2021 : [http://www.mizaniatouna.gov.tn/tunisia/template\\_fr/ou\\_va\\_Largent.php](http://www.mizaniatouna.gov.tn/tunisia/template_fr/ou_va_Largent.php).

- Construction d'un système d'obstacles sur la moitié de la frontière tuniso-libyenne.
- Limitation des voyages des jeunes célibataires de sexe masculin de 18 à 34 ans (plus de 26000), notamment en Turquie, Libye et Algérie.
- Contrôle étroit des individus à l'apparence salafiste dans les postes frontaliers, en zone urbaine et périurbaine.
- Déploiement de policiers additionnels pour sécuriser les zones touristiques à la suite des attentats de 2015.
- Fermeture de lieux de cultes et renvoi d'imams désignés par les fidèles (de tendance salafiste quiétiste ou jihadiste).
- Gel des activités d'associations caritatives et fermeture de jardins d'enfants non conformes (de tendance salafiste quiétiste ou jihadiste).
- Gel des activités de 157 associations et des avoies de 126 personnes appartenant à des organisations et entités associées à des infractions terroristes.
- Assignations à résidence des ancien-ne-s volontaires tunisien-ne-s revenu-e-s de Syrie, d'Irak et de Libye où ils/elles avaient rejoint des groupes extrémistes violents.
- Perquisitions de domicile (84 000 en 2016), rotation annuelle en détention préventive (entre 2015 et 2017) d'environ 2 000-2 500 personnes soupçonnées d'appartenir à une mouvance terroriste.
- Plus de 5000 procès pour terrorisme assortis de condamnations diverses entre septembre 2015 et juin 2018. En 2021, estimation de 2200 individus emprisonnés en vertu de la loi anti-terroriste de 2015).
- Bombardements intensifs des zones montagneuses de l'Ouest tunisien.



## MESURES PRÉVENTIVES

- Rédaction par le conseil de sécurité nationale d'une Stratégie Nationale de Lutte Contre l'Extrémisme et le Terrorisme. Cette stratégie nationale s'articule autour de quatre piliers: prévention, protection, poursuite et réponse. Le président de la République l'a ratifiée le 7 novembre 2016. Elle sera mise à jour en 2021.
- Création d'une Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme dans le cadre de la loi anti-terroriste de juillet 2015 (modifiée en janvier 2019). Cette commission mise en place en mars 2016 assure le suivi de l'exécution des plans d'actions ministériels de la Stratégie Nationale de Lutte Contre l'Extrémisme et le Terrorisme. Elle a permis l'établissement de nombreux partenariats internationaux dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent, notamment avec les différentes agences des Nations Unies en Tunisie.
- Création de Comités locaux de sécurité (CSL) regroupant les forces de l'ordre, les autorités locales et des représentant-e-s de la société civile et mise en place dans plusieurs gouvernorats de l'expérience de police de proximité depuis 2015.
- Mise en place d'un contre discours jihadiste sous la direction du ministre auprès du chef du gouvernement chargé des relations avec les instances constitutionnelles, la société civile et les organisations des droits de l'homme ; campagnes de sensibilisation contre la violence jihadiste (spots télévisés en 2015-2016). Formulation d'un contre narratif jihadiste par le ministère des Affaires religieuses « Nous sommes l'Islam » (2015) et « Demain sera mieux » en 2016, ce dernier programme incluant des activités éducatives et artistiques.
- Développement d'un Plan d'Action National (PAN) Femmes, Paix et Sécurité pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 (2016 – 2020) des Nations Unies et ses annexes.
- Démarrage en 2019 d'un programme de réhabilitation des détenus extrémistes violents coorganisé par le Comité général des prisons et de la rééducation ainsi que d'un projet de prévention de l'extrémisme violence dans les prisons : notamment, renforcement des capacités des agents pénitentiaires, élaboration d'une stratégie de communication sur l'extrémisme violent.

Les pouvoirs publics gagneraient à poursuivre dans cette voie. Comme le note un juge d'instruction spécialisé dans les affaires terroristes, « la réponse pénale constitue à peine un dixième de la solution. Nous avons désormais la chance de pouvoir penser à l'avenir, de nous occuper des causes profondes de l'extrémisme violent et donc de combattre le terrorisme en amont<sup>22</sup>». En effet, déterminer, comprendre et tenter de traiter ces causes profondes, en particulier celles spécifiques à la Tunisie, prend du temps, temps que les groupes jihadistes s'accordent.

Les collectifs salafistes-jihadistes semblent ainsi percevoir la Tunisie dans une optique régionale. D'un côté, le pays serait « un maillon faible<sup>23</sup> » afin d'attaquer l'Algérie<sup>24</sup>. D'un autre côté, il serait un vivier de recrutement et un espace qui bénéficie de facilités de communication, de réseaux de transport et d'échanges de fonds avec l'Europe ; ces atouts seraient à préserver en tant que tel. Selon eux, il est nécessaire d'affaiblir l'Etat tunisien, « éviter qu'il devienne trop fort, mais éviter également que le pays sombre dans le chaos<sup>25</sup> ». Ces groupes paraissent engagés dans une stratégie de moyen terme qui a pour finalité de rendre les citoyen-e-s tunisien-e-s davantage réceptifs à leur point de vue radical.

Les salafistes-jihadistes passé-e-s à la violence armée essaient de manière systématique d'épargner les civil-e-s tunisien-ne-s, considérant le pays comme une terre de recrutement où il convient de gagner les cœurs de la population (98 % de musulman-e-s sunnites). Leur objectif est, dans un premier temps, que ces dernier-e-s se joignent à eux, dans les zones de conflit (notamment, Moyen Orient, Libye et Afrique Subsaharienne) et, dans un second temps, qu'ils/elles les épaulent sur le sol tunisien en cas de faillite des Etats à l'échelle régionale, notamment de l'Algérie<sup>26</sup>.

La confiance que plusieurs jihadistes tunisien-e-s expriment est loin de se réduire à l'aveuglement produit par leurs convictions. Plusieurs agents de la garde nationale se disent surpris-e-s par leur assurance, comme si, pour ces jihadistes, la victoire était aussi certaine qu'un fait accompli<sup>27</sup>.

De surcroît, le retour de plusieurs centaines de combattant-e-s tunisiens-e-s à l'étranger aguerri-e-s pourrait correspondre au moment où une partie importante des 2200 individus incarcérés en vertu de la loi anti-terroriste sortiront de prison (2022-2023) après avoir purgé leur peine dans des conditions propices à la récidive.

Le retour éventuel de ces combattant-e-s et de leurs enfants demeure préoccupant<sup>28</sup>. En effet, il évoque celui des Afghans dans l'Algérie des années 1980<sup>29</sup>. Mais, contrairement à son voisin de cette époque, la Tunisie ne compte pas de groupes extrémistes violents qui visent la prise du pouvoir central (à l'instar

22 Juge d'instruction, Tunis, décembre 2020, entretien avec l'auteur.

23 Expert algérien en terrorisme, entretien avec l'auteur, Tunis, février 2016.

24 Le territoire tunisien a joué le rôle de base arrière lors de la guerre d'indépendance algérienne (1962-1954). Le développement du jihadisme en Tunisie est ainsi une question de « sécurité nationale » pour l'Algérie. Officiel algérien, entretien avec l'auteur, Tunis, février 2017.

25 Ancien sympathisant jihadiste, entretien avec l'auteur, août 2015.

26 En effet, les salafistes-jihadistes passés à la violence armée essaient de manière systématique d'épargner les civils tunisiens, considérant le pays comme une terre de recrutement où il convient de gagner les cœurs de la population (98 % de musulmans sunnites). Le nombre de civils tués ne dépasse pas les 30. Il est en grande partie la conséquence de dommages collatéraux lors d'affrontements entre groupuscules armés et forces de sécurité. Les attaques visent les taghout, complices du taghout (indicateurs en premier lieu (jusqu'à présent des bergers), mais la notion peut être étendue aux politiciens ou aux personnalités considérés laïques ou anti-islam et étrangers non musulmans). Les communiqués de l'un des deux groupuscules armés actifs dans les zones montagneuses et forestières de l'Ouest, Okba Ibn Nafa relié à Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) le rappellent régulièrement.

27 Militants associatifs de Kasserine, membres de la garde nationale, entretiens avec l'auteur, novembre 2016.

28 Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies – Visite en Tunisie. « Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste » A/HRC/52/40/Add.1, (Février-mars 2019).

29 Luiz Martinez, « La Guerre civile en Algérie » (CERI/Karthala, 1998).

du Front Islamique du Salut – FIS – et du Groupe Islamique Armé – GIA), exceptée une organisation extrémiste non violente, le parti Hizb ut Tahrir, légalisé en 2013, mais assez groupusculaire, malgré des sympathies populaires, et étroitement contrôlé par les forces de l'ordre. Entre 2011 et 2013, l'organisation salafiste-jihadiste Ansar Charia s'orientait dans cette direction, mais a été criminalisée en 2013 jusqu'à son démantèlement en 2014<sup>30</sup>. A court terme, ces combattant-e-s, s'ils/elles reviennent, ne pourront donc pas se greffer à un mouvement de masse et lui fournir le soutien logistique et militaire nécessaire afin de déstabiliser l'Etat.

Il reste qu'entre 2011 et 2014, principalement, entre 3000 et 4500 Tunisien-ne-s, dont 10% seraient des femmes selon les estimations, ont quitté le pays pour rejoindre des zones de conflit, en particulier en Syrie, Irak et Libye<sup>31</sup>. Les résultats préliminaires de la visite officielle du Groupe de travail des Nations Unies sur l'utilisation de mercenaires en Tunisie (du 1er au 8 juillet 2015) mentionnaient 4 000 Tunisien-e-s combattant-e-s en Syrie, entre 1 000 et 1 500 en Libye, 200 en Irak, 60 au Mali et 50 au Yémen, chiffre plus important pour la Syrie que celui communiqué officiellement par le porte-parole du ministère de l'Intérieur qui évoquait, en décembre 2015, 3 000 Tunisien-e-s en Syrie, 600 rentré-e-s au pays et 800 tué-e-s lors des combats<sup>32</sup>.

Depuis 2017, les autorités tunisiennes retiennent le nombre total cumulé de 2929 combattants tunisiens-e-s volontaires dans des groupes extrémistes violents à l'étranger<sup>33</sup>. L'identité de 1552 de ces jihadistes est connue<sup>34</sup>. 800 parmi ces dernier-e-s sont rentré-e-s en Tunisie entre 2011 et 2014. Une partie est emprisonnée suite à une condamnation à des peines comprises entre 5 et 8 ans de prison (5 ans pour appartenance à une organisation terroriste auquel s'ajoutent 2 à 3 ans pour avoir suivi un entraînement militaire). Une autre est assujettie à des mesures de contrôle administratif (dites fichiers S)<sup>35</sup>.

Quant aux 1348 restant-e-s, moins de la moitié seraient resté-e-s en Syrie et en Irak, emprisonné-e-s ou tué-e-s, une autre aurait quitté le Moyen-Orient pour la Libye entre le printemps 2014 et l'hiver 2016, après la bataille de Kobané (Syrie) début 2015, au moment où l'OEI contrôlait la région de Syrte en Libye<sup>36</sup>. A la suite de la perte des territoires de l'Etat islamique en Libye, une centaine aurait rejoint le jihad en Afrique subsaharienne au sein de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest – EIAO (notamment l'Etat islamique dans la grande Sahara (EIGS) qui a intégré l'EIAO), et surtout au sein du Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans – GSIM (tendance Al Qaïda)<sup>37</sup>.

30 Michael Béchir Ayari et Fabio Merone, « Ansar Charia une institutionnalisation à la croisée des chemins » dans Michel Camau et Frédéric Vairel, « Soulèvements et recompositions politiques dans le monde arabe » (Presses de l'université de Montréal, 2014).

31 Omar Hajji, directeur à la direction sectorielle de lutte anti-terroriste au sein du ministère de l'Intérieur, conférence de presse organisée par l'Institut Tunisien des Etudes stratégiques (ITES), (3 janvier 2019); Brian Dodwell, Daniel Milton and Don Rassler, « The Caliphate's Global Workforce: An Inside Look at the Islamic State's Foreign Fighter Paper Trail » (Combating Terrorism Center at West Point, avril 2016).

32 E. Z., « Walid Louguini : 000 3 Tunisiens en Syrie, 600 sont revenus et 800 ont été tués » (Business News, 25 décembre 2015), www.businessnews.com.tn.

33 Membre des forces de sécurité, juge d'instruction, Tunis, décembre 2020, entretiens avec l'auteur. Christophe Cotteret, « Les entrailles du palais de justice de Tunisie ; A l'origine du désastre ; Des revenants-es qui ne reviennent pas ; Torture et détention, une machine à radicaliser ; Fichage S17, un monstre qui échappe à son créateur », Inkyfada, (Juin 2020).

34 Brian Dodwell, Daniel Milton et Don Rassler, « The Caliphate's Global Workforce: An Inside Look at the Islamic State's Foreign Fighter Paper Trail » (Combating Terrorism Center at West Point, avril 2016); Aaron Zelin, "Your sons are at your service, Tunisia's Missionaries of Jihad", (Columbia University Press, 2020).

35 Ces mesures entraînent généralement restriction de déplacements, interdiction de quitter le territoire, assignation à résidence et convocation régulière aux postes de police. Elles sont mises en place à la suite du placement d'un « suspect » ou d'un ex-détenu pour terrorisme sur un fichier administratif dit « fichier S ». Organisation mondiale contre la torture, « Etre S. L'arbitraire des mesures de contrôle administratif en Tunisie » (2019).

36 Aaron Zelin, "Your sons are at your service, Tunisia's Missionaries of Jihad", (Columbia University Press, 2020).

37 Djallil Lounass, « Le Djihad en Afrique du Nord et au Sahel, d'AQMI à Daech », (L'Harmattan 2019). Voir infra la description du facteur « voisinage de la Libye et connexion tuniso-libo-sahélienne ».

En estimant qu'entre 100 voire 500 combattant-e-s tunisien-e-s à l'étranger aient pu regagner la Tunisie clandestinement à travers la Libye entre 2011 et 2016, comme l'affirme l'Association de sauvetage des Tunisiens Bloqués à l'Etranger, et qu'un tiers n'ait pas été comptabilisé dans les 800 individus rentrés officiellement, il resterait entre 500 et 1000 jihadistes tunisiens-e-s dans des zones de conflits en train de s'aguerrir<sup>38</sup>.

Ainsi, si le calme apparent que traverse la Tunisie montre que l'offre extrémiste violente s'est tarie, ce calme risque d'être de courte durée. En 2021, Le pays vit une crise multidimensionnelle. Le sentiment partagé par de nombreux-se-s citoyen-n-e-s est celui d'une déliquescence de l'Etat. Le marasme économique lié à la crise internationale de la Covid-19 et les effets pervers de la lutte contre le terrorisme (voir infra) contribuent à nourrir ce sentiment.

A court terme, des Tunisien-ne-s pourraient se lancer dans des actions nihilistes (attaques au couteau, explosifs artisanaux, assassinats de responsables politiques, etc.) que Daech pourrait endosser, même si cette dernière n'y jouerait aucun rôle. A moyen terme, la mouvance jihadiste pourrait se renforcer et une autre forme d'extrémisme violent pourrait se développer.

---

<sup>38</sup> En 2021, l'Association de sauvetage des Tunisiens bloqués à l'étranger suit la situation de 93 enfants et 23 femmes bloqué-e-s en Libye, Syrie et Irak et tente de faire pression sur les autorités afin de les rapatrier. En mars 2021, les autorités libyennes ont remis aux autorités tunisiennes une quinzaine de femmes et enfants de jihadistes tunisien-ne-s présumé-e-s. Voir « La Tunisie rapatrie de Libye des femmes et enfants de jihadistes présumés », Agence France Presse, 17 mars 2021. Voir également Sarah Souli, 'Tunisia: Why Foreign Fighters Abandon ISIL', Aljazeera, 3 March 2016. Universitaires spécialistes du jihadisme, ancien cadre au ministère de l'Intérieur, entretiens avec l'auteur, novembre-décembre 200.

<sup>38</sup> « Le terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires » (Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme, Forum pour les droits économiques et sociaux, Tunis, 2016).



# 2.

LES CAUSES DE  
L'EXTRÉMISME VIOLENT :  
**UNE MOSAÏQUE  
ANALYTIQUE**

## 2.1 LES DONNÉES QUANTITATIVES DISPONIBLES

Les études quantitatives sur l'extrémisme violent en Tunisie sont rares et parcellaires. Elles permettent toutefois de se faire une idée des caractéristiques sociodémographiques des jihadistes tunisien·e·s. La première, publiée en 2016 par le Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme (Forum pour les droits économiques et sociaux), propose des tris à plat sur un échantillon compris entre 400 et 1 000 individus jugés pour des activités liées au terrorisme entre 2013 et 2016<sup>39</sup>.

D'après cette étude, l'extrémisme violent et la violence salafiste-jihadiste concernent dans une large mesure les jeunes célibataires de sexe masculin (près de 97 %) de moins de 34 ans<sup>40</sup>. Cette spécificité se retrouve en général dans les groupes radicaux ou révolutionnaires (dans leurs objectifs, leurs modes d'action ou les deux)<sup>41</sup>. Le profil sociologique des personnes incarcérées entre 2013 et 2016 est similaire à celui des individus emprisonnés pour terrorisme sous Ben Ali entre 2004 et 2009<sup>42</sup>. Il compte toutefois un nombre moins important d'étudiant·e·s<sup>43</sup> qui pourrait avoir été sous-évalué. Le salafisme-jihadisme était très populaire dans les facultés, notamment en sciences exactes et en ingénierie entre le départ de Ben Ali en 2011 et la criminalisation d'Ansar Charia en 2013,<sup>44</sup> et, historiquement en Tunisie, les idées révolutionnaires circulent principalement dans les universités, favorisant ainsi les vocations militantes des étudiant·e·s<sup>45</sup>.

D'après ce travail, sur 400 personnes traduites devant un juge d'instruction entre 2013 et 2016, 40 % possèdent un diplôme ou un niveau d'instruction universitaire (sur un taux d'accès à l'université d'environ 12 % pour une classe d'âge)<sup>46</sup>, 33 % un niveau d'études secondaires. 13 % justifient d'un diplôme de formation professionnelle et 4 % du baccalauréat<sup>47</sup>. Or, ceci demeure peu utile sur le plan sociologique, vu le niveau de l'enseignement supérieur, en général bas, et très inégal d'une formation à l'autre (la dualité entre grandes écoles et universités ainsi que l'écart entre disciplines suivies sont très prononcés). Le niveau universitaire ne reflète ni un rapport particulier au savoir ni de meilleures chances d'insertion socio-professionnelle. Il engendre plutôt un fort sentiment de frustration relative<sup>48</sup> (voir infra).

Si les extrémistes violents appartiennent à tous les milieux sociaux<sup>49</sup>, en Tunisie comme en France, l'engagement dans le salafisme-jihadisme d'individus avec un capital social, économique, culturel et symbolique élevé n'existe qu'à la marge.; La majorité des individus affiliés à une organisation salafiste-jihadiste a

39 « Le terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires » (Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme, Forum pour les droits économiques et sociaux, Tunis, 2016).

40 Ibid.

41 Michaël Ayari, « Le prix de l'engagement politique dans la Tunisie autoritaire, gauchistes et islamistes sous Bourguiba et Ben Ali (2011-1959) » (IRMC-Karthala, 2017).

42 Abid Letaief Hanachi, « المقاتلون التونسيون في سوريا: الإرهاب المعولم », *خراطيم التجنيد والمواصفاء*, (2015) ; Avocat spécialisé dans la défense des salafistes-jihadistes, entretien avec l'auteur, Tunis, décembre 2016 ; ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018).

43 « Le terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires » (Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme, Forum pour les droits économiques et sociaux, Tunis, 2016).

44 Etudiants à la faculté de la Manouba, Entretiens avec l'auteur Tunis, 2012.

45 Voir infra le facteur « circulation des idées révolutionnaires notamment dans les universités ». Michaël Ayari, « Le prix de l'engagement politique dans la Tunisie autoritaire, gauchistes et islamistes sous Bourguiba et Ben Ali (2011-1959) » (IRMC-Karthala, 2017). Sur la liste des établissements d'enseignement supérieur dans lesquels étaient implantés Ansar Charia entre 2013 et 2015, plus précisément son réseau Chabab al Tawhid, voir Aaron Zelin, "Your sons are at your service, Tunisia's Missionaries of Jihad", (Columbia University Press, 2020), p.139

46 Statistiques Tunisie, « Flash éducation », no. 4 (mars 2017), <http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/Bulletin20%20n%C2%B2-2016-04v3.pdf>.

47 « Le terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires » (Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme, Forum pour les droits économiques et sociaux, Tunis, 2016).

48 Ce concept est un classique en sciences sociales. Il a été forgé dans le cadre d'une étude comparative extrêmement fouillée de la plupart des mouvements révolutionnaires contemporains. Ted Gurr, « Why Men Rebel » (Princeton University Press, 1970). Il est très présent dans la littérature sur la radicalisation et les causes de l'extrémisme violent ; « Preventing violent extremism through promoting inclusive development, tolerance and respect for diversity », Global meeting, (UNDP, Oslo, 16-14 mars 2016), p. 13.

49 Georges Fahmi et Hamza Meddeb, « Market for Jihad, Radicalization in Tunisia » (Carnegie Middle East Center, 2015), p.9.

grandi dans les quartiers populaires (zones péri-urbaines) et en a conservé tous les codes<sup>50</sup>. Plusieurs extrémistes violents proviennent, certes, de milieux favorisés et, de surcroît, réussissent dans leurs études<sup>51</sup>. Le cas emblématique de Henda Saïda, une jeune fille tuée lors d'un affrontement armé avec les forces de sécurité, à laquelle plusieurs vidéos de propagande du groupe Okba Ibn Nafa font référence, l'illustre. Un des auteurs de l'attentat du musée du Bardo était fils d'un agriculteur aisé et ses oncles étaient professeurs dans l'enseignement secondaire.<sup>52</sup>

Une étude de l'Institut tunisien des études stratégiques publiée en janvier 2018 corrobore ces données<sup>53</sup>. Celle-ci est basée sur des entretiens et des focus groups avec 82 Tunisien·e·s incarcéré·e·s et condamné·e·s pour infraction terroriste, dont 24 combattant·e·s de retour de zones de conflits (Syrie, Libye, Irak). Elle confirme la tendance à la jeunesse des jihadistes (la première classe d'âge représentée est celle des 25-39 ans), leur statut matrimonial de célibataire, leur sexe (majorité d'hommes) et leur niveau d'études (primaire et secondaire). Elle confirme également que la plupart des volontaires tunisien·e·s à l'étranger ont vécu dans des milieux criminogènes<sup>54</sup>.

L'analyse de David Sternan et de Nate Rosenblatt (2018) basée principalement sur les données socio-démographiques des combattants étrangers produites par l'Organisation de l'Etat islamique (OEI) et fuités en 2016, soit une base de 559 Tunisiens référencés par l'OEI, auxquels s'ajoutent 30 profils décrits à l'aide de sources journalistiques et sécuritaires (n=589), permet d'affiner certaines de ces données, même si rien n'est dit sur les femmes ayant rejoint l'OEI<sup>55</sup>.

Ainsi, les combattant·e·s jihadistes tunisien·e·s appartiennent à des catégories sociales moins privilégiées que leurs homologues moyen-orientaux. 82% sont célibataires. La grande majorité avait moins de 26 ans en 2015. 49% étaient sans emploi ou se déclaraient sous-employé·e·s (journaliers, saisonniers, dans l'agriculture ou l'industrie). Seuls 11% affirmaient posséder d'importantes qualifications<sup>56</sup>.

Sur le plan de l'origine régionale des jihadistes tunisien·e·s, l'étude du Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme - Forum pour les droits économiques et sociaux (n=1000) est assez limitée. Elle montre que les personnes accusées de terrorisme sont surreprésentées dans le gouvernorat de Tunis et de Sidi Bouzid (Centre-Ouest), respectivement 18,78 % et 14,32 %<sup>57</sup>. Or, outre le risque de stigmatisation qu'un raisonnement en termes de gouvernorat d'origine induit, le lieu de résidence des individus arrêtés ne permet pas de mettre en évidence des spécificités régionales ou locales (gouvernorats ou municipalités) reposant autrement que sur le différentiel de structuration des groupes salafistes-jihadistes. Il reflète également une plus grande activité des forces de sécurité dans ces régions et, donc, un nombre d'affaires élucidées plus élevé<sup>58</sup>.

La surreprésentation de Tunis s'explique aussi par le poids démographique de ce gouvernorat. L'analyse ne dit rien sur l'origine sociale (profession des parents), l'origine géographique de la famille élargie (elle est fondamentale, voir infra) ainsi que la zone de résidence, notamment périurbaine, laquelle semble déterminante.

50 David Thomson, « Les Revenants », (Le Seuil, 2016), p. 279 ; Hanny Megally, « Preventing Violent Extremism by Protecting Rights and Addressing Root Causes », *Global Peace Operations Review*, (9 février 2016), p. 3. C'est le cas par exemple des modèles de consommation ou de la propension à cumuler du « capital guerrier ».

51 Abou Essaoud Lahmidi, « Tunis : Les femmes dans les rangs terroristes : chair à plaisir et chair à canon », (African Manager, 25 octobre 2014), <http://africanmanager.com>. Il y avait également Baya Ben Rejab d'Al Alia à Bizerte (nord) qui a eu la meilleure note au baccalauréat en informatique en 2012 et qui a intégré l'Institut national des sciences appliquées et technologie (INSAT).

52 Georges Fahmi et Hamza Meddeb, « Market for Jihad, Radicalization in Tunisia » (Carnegie Middle East Center, 2015), p. 9-8.

53 Emna Ben Mustapha Arab and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018).

54 Ibid.

55 David Sternan and Nate Rosenblatt, "All Jihad is Local: ISIS in North Africa and the Arabian Peninsula", Vol. II, New America, (April 2018).

56 Ibid.

57 Je préciserai que le lieu de résidence des individus arrêtés ne permet pas de mettre en évidence des spécificités régionales ou locales (gouvernorats ou municipalités) reposant autrement que sur le différentiel d'implantation des groupes salafistes-jihadistes dans un lieu donné. Il reflète également une plus grande activité des forces de sécurité dans ces régions et, donc, un nombre d'affaires élucidées plus élevé. « Le terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires » (Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme, Forum pour les droits économiques et sociaux, Tunis, 2016), p. 25 ; Olfa Lamoun et Mohamed Ali Ben Zina, « Les jeunes de Douar Hicher et d'Ettadhamen, une enquête sociologique » (International Alert, Tunis, 2015).

58 « Le terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires » (Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme, Forum pour les droits économiques et sociaux, Tunis, 2016), p. 25.



L'étude de David Sterman et de Nate Rosenblatt (2018), est également parcellaire, mais comble en partie ce manque. Les combattant·e·s tunisien·ne·s à l'étranger proviennent en grande partie du Sud du pays, limitrophe de la Libye (Kébili<sup>59</sup>, Médenine, Tataouine), mais surtout des zones péri-urbaines de la capitale, des gouvernorats de Bizerte, Sousse, Monastir et Kairouan<sup>60</sup>. En effet, ces zones définissent une condition sociale partagée (espace d'exode rural et de ségrégation sociale)<sup>61</sup>. Entre 2011 et 2013, année de sa criminalisation, Ansar Charia, la principale organisation salafiste-jihadiste, qui a joué un rôle important dans le transfert de volontaires tunisien·ne·s vers les zones de combat au Moyen-Orient, était fortement implantée dans ces espaces de la capitale, notamment Ettadhaman et Douar Hicher, ainsi que dans la ceinture périphérique de Sfax et de Kairouan<sup>62</sup>.

## 2.2 DISSOCIER LES NIVEAUX D'ANALYSE

Sur le plan théorique, les causes de l'extrémisme violent comprennent un mélange de facteurs individuels, sociaux et idéologiques qui se manifestent différemment d'un contexte et d'une personne à l'autre<sup>63</sup>. La plupart des expert·e·s les appréhendent d'un point de vue interdisciplinaire qui amalgame les niveaux d'analyses social (macro-meso) et individuel (micro), ce qui ajoute à leur complexité. De surcroît, les institutions qui commanditent les études sur l'extrémisme violent ont tendance à reconstruire les causes de ce phénomène à partir des réponses qu'elles estiment nécessaires et légitimes a priori afin de l'endiguer. Les institutions qui privilégient les activités de prévention insisteront davantage sur ses causes structurelles (notamment socio-économiques), contrairement aux organisations peu ou prou liées à des services de sécurité qui souligneront l'importance des facteurs sécuritaires, comme la présence de réseaux de recrutement et de groupes structurés diffusant leur propagande.

Le PNUD a, par exemple, tendance à regrouper les niveaux d'analyses individuel et social dans une même perspective analytique<sup>64</sup>. La distinction de USAID (United States Agency for International Development) entre « raisons » (push factors) qui regroupent les éléments macro-meso<sup>65</sup>, et « motivations » (pull factors) qui englobent les motivations matérielles et symbolique (micro)<sup>66</sup>, tend à évacuer les facteurs sécuritaires. Le modèle proposé par la Royal United Services Institute for Defense and Security Studies insiste, à l'inverse, sur ces derniers facteurs, mais reste cantonné au niveau d'analyse individuel (micro, processus de radicalisation)<sup>67</sup>.

59 Notons que d'après cette étude 40% des combattants du gouvernorat de Médenine sont originaires de la ville frontalière de Ben Guerdane (voir infra). David Sterman and Nate Rosenblatt, "All Jihad is Local: ISIS in North Africa and the Arabian Peninsula", Vol. II, New America, (April 2018).

60 David Sterman and Nate Rosenblatt, "All Jihad is Local: ISIS in North Africa and the Arabian Peninsula", Vol. II, New America, (April 2018).

61 Je développerai cette question au cours de la présentation des différents facteurs favorisant (voir infra).

62 Elle était également présente sur la côte Nord à Sejnane et Menzel Bourguiba (une destination de villégiature sous le protectorat français, peuplé de nombreux colons, et dont le dynamisme économique n'a cessé de se réduire depuis l'indépendance), dans le Nord-Ouest (Jendouba) et dans le gouvernorat de Sidi Bouzid (Centre-Ouest) au sein de petites agglomérations rurales comme Sidi Ali Ben Aoun. Michael Béchir Ayari et Fabio Merone, « Ansar Charia une institutionnalisation à la croisée des chemins », dans Michel Camau et Frédéric Vairel, « Soulèvements et recompositions politiques dans le monde arabe » (Presses de l'université de Montréal, 2014).

63 « Regional Programmatic Framework for the Prevention of Violent Extremism in the Arab States » (UNDP, 2017), p. 3 ; « Understanding Radicalisation: A Literature Review of Models and Drivers » (WANA institute, 8 septembre 2016), p. 15.

64 La première catégorie « causes structurelles favorisantes » regroupe les facteurs macro (géopolitique, type de régime, faibles relations Etat/société) ; la seconde « causes sous-jacentes favorisantes » rassemble les éléments relatifs au manque d'intégration sociale et politique, notamment des jeunes et des femmes (meso-micro) ; la troisième « causes immédiates favorisantes » comprend les représentations individuelles de ces facteurs (micro). « Regional Programmatic Framework for the Prevention of Violent Extremism in the Arab States » (UNDP, 2017), p. 8.

65 C'est le cas de la marginalisation sociale, espaces faiblement ou non gouvernés, répression gouvernementale et violations des droits de l'homme, corruption endémique, impunité des élites et la perception de menace de la culture.

66 C'est le cas du statut social, de la recherche d'aventure, d'estime personnelle et de sens d'appartenance.

67 Il reprend globalement la catégorie « raisons » et « motivations » d'USAID, transformant la première en « motivations structurelles » et la deuxième en « motivations individuelles », ajoutant une troisième « facteurs favorisants ». Celle-ci met l'accent sur les facteurs sécuritaires, notamment la présence de réseaux, d'associations, l'accès à l'armement, mais demeure trop hétéroclite, intégrant, en effet, l'« absence de présence étatique » et de « soutien familial ». James Khalil et Martine Zeuthen, « Countering Violent Extremism and Risk Reduction, A Guide to Programme Design and Evaluation », Whitehall Report 16-2 (Royal United Services Institute for Defense and Security Studies, 2016).

Pour mieux hiérarchiser les facteurs qui favorisent l'extrémisme violent (c'est à dire le rendent plus probable sans jamais le déterminer de manière mécanique)<sup>68</sup>, et les appréhender de manière la plus objective possible, il serait nécessaire de séparer les niveaux d'analyse social et individuel en formulant une hypothèse de travail pour chaque niveau. Partir de l'individu (niveau individuel) permet de mieux saisir comment s'articulent les logiques sociales et individuelles qui conduisent vers l'extrémisme violent. Or, ceci ne permet pas d'éclairer de façon précise la manière dont l'extrémiste violent – non en tant qu'activité individuelle mais en tant que fait social (niveau social) – se développe dans une société donnée, composée d'institutions publiques et de groupes sociaux, sous l'effet de ces groupes et institutions, que cet extrémisme impacte, de manière simultanée.

En sciences sociales, le point de vue crée l'objet. Les variations d'échelles d'analyse influent sur le contenu des grilles explicatives<sup>69</sup>. Les individus pris isolément sont irréductibles aux caractéristiques de la société qu'ils forment et cette société est différente de la somme des individus qui la compose. Le rapport ontologique entre structure psychique et structure sociale n'est pas mécanique. De multiples décalages existent entre les propriétés sociales d'un individu et l'environnement socio-économique et culturel dans lequel il évolue, ses expériences passées et les nouvelles situations auxquelles il est confronté. Ces décalages agissent notamment sur la manière dont il construit et reconstruit ses représentations sociales.

La distinction analytique entre échelles d'analyse sociale et individuelle, dont le soubassement est épistémologique, paraît fondamentale dans le cadre d'une étude orientée vers la recherche de réponses préventives impliquant différents niveaux d'intervention. Cette distinction permet de sortir de l'aporie théorique qui pousse la plupart des travaux sur l'extrémisme violent à rechercher une perspective analytique intégrée à partir d'une approche interdisciplinaire (sociologie, sciences politiques, psychologie, psychologie sociale, criminologie). Ces études tentent en vain de tisser des liens de causalité directe entre les logiques sociales et individuelles de la radicalisation. De plus, ces études ne disposent pas de données empiriques à la mesure de cette ambition théorique excessive (prosopographie, entretiens biographiques, enquêtes quantitatives reposant sur la loi des grands nombres, etc.).

Prenant la mesure de cette limite, cette revue analytique questionne, d'une part, ce qui rend la Tunisie perméable à l'extrémisme violent ou diminue les capacités de résilience de l'Etat et de la société à ce phénomène (niveau social), sachant que cette question ne permet pas de répondre à ce qui détermine et encourage un individu à devenir extrémiste violent. Celle-ci offre, toutefois, la possibilité de penser des réponses d'ordre global au développement de l'extrémisme violent. D'autre part, la revue analytique interroge sur ce qui pousse et motive un acteur à devenir extrémiste violent (niveau individuel), s'éloignant peu, en cela, de l'approche classique en termes de radicalisation<sup>70</sup>. Cet angle d'attaque permet, en effet, de réfléchir, à juste titre, à des interventions ciblées sur des individus vulnérables<sup>71</sup>.

En outre, plusieurs études, confirmées par le terrain tunisien, montrent qu'une partie importante des personnes qui s'engagent dans une violence armée revendiquée ou encadrée par des collectifs salafistes-jihadistes ne sont pas des activistes politiques<sup>72</sup>. Cependant, cette affirmation mériterait d'être questionnée par une étude des trajectoires de radicalisation des femmes ; leurs motivations politiques sont rarement couvertes dans la littérature académique, ce que la chercheuse Fatima Lahnait qualifie de « déni de leur capacité de raisonner<sup>73</sup> ».

68 Arie W. Kruglanski et al., « The Psychology of Radicalization and Deradicalization: How Significance Quest Impacts Violent Extremism », *Advances in Political Psychology* 35, suppl. 2014) 1), p. 89.

69 Jacques Revel (dir.), « Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience » (Hautes Études-Gallimard- Le Seuil, 1996).

70 Par manque de données sur la question, je laisserai de côté les facteurs relatifs à la socialisation politique durant l'enfance.

71 « Preventing and responding to violent extremism in Africa: a development approach », Regional and Multi-Country Project Document, (UNDP, 2016), p. 16.

72 Sami Brahem, 2016, 2014, « التهميش مدخل لتفكيك ظاهرة الإرهاب », Hamid Shadi, "Radicalization After the Arab Spring: Lessons from Tunisia and Egypt," in *Blindspot: America's Response to Radicalism in the Middle East*. Aspen Strategy Group, n2015) 47\*; Nizar Ben Salah, Roland Gillah et Nabil Barakat, "Tackling Youth Radicalization through Inclusion in Post-Revolutionary Tunisia The Research Literature Review", *Maghreb Economic Forum*, (2019).

73 Fatima Lahnait, 2014, « Femmes kamikazes ou le jihad au féminin », Centre Français de Recherche sur le Renseignement.

Le faible activisme politique concerne nombre de combattant-e-s tunisien-ne-s à l'étranger parti-e-s guerroyer en échange d'une rémunération. C'est le cas également de certain-e-s auteur-e-s d'attentats en Tunisie et en Europe, qui auraient adopté l'extrémisme violent en quelques jours (des expert-e-s ont tenté de rendre compte de ce phénomène en parlant de « radicalisation expresse »<sup>74</sup> ou d'« autoradicalisation »)<sup>75</sup>, ou qui, mu-e-s par des dynamiques similaires à celles qui poussent un individu à rejoindre un groupe criminel<sup>76</sup> ou à se suicider, passent à l'action armée, sans qu'il soit possible de déterminer si une organisation commandite leur action.

Le processus socio-psychologique qui conduit un individu à passer à la violence ne suit pas une série d'étapes préétablies (point de vue extrémisme violent, entrée dans un collectif dont les griefs formulés entrent en résonance avec les demandes sociales et politiques structurelles et conjoncturelles, passage à l'action violente)<sup>77</sup>. Il peut y avoir une déconnexion entre l'attitude (« niveau d'implication directe dans la création d'une violence justifiée idéologiquement ») et le comportement (« niveau de soutien à la violence justifiée idéologiquement »)<sup>78</sup>. L'individu peut décider de combattre dans une organisation jihadiste dans une zone de conflit sans faire préalablement partie d'un groupe extrémiste violent. Il peut recourir à la violence extrémiste sans appartenir à une organisation s'en revendiquant (loup solitaire), voire intégrer un groupe sans en connaître les objectifs (mercenaire).

De plus, de nombreux groupes jihadistes à l'échelle de la région, notamment en Afrique subsaharienne, partagent des caractéristiques communes avec des organisations criminelles classiques. En 2011-2013, en Tunisie, ceci était le cas de certains collectifs implantés dans des zones péri-urbaines déshéritées (Dubosville, par exemple) et proches d'Ansar Charia. Quant aux groupes armés Okba Ibn Nafa et Jund al Khalifa positionnés dans les zones forestières et montagneuses de la région frontalière avec l'Algérie, ils semblent relever d'un fonctionnement mixte (politique et banditiste), étant donné leur implication dans les activités de contrebande, confirmée par plusieurs habitant-e-s de la région et membres des forces de sécurité<sup>79</sup>. Ce fonctionnement implique que les motivations des individus qui les joignent ne sauraient se réduire à celles encourageant l'engagement au sein d'une organisation politique.

Par conséquent, cette revue analytique distinguera deux profils types d'individus extrémistes violents, pour lesquels les facteurs jouent de manière différente : les militant-e-s et les desperados (estimé-e-s comme étant les plus nombreux-se-s en Tunisie). Les militant-e-s appartiennent à un groupe et sont engagé-e-s dans une activité politique dont les logiques individuelles et sociales sont a priori comparables avec celles mises en exergue par la sociologie de l'engagement politique et des mouvements sociaux dans d'autres contextes<sup>80</sup>. Le terme desperados désigne les personnes dont le parcours ne peut être analysé en termes de militantisme, qui vivent en marge des lois ou non, « prêtes à tout », y compris à s'engager dans des entreprises violentes et désespérées. Il intègre à la fois les dimensions « mercenaire » et « loup solitaire », auxquels s'ajoute la connotation « nihiliste » mise en évidence par des politologues comme Olivier Roy<sup>81</sup>.

En l'absence de données quantitatives suffisantes, il n'est pas possible de procéder à une analyse quantitative de risque (Quantitative Risk Analysis) à l'instar du VERA-2 Risk Assessment to Counter Violent Extremism Initiatives<sup>82</sup> croisant le poids causal d'un facteur avec la fréquence ou probabilité de son occurrence dans un nombre élevé d'observations (plus l'échantillon est élevé, plus les résultats sont pertinents).

74 « Salah Abdeslam, la radicalisation express d'un petit caïd de Molenbeek » (RTL, 25 novembre 2015), <http://www.rtl.be>.

75 Dominique Jacques Roth, « L'autoradicalisation, une disposition psychique mortifère » (L'Humanité.fr, 19 juillet 2016), <http://www.humanite.fr>.

76 « Preventing violent extremism through promoting inclusive development, tolerance and respect for diversity », Global meeting, (UNDP, Oslo, 16-14 mars 2016), p. 23.

77 Rim Ben Ismail et al., « Pensée sociale et résonances avec extrémisme violent », Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, Avocats sans frontières, (novembre 2020).

78 ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018), p.59.

79 Habitants du gouvernorat de Kasserine, Entretien avec l'auteur, Kasserine, janvier 2016.

80 A ma connaissance, aucune étude empirique d'importance sur le salafisme-jihadisme ou l'extrémisme violent d'une manière plus générale n'a encore été conduite à l'aide de cette approche sociologique.

81 Olivier Roy, « Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste » (Le Monde, 24 novembre 2015), <http://www.lemonde.fr>.

82 Elaine Pressman, « The Complex Dynamic Causality of Violent Extremism: Applications of the VERA2- Risk Assessment Method to CVE Initiatives », et Anthony J. Masys (ed.), « Disaster Forensics Understanding Root Cause and Complex Causality » (Editions Springer, 2016).

A partir des études sur l'extrémisme violent, notamment en Tunisie, ainsi que des propres analyses de terrain de l'auteur de cette étude, la revue analytique construit deux matrices qualitatives d'évaluation du risque (Qualitative Risk Analysis) qui permettront de visualiser l'influence de chaque facteur et catégorie de facteurs pour les périodes de 2011 à 2016 et de 2016 à 2021 (expansion du salafisme-jihadisme pour la première, et déclin pour la seconde). Leur lecture offrira la possibilité de mesurer l'impact potentiel des réponses à l'extrémisme violent en Tunisie au niveau social (Etat et société en général) et individuel (personnes vulnérables) afin d'en définir les priorités. Ces matrices pourraient également servir de base à une enquête quantitative.

La revue analytique identifie 34 facteurs, dont l'un d'entre eux, le sentiment de frustration relative, dépend de 9 sous-facteurs. Ces facteurs sont classés en 7 catégories : facteurs idéologiques, facteurs socio-culturels, facteurs économiques et sociaux, perceptions individuelles, facteurs religieux, facteurs institutionnels et facteurs situationnels. Chaque facteur se voit attribué un score de 1 à 5 mesurant son influence à la fois sur la diminution de la résilience de l'Etat et de la société tunisienne à l'extrémisme violent, et sur l'adoption de l'extrémisme violent au niveau individuel : 1 sera égal à négligeable, 2 à marginal, 3 à important, 4 à très important et 5 à fondamental.

Cette évaluation est basée sur un examen large des études sur l'extrémisme violent en Tunisie, en Français, en Anglais et en Arabe. Elle se fonde également sur les travaux les plus récents des agences des Nations Unies ainsi que sur les derniers écrits universitaires et rapports d'organisations non gouvernementales et instances internationales, notamment à l'échelle régionale. Y sont intégrées également des données empiriques construites par l'auteur depuis mai 2011 lors de divers entretiens et observations en Tunisie dans le cadre de ses recherches avec International Crisis Group.<sup>83</sup>

La revue analytique s'inspire par ailleurs en filigrane de concepts de sociologie de l'engagement politique et de théorie des mouvements sociaux<sup>84</sup> utilisés lors du doctorat de l'auteur en sciences politiques sur l'extrême gauche et le mouvement islamiste en Tunisie de 1963 à 2008. Ces concepts sont présents, de manière transversale, dans les récentes études interdisciplinaires sur la radicalisation (sociologie, psychologie, psychologie sociale, criminologie)<sup>85</sup>.

Les militant-e-s sont considéré-e-s comme étant d'origine sociale plus élevée que les desperados, et les facteurs idéologiques encouragent davantage les premier-e-s à adopter l'extrémisme violent que les second-e-s. Les perceptions individuelles seront naturellement plus significatives au niveau individuel que social. Seront exclus de ce dernier niveau les facteurs opérant uniquement à l'échelle individuelle. Le poids individuel de certains facteurs, particulièrement significatifs sur le plan social, sera également relativisé lorsque ces derniers jouent de manière différenciée d'une personne à l'autre.

Lorsque les interprétations divergeront des interprétations dominantes, la revue analytique prendra soin de le préciser. Le nombre de signes dédié à l'explication de chaque facteur ne sera pas systématiquement proportionnel à son influence. Il tiendra compte de la place que les études lui accordent ainsi qu'à son caractère polémique. A ce titre, les facteurs faisant consensus feront moins l'objet de développements larges. Enfin la revue analytique ne pourra pas décrire de manière détaillée la démarche théorique et empirique qui a conduit à isoler et décrire ces facteurs de la sorte et se contentera parfois d'affirmations qui tâcheront de ne pas prendre un ton péremptoire.

83 J'ai réalisé dans ce cadre plusieurs centaines d'entretiens avec des salafistes-jihadistes, ex-salafistes-jihadistes, membres des forces de sécurité, responsables associatifs, syndicaux, politiques, chercheurs, dans l'ensemble du pays et observé étroitement le développement de la mouvance salafiste-jihadiste en Tunisie

84 Karl-Dieter Opp, « Theories of Political Protest and Social Movements, A multidisciplinary introduction, critique, and synthesis » (Routledge, 2009).

85 « Understanding radicalisation, A Literature review of models and drivers », (WANA institute, Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands, Aman, 2016) ; Randy Borum, « Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories », Journal of Strategic Security 4, no. 2011) 4) ; Arie W. Kruglanski et al., « The Psychology of Radicalization and Deradicalization: How Significance Quest Impacts Violent Extremism », Advances in Political Psychology 35, suppl. 2014) 1).



# 3.

FACTEURS FAVORISANT  
L'EXTRÉMISME VIOLENT  
**EN TUNISIE**



*Le score attribué au niveau social évalue l'influence du facteur sur la perméabilité de l'Etat et de la société tunisienne à l'extrémisme violent ou sur la diminution de leur capacité de résilience à ce phénomène. Le score au niveau individuel évalue l'influence du facteur sur l'adoption de l'extrémisme violent par un acteur donné (1 sera égal à négligeable, 2 à marginal, 3 à important, 4 à très important et 5 à fondamental).*

## 3.1 FACTEURS IDÉOLOGIQUES

### CIRCULATION DES IDÉES RÉVOLUTIONNAIRES, NOTAMMENT DANS LES UNIVERSITÉS

**Social = 3 (important) ; Individuel : Desperados = 1 (négligeable) et Militant-e-s = 2 (marginal)**

Sur le plan historique, les idéologies révolutionnaires et donc, en un sens, extrémistes violentes, sont populaires en Tunisie. Le salafisme-jihadisme ne fait pas exception. Ceci peut s'expliquer de plusieurs manières. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement réformateur musulman ainsi que le panislamisme pro-califat ottoman étaient très dynamiques en Tunisie, en raison de l'existence de nombreux cercles d'intellectuel-le-s dans les grands centres urbains (notamment Tunis) ainsi que d'associations regroupées autour de la mosquée/université Zitouna<sup>86</sup>. De nombreux-se-s militant-e-s et intellectuel-le-s tunisien-ne-s ont joué un rôle politique non négligeable à l'échelle de l'Empire ottoman<sup>87</sup>. Le Sud du pays était un carrefour idéologique en raison de la présence de nombreux-se-s travailleur-se-s nord-africain-e-s et moyen-orientaux-le-s dans les mines de phosphate. La ville de Ben Guerdane se situe à mi-chemin d'une importante route de commerce caravanier (Casablanca-Le Caire) et de pèlerinage musulman à la Mecque.

Le régime autoritaire qui s'est constitué après l'indépendance en 1956 a tenté de réduire l'attrait du nationalisme arabe et du gauchisme. Ces idéologies se sont déplacées dans les universités qui étaient moins contrôlées que le reste de la société. Ces dernières sont devenues très réceptives aux idéaux révolutionnaires. L'islamisme de type frère musulman dans les années 1980-1990 puis le jihadisme 2000-2010 y ont, dans une certaine mesure, pris le relais du nationalisme arabe et du gauchisme<sup>88</sup>.

86 La Zitouna ou Az-zaytūna est la plus ancienne université arabe et islamique. La grande mosquée de Tunis, qui abrite l'établissement Zitouna, a été construite en l'an 116 de l'Hégire correspondant à l'an 734. Elle dispensait jusqu'en 1958 un enseignement secondaire et supérieur. Les enseignants remplissaient généralement la fonction de cheiokh. L'enseignement avait été rouvert entre 1987 et 1990, durant les trois premières années de la présidence de Ben Ali, puis arrêté. Depuis mai 2012, l'enseignement a officiellement repris.

87 Moula Mahmoud Abdel, « Le mouvement patriotique de libération en Tunisie et le panislamisme (1920-1906) » (Éditions MTM, 1999).

88 Moula Mahmoud Abdel, « Le mouvement patriotique de libération en Tunisie et le panislamisme (1920-1906) » (Éditions MTM, 1999).

En outre, à partir du début des années 1970, le régime qui était plutôt de tendance socialisante (priorité au développement économique autocentrée pour rattraper l'Occident), a cultivé la fibre arabo-islamique, reléguée au second plan la décennie précédente, afin de combler le vide idéologique né de l'échec de l'expérience dite « socialiste destourienne » (unités coopératives agricoles et commerciales de production, substitution aux importations, etc.).

Afin de préserver la paix sociale, il a notamment tenté de canaliser les contestations qui remettaient en cause sa légitimité, en les orientant vers le Moyen-Orient. Ceci s'est traduit par une mise en scène du soutien aux causes arabo-islamiques et par une sorte de politique du laisser partir le conduisant à ne pas tenter d'endiguer, comme par acte manqué, le flux de volontaires tunisien-ne-s (500-1 000) vers les conflits armés au Moyen-Orient (1967 et 1973). Avec le développement de l'islamisme comme substitut du gauchisme et de l'arabisme après 1979, cette politique s'est poursuivie. Si le nombre de combattant-e-s tunisien-ne-s en Afghanistan durant les années 1980 est assez faible<sup>89</sup>, celui à destination de l'Irak à partir de 2003 y est plutôt élevé (1 500-2 000 selon les sources)<sup>90</sup>.

Le Sud du pays a souffert d'une politique de sédentarisation forcée des nomades, poursuivie à l'indépendance en 1956. Sous le protectorat (1881-1956), il s'agissait d'un territoire militaire administré par l'armée française. Il entretient une mémoire collective de résistance, d'« incessante confrontation » contre l'Etat qui n'a pas été canalisée par la contestation syndicale, contrairement à ce qui s'est produit, historiquement, dans le bassin minier. Cette mémoire, selon Michael Marcusa, est réactivée par les groupes salafistes-jihadistes, qui combrent ainsi un certain vide politique par une offre radicale<sup>91</sup>.

Le Sud tunisien a également souffert de la quasi-guerre civile (entre 1 000 et 3 000 morts) entre 1954 et 1959 qui a opposé Habib Bourguiba et Salah Ben Youssef, deux dirigeants du parti qui ont encadré le mouvement national à partir de 1934. La tendance bourguibienne est sortie victorieuse de ce conflit. Beaucoup de yousséfistes étaient originaires du Sud. Depuis, cette région fournit un nombre important de volontaires dans les causes arabistes, islamistes et jihadistes au Moyen-Orient.

### MONTÉE DU RACISME ET DE L'ISLAMOPHOBIE DANS LES PAYS D'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE, NOTAMMENT EUROPÉENS

**Social = 4 (très important) ; Individuel : Desperados = 5 (fondamental) et Militant-e-s = 3 (important)**

A la fois cause et conséquence du repli européen sur le plan migratoire et de la percée des mouvements souverainistes et populistes, cette montée du racisme et de l'islamophobie nourrit le sentiment de frustration relative et d'injustice au niveau individuel (voir infra). Elle est exploitée par les groupes salafistes quiétistes d'un côté, les groupes jihadistes et surtout l'OEI, de l'autre. Ils l'utilisent comme l'argument principal pour convaincre les personnes discriminées du « retour en terre d'islam » ou du départ pour les territoires de l'Organisation Etat Islamique (Syrie et Irak)<sup>92</sup>.

Cette intolérance grandissante à l'égard de l'altérité marque la fin du mythe de la migration heureuse, diminue l'attrait de l'émigration économique en Europe, ce qui a rendu le départ pour une zone de

89 Alison Pargeter, « Radicalisation in Tunisia, Islamist Radicalisation in North Africa », dans George Joffré (ed.), « Islamist Radicalisation in North Africa, Politics and Process » (Routledge, 2011), p. 77.

90 Ibid, p. 83.

91 Michael Marcusa, « Radicalism on the Periphery: History, Collective Memory, and the Cultural Resonance of Jihadist Ideology in Tunisia », Comparative Politics, Volume 51, Number 2, (January 2019), p.178.

92 Murtaza Hussain, « Prison dispatches from the war on terror: American explains what drove him to extremism » (The Intercept, 22 mars 2017) ; Romain Caillet, « Salafistes et djihadistes : quelles différences, quels points communs ? » (Le Figaro, 26 novembre 2015), <http://www.lefigaro.fr>.

conflit plus probable. Elle renforce les blessures identitaires des personnes d'origine tunisienne vivant sur le sol européen, notamment celles qui y sont nées, ainsi que leur identification à un groupe religieux persécuté à l'échelle internationale (voir infra). Elle a tendance à les exclure de la communauté nationale française, les encourageant à développer une religiosité plus rigoureuse et ostentatoire afin de renverser le stigmate pour panser ces blessures, et augmente leur sentiment d'humiliation. Ceci a une influence en Tunisie. Lors des vacances estivales, les Tunisiens ou Européens d'origine tunisienne côtoient les membres de leurs familles en Tunisie et racontent des anecdotes qui illustrent les discriminations dont ils sont victimes.

Cette montée du racisme et de la xénophobie se poursuit inexorablement, notamment en France. Elle est renforcée par le succès grandissant des mouvements souverainistes et populistes dont l'audience s'est démultipliée depuis la crise internationale du Covid-19 et les mesures inédites de contrôle social mises en place de manière souvent unilatérale dans ce cadre par les différents gouvernements<sup>93</sup>.

## L'IDENTIFICATION INDIVIDUELLE À UN GROUPE RELIGIEUX PERSÉCUTÉ À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

**Social = X ; Individuel : Desperados = 2 (marginal) et Militant-e-s = 4 (très important)**

L'argument selon lequel les musulmanes sont attaquées en tant que communauté à l'échelle internationale constitue un élément essentiel du discours salafiste-jihadiste<sup>94</sup>. L'identification à un groupe persécuté et appartenant à l'islam encourage l'adoption de l'extrémisme violent sur le plan individuel<sup>95</sup>. Cette identification renvoie, en partie, à l'angoisse de la disparition des musulmanes en tant que communauté, angoisse présente dès le processus de construction de l'Etat moderne dans la deuxième moitié du XIXe et alimentée par le développement de la société de consommation depuis les années 1930 (multiplication des signes et objets d'identification séculiers)<sup>96</sup>.

Cette identification renforce la perception de l'injustice subie par les citoyens (au niveau national) et les musulmanes (au niveau international), injustice nourrie par un récit selon lequel un complot pluriséculaire mis en place par l'Occident infidèle et ses agents et mercenaires (Israël, Etats Unis, Chiïtes, régime de Bachar al Assad, Russie etc.) vise à anéantir les vraies musulmanes<sup>97</sup>. Sur le plan individuel, le recours à la violence peut devenir une fin en soi, intensifiant le sentiment d'appartenance à une communauté imaginée en exhibant sa puissance<sup>98</sup>.

93 William Avis, "The COVID19- pandemic and response on violent extremist recruitment and radicalization", Helpdesk Report, K4D, (4 may 2020).

94 « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia », (Search For Common Ground, 2016), p.29. Des membres du groupe de Sousse qui a rejoint un groupe armé (le groupe Soliman) et avait affronté les forces de l'ordre en 2006 avaient notamment évoqué ce point durant leur interrogatoire. Alison Parfeter, « Radicalisation in Tunisia, Islamist Radicalisation in North Africa », dans George Joffré (ed.), « Islamist Radicalisation in North Africa, Politics and Process » (Routledge, 2011), p. 91 ; Jeunes salafistes d'un quartier populaire de Tunis, entretiens avec l'auteur, juin 2012.

95 « Understanding radicalisation, A Literature review of models and drivers », (WANA institute, 2016), p. 21.

96 Pour un point de vue psychanalytique sur la question, voir les analyses de Fethi Ben Slama, notamment « Un furieux désir de sacrifice. Le surmusulman » (Le Seuil, 2016). Sur la pénétration des « objets sans nom » et la survivance des « noms sans objets » dans la Tunisie des années 1930, voir Jacques Berque, « Le Maghreb entre deux guerres » (Le Seuil, 1962).

97 Nizar Ben Salah, Roland Gillah et Nabil Barakati, "Tackling Youth Radicalization through Inclusion in Post-Revolutionary Tunisia The Research Literature Review", Maghreb Economic Forum, (2019); Emna Ben Mustapha Arab and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018).

98 René Girard, La violence et le sacré, (Grasset et Fasquelle, 1972).

## L'ISLAMISME RADICAL NON TERNI PAR LA GUERRE CIVILE COMME EN ALGÉRIE

**Social = 2 (marginal) ; Individuel : Desperados = 1 (négligeable) et Militant-e-s = 2 (marginal)**

Contrairement à l'Algérie, la Tunisie n'a pas connu de mouvement islamiste radical et de violence islamiste notable dans les années 1980-1990, laquelle aurait terni l'attrait de cette forme d'extrémisme violent au niveau individuel. Durant sa période la plus « révolutionnaire », à la fin des années 1980, Ennahdha, d'orientation frère musulmane, était déjà assez pragmatique sur le plan politique et religieux. Ce parti ressemblait davantage au Hamas algérien qu'au Front Islamique du Salut (FIS)<sup>99</sup>. Sa base était moins populaire que celle du FIS. Elle était surtout concentrée dans les milieux intellectuels<sup>100</sup>. Les ouvriers et les exclus de tous bords ne s'y sont pas retrouvés comme au sein du FIS<sup>101</sup>.

Après le départ de Ben Ali, les jeunes des zones péri-urbaines se sont pour la première fois sentis représentés par une organisation politique radicale, Ansar Charia, qui était libre de ses mouvements de 2011 à 2013. A partir d'août 2013, la répression de ce collectif salafiste-jihadiste n'a pas débouché sur une guerre civile comme en Algérie à la suite de la dissolution du FIS en mars 1992. L'utopie islamiste radicale est, en un sens, restée intacte, du moins jusqu'aux premiers revers militaires de l'OEI et à la montée des violences entre groupes jihadistes à partir de 2014. La chute, en mars 2019, de la dernière enclave militarisée de l'OEI à Baghouz dans l'Est syrien, les violences et les exactions de cette organisation au Moyen-Orient et, dans une certaine mesure, ses actions terroristes en Tunisie en 2015, ont réduit l'attrait de cette utopie.

## PROJET POLITIQUE HISTORIQUE D'UNIFICATION DE LA ZONE MENA

**Social = 3 (important) ; Individuel : Desperados = 1 (négligeable) et Militant-e-s = 2 (marginal)**

Un sentiment diffus existe en Tunisie selon lequel les Etats de la zone Moyen-Orient/Afrique du Nord (MENA) tendent à se diviser sur des bases ethniques, identitaires et confessionnelles. A l'échelle régionale, les projets portés par les élites politiques depuis le début du XXe siècle sont toujours allés dans le sens de l'unité de la région (mouvement national, socialisme, nationalisme arabe, islamisme de type frère musulman, jihadisme) et la réalité est toujours allée dans le sens de la division. Le salafisme-jihadisme a été, dans sa phase d'expansion, le courant idéologique qui incarnait le mieux ce projet politique historique d'unité<sup>102</sup>. Avant de perdre la majeure partie de ses territoires en 2016<sup>103</sup>, l'Organisation de l'Etat islamique (OEI) utilisait la violence et le terrorisme au service de la construction d'un nouvel Etat (considéré comme davantage viable) avec une dimension moderne (administration, contrat social implicite) et communautaire (religion). Ceci a contribué à sa popularité, notamment chez les individus possédant une certaine culture théologico-politique, et encouragera certains d'entre eux à devenir militants.

99 Luiz Martinez, « La Guerre civile en Algérie » (CERI/Karthala, 1998).

100 Elbaki Hermassi, « La société tunisienne au miroir islamiste », Maghreb-Machrek, no. 1984) 103), p. 55-39.

101 Ibid ; Moussa Bourekba, « Countering violent extremism in the MENA region : time to rethink approaches and strategies », Euromesco Policy Brief, no. 6317 (mai 2016), p. 72.

102 R. B. Furlow, K. Fleischer et Steven R. Corman, « De-Romanticizing the Islamic State's Vision of the Caliphate », Report 1402 (Center for Strategic Communication, 2014), <http://csc.asu.edu/wpcontent/uploads/pdf/csc-1402deromanticizing-islamic-state-caliphate.pdf>. ; Hassen Abou Heniya et Mohamed Abou Raman, تنظيم الدولة الإسلامية الأئمة السنة و الشراع على الجهادية العالمية Fondation, Friedrich Ebert (2015).

103 « Comprendre l'Après Daech » (Service canadien du renseignement de sécurité et Interaxions, mai 2017).

## 3.2 FACTEURS SOCIO-CULTURELS

### DÉSIR DE VIVRE SON INDIVIDUALITÉ CONTRARIÉE

**Social = X ; Individuel : Desperados = 4 (très important) et Militant-e-s = 2 (marginal)**

Une partie de la jeunesse tunisienne, celle issue des régions défavorisées et des zones péri-urbaines, ne possède pas les moyens matériels nécessaires pour conquérir son autonomie (décohabitation parentale, location d'un appartement, mariage<sup>104</sup>, vie de famille). Pourtant, celle-ci a accès à un certain niveau d'éducation, partage des valeurs individualistes de consommation et remet en cause l'autorité de la génération précédente, laquelle possède davantage de patrimoine sans être pour autant mieux armée qu'elle pour comprendre et affronter les défis de la société mondialisée.

Résidants chez leurs parents, ces jeunes sont soumis à l'autorité de leur père (le chef de famille) bien qu'ils considèrent que cette autorité est désuète. Dans le même temps, leur mère exerce une pression sociale culpabilisante, notamment sur les jeunes de sexe masculin, lorsqu'ils ne parviennent pas à conquérir un statut social à la hauteur de l'investissement scolaire que celle-ci a réalisé. Cette situation est génératrice de souffrances psychologiques qui peuvent conduire, dans des situations extrêmes, au suicide. Parfois, ces jeunes cherchent une manière d'assoir une certaine autorité morale au sein du foyer afin d'échapper à cette situation.

Vu qu'ils ne peuvent prôner les valeurs individualistes dont la légitimité dépend de leur capacité à les réaliser, certains jeunes de sexe masculin tentent de renverser l'autorité parentale en affichant une piété ostentatoire censée puiser ses fondements dans une tradition ancestrale (l'islam originel). Il n'est pas rare que ces jeunes lancent des fatwas (règles religieuses) au sein du cercle familial, polémiquent avec leurs parents sur le terrain religieux et leur affirment que ces derniers ne maîtrisent pas la lecture authentique de l'islam. Sur le plan individuel, cette attitude peut encourager à adopter l'extrémisme violent lorsque des éléments de langage politique viennent la justifier.

A ceci s'ajoute la frustration sexuelle des jeunes hommes, alimentée par l'interdiction légale du concubinage et les difficultés à accéder à des partenaires sexuels sans moyen financier permettant de se soustraire au regard d'autrui (possession d'un véhicule personnel ou d'un appartement notamment). C'est ainsi que, entre 2011 et 2013, de nombreux jeunes de sexe masculin et féminin des zones péri-urbaines ont adopté le style de vie salafiste et se sont rapproché-e-s des thèses jihadistes et de l'organisation Ansar Charia, non parce qu'ils/elles étaient séduit-e-s par l'extrémisme violent, mais parce qu'ils/elles entendaient vivre une sorte de « dolce vita » ou de « movida » islamiste (multiplication des partenaires sexuels dans le cadre de mariages coutumiers pour les hommes et accès à un simulacre d'union conjugale per-

104 L'âge au mariage est en effet en recul constant notamment dans les classes populaires, entraînant une sorte de malthusianisme de la pauvreté accompagnée d'importantes frustrations sexuelles ; Regional Programmatic Framework for the Prevention of Violent Extremism in the Arab States (UNDP, 2017), p.23 ; Michaël Béchir Ayari et Vincent Geisser, « Renaissance arabes, 7 questions clés sur des révolutions en marche », (Editions de l'Atelier, 2011), notamment le chapitre 6 « Révolutions démocratiques, révolutions démographiques ? ».

mettant de s'extraire de la pression familiale et de fonder une famille pour les femmes, consommation de cannabis, sentiment d'avoir renversé l'ordre établi en s'impliquant, pour les hommes, dans la gestion quotidienne du quartier délivré des forces de sécurité et en accédant aux plaisirs réservés aux « riches »).

Au moment de la répression qui a visé l'organisation, certain-e-s ont été emprisonné-e-s ou ont fui pour des zones de conflit afin d'échapper aux arrestations, adoptant ou renforçant de la sorte leur extrémisme violent, alors que, initialement et pour une part non négligeable, leur motivation principale était de vivre leur individualité contrariée. Le cas des sœurs Chikaoui qui adoptent les codes salafistes de manière ostentatoire telle une contre-culture adolescente, le montre<sup>105</sup>.

En Tunisie, l'étroitesse de l'offre identitaire contrarie davantage l'émergence de cette individualité. Le nombre peu élevé de modèles d'identification que la diffusion de produits de consommation et de loisirs (en particulier dans les zones péri-urbaines) définissant des sous-cultures juvéniles (hip-hop, skate, rock, etc.) permet et renforce l'attrait du salafisme quiétiste ou jihadiste. Celui-ci fait figure de rare style alternatif de vie disponible en mesure de satisfaire un certain désir hédoniste couplé à une certaine solidarité de groupe.

### PERTE DES SOLIDARITÉS FAMILIALES ET COMMUNAUTAIRES ET LA RECHERCHE DE LIENS DE SUBSTITUTION

**Social = 2 (marginal) ; Individuel : Desperados = 2 (marginal) et Militant-e-s = 2 (marginal)**

La littérature sur l'extrémisme violent privilégie les explications en termes de déstructuration des liens familiaux et communautaires dans des sociétés où l'Etat et ses grandes instances de socialisation ne sont pas en mesure de combler le vide créé par la perte de ces liens. Ceci est le cas de la plupart des pays en voie de développement et même de certains pays développés qui ont peu investi dans les politiques de redistribution sociale et ne disposent pas, ou plus, de services publics de qualité.

C'est un classique sociologique qui remonte à Ferdinand Tönnies (années 1920) selon lequel le passage de l'ère préindustrielle à la société industrielle détruisait les liens fondés sur le sang, l'affection, le respect et la crainte de la société traditionnelle. Ces liens étaient remplacés par des liens rationnels fondés sur le contrat et l'intérêt<sup>106</sup>. Lorsque ces derniers liens sont absents et que les premiers disparaissent, l'individu vit une sorte de situation intermédiaire anxiogène et frustrante l'encourageant à recourir à l'action révolutionnaire violente<sup>107</sup>.

L'entrée dans un groupe extrémiste violent a tendance à être expliquée dans une optique similaire, d'autant que les collectifs jihadistes et l'OEI se posent volontiers comme des organisations totalitaires. La perte des solidarités familiales (en Tunisie, le taux de divorce est parmi les plus élevés au monde)<sup>108</sup> et communautaires pousserait à entrer dans un collectif faisant figure de communauté de substitution

105 ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018).

106 Ferdinand Tönnies, « Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure » (Retz-Centre d'Études et de Promotion de la Lecture, 1977).

107 Voir notamment les analyses de Talcott Parsons : Uta Gerhardt (ed.), « Talcott Parsons on National Socialism » (De Gruyter, 1993).

108 ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018).

compensant la destruction de ces solidarités par la fraternité ou la camaraderie<sup>109</sup>. Sur le plan individuel, l'entrée dans un collectif salafiste-jihadiste a ainsi tendance à être interprétée comme la recherche d'appartenance à une nouvelle famille<sup>110</sup>, permettant de réduire la souffrance psychologique engendrée par un rapport anémique à la société ou une vulnérabilité psycho-sociale<sup>111</sup>. Or, ce facteur est trop général, il conviendrait de diminuer son poids explicatif et le prenant néanmoins en considération.

## LE DÉFICIT D'AUTORITÉ PATERNELLE AU SEIN DES MÉNAGES

**Social = X ; Individuel : Desperados = 2 (marginal) et Militant-e-s = 1 (négligeable)**

La perte de l'autorité du père au sein de la famille nucléaire (en majorité la norme en Tunisie), lequel n'est pas le seul détenteur de l'autorité familiale, est souvent convoquée dans les analyses<sup>112</sup>. Or, en soi cette variable est une variable intermédiaire qui dépend de facteurs plus déterminants. C'est le cas du père tué au combat, qui sous-entend en général l'existence d'un conflit meurtrier dans le pays. Le déficit d'autorité paternelle peut être causé par le brouillage des repères traditionnels de genre ; une activité professionnelle chronophage du père, laquelle joue différemment selon les milieux sociaux. Elle peut également être liée à des conflits générationnels engendrés par la transformation rapide des sociétés ou par le faible tissu associatif et la défaillance des instances de socialisation nationale traduisant ce manque d'autorité du père en absence d'encadrement de l'enfant, etc. Le poids explicatif de ce facteur en est conséquemment réduit.

## LUTTE CONTRE LA STIGMATISATION ET CONQUÊTE D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ

**Social = 2 ; Individuel : Desperados = 4 (très important) et Militant-e-s = 3 (important)**

L'entrée dans un groupe extrémiste violent, dans le cas où celui-ci est clandestin et criminalisé, peut être une manière de remplacer une forme de stigmatisation sociale par une autre, plus supportable sur le plan psychologique. De même, défendre une cause par les armes dote l'individu d'une identité totale qui efface les autres, lesquelles sont en règle générale imposées socialement et stigmatisantes.

C'est le cas, par exemple, du petit délinquant considéré comme déviant qui, en recourant à l'action armée, est stigmatisé de nouveau, mais pour la défense d'un principe supérieur commun (cause jihadiste)<sup>113</sup>. C'est le cas également des personnes rejetées pour leur physique ou leur orientation sexuelle<sup>114</sup>. En février 2011, dans un village dans l'ouest de la Tunisie, un des premiers militants jihadistes de l'après Ben Ali était connu pour ses pratiques homosexuelles<sup>115</sup>.

109 « Preventing and responding to violent extremism in Africa: a development approach », Regional and Multi-Country Project Document, (UNDP, 2016), p. 11-10.  
 110 Voir Nizar Ben Salah, Roland Gillah et Nabil Barakati, « Tackling Youth Radicalization through Inclusion in Post-Revolutionary Tunisia The Research Literature Review », Maghreb Economic Forum, (2019). Ce type d'analyse était également utilisée dans les années 1970 pour expliquer l'entrée en militance communiste. Voir Bernard Pudal, « Prendre parti, pour une sociologie historique du PCF » (Presses de Sciences Po, 1989).  
 111 Ban Ki Moon, « Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent », rapport du Secrétaire général : A/24, 24-674/70 décembre 2015 ; « Preventing and responding to violent extremism in Africa: a development approach », Regional and Multi-Country Project Document, (UNDP, 2016), p. 11-10.  
 112 « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia », (Search For Common Ground, 2016), p.22, 19, 12 ; David Thomson, « Les Revenants » (Le Seuil, 2016), p. 218.  
 113 Rik Coolsaet, « Facing the Fourth Foreign Fighters Wave: What Drives Europeans to Syria, and to Islamic State? Insights from the Belgian Case » (Egmont Paper 81, mars 2016), cité par « Unverstanding radicalisation, A Literature review of models and drivers », (WANA institute, 2016), p. 19 ; « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia », (Search For Common Ground, 2016), p.22. Luc Boltanski et Laurent Thévenot : De la justification, (Paris, Gallimard, 1991).  
 114 Arie W. Kruglanski et al., « The Psychology of Radicalization and Deradicalization: How Significance Quest Impacts Violent Extremism », Advances in Political Psychology 35, suppl. 2014) 1). Des études sociologiques ont également montrés que dans certains quartiers populaires en France où l'homosexualité est fortement stigmatisée, certains homosexuels contractaient volontairement le HIV (barebacking) préférant être identifié en tant que malade plutôt qu'homosexuel. Voir Christophe Broqua, F. Lert et Y. Souteyrand (dir.), « Homosexualités au temps du sida. Tensions sociales et identitaires » (ANRS, 2003).  
 115 Habitants d'un village du Nord-Ouest, entretiens avec l'auteur, Nord-Ouest du pays, 2012.

Dans une optique similaire, plusieurs auteurs considèrent l'engagement extrémiste violent comme une façon de pallier une blessure narcissique (perte de sens)<sup>116</sup> engendrée par des stigmatisations identitaires et humiliations à répétition (notamment de la religion dans sa dimension communautaire)<sup>117</sup>. Celles-ci se traduisent par le désir fondamental de devenir quelqu'un (un héros)<sup>118</sup>, pour les jeunes hommes de revivre le mythe de la virilité à travers le port d'armes lourdes, de reconquérir sa dignité perdue<sup>119</sup>, de transformer le mépris de soi et sa propre indignité en mépris de l'autre et en sacralisation de soi<sup>120</sup> ou de transformer la haine de soi en haine de l'autre<sup>121</sup>.

## PERTE DES REPÈRES TRADITIONNELS DE GENRE

**Social = X ; Individuel : Desperados = 2 (marginal) et Militant-e-s = 2 (marginal)**

La perte des repères traditionnels de genre, plus exactement des « perceptions différenciées de masculinité et de féminité », peut « expliquer en partie certaines raisons psychologiques pour le renouveau des idéologies extrêmes et notamment du salafisme-djihadiste »<sup>122</sup>. La meilleure réussite scolaire des femmes, en particulier dans l'enseignement secondaire, leur propension à accepter plus facilement un emploi sous-payé et non formel dans l'agriculture, les services ou l'industrie textile, combiné au cadre juridique libéral en Tunisie par rapport au reste de la région (notamment en ce qui concerne la garde des enfants qui a tendance à aller de manière systématique aux épouses en cas de divorce) leur donne une force économique et un contrôle sur les enfants qui leur permet de contester les rapports de domination patriarcaux au sein du foyer. Dans le même temps, beaucoup continuent de gérer l'argent du ménage et de s'investir dans l'éducation de la descendance comme la tradition le légitime, ce qui ajoute à leur pouvoir potentiel.

En 2021, Les politiques publiques visant à l'égalité des sexes sont souvent vécues comme un favoritisme de l'Etat envers les femmes, générateur de frustration chez nombre d'hommes<sup>123</sup>. A l'issue d'un contrat implicite entre époux, certaines femmes acceptent de céder sur la religiosité de façade (notamment une diminution de la présence dans l'espace public – à travers une invisibilité ostentatoire qui se manifeste par le port du voile intégral ou semi-intégral –, sur le fait de remplir l'ensemble des tâches ménagères afin que le mari ne remette pas en cause les fondements de son indépendance économique). Plusieurs hommes interprètent cet accroissement du pouvoir virtuel des femmes au sein du foyer comme une perte des repères traditionnels de genre, et donc de masculinité. Celle-ci les place dans une situation de dissonance cognitive<sup>124</sup> qui peut les encourager à entrer dans une pratique plus rigoriste de l'islam, voire, si un ensemble de conditions sont réunies, à adopter un point de vue extrémiste violent.

Les femmes peuvent faire de même. Il n'est pas rare que les femmes se radicalisent et s'engagent dans des groupes extrémistes violents pour échapper aux pressions sociales et familiales. Il peut s'agir de la

116 Arie W. Kruglanski et al., « The Psychology of Radicalization and Deradicalization: How Significance Quest Impacts Violent Extremism », Advances in Political Psychology 35, suppl. 2014) 1), p. 73.  
 117 Ibid.  
 118 « Unverstanding radicalisation, A Literature review of models and drivers », (WANA institute, 2016), p. 18 ; « Preventing Violent Extremism: Libya and the North Africa Region », Summary Record, (UNDP/Government of the Netherlands Round Table Discussion, 20 décembre 2016), p. 6.  
 119 David Thomson, « Les Revenants » (Le Seuil, 2016), p. 190.  
 120 ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018).  
 121 Nizar Ben Salah, Roland Gillah et Nabil Barakati, « Tackling Youth Radicalization through Inclusion in Post-Revolutionary Tunisia The Research Literature Review », Maghreb Economic Forum, (2019)  
 122 ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018), p.29.  
 123 Ibid., p.52.  
 124 L'individu tend à réduire la dissonance possible entre les divers éléments cognitifs qui se présentent à lui (ceux qui se manifestent à son esprit). Lorsqu'il y a contradiction entre plusieurs éléments, ici entre la perception du rôle traditionnel et la réalité des rapports de force au sein du ménage, l'individu peut opérer un travail de réduction de la dissonance dont le moins coûteux psychologiquement et émotionnellement consiste à éviter de percevoir cette réalité et d'entrer dans une série de justifications du rôle traditionnel (cette nécessité de justification peut ainsi l'encourager à pratiquer une religiosité plus rigoriste). Leon Festinger, « A theory of cognitive dissonance » (Stanford University Press, 1957) ; Alfred Schütz, « Essais sur le monde ordinaire » (Éditions du Félin, 2007).

volonté de s'émanciper du modèle patriarcal, de se prémunir contre l'éclatement familial, d'échapper à la violence familiale et/ou communautaire, de s'affranchir des pressions sociales poussant au mariage et de répondre au besoin d'appartenir à une communauté qui assure une plus grande sécurité.

L'adhésion à la doctrine salafiste-jihadiste autorise ainsi un retour à des identités de genre mythifiées (l'homme équivaut au courage, la femme redevient une épouse protégée et une mère digne). Ces identités sont fixées par une vision du monde binaire (pur et impur) qui apporte des certitudes<sup>125</sup> et réduit le phénomène anxiogène de dissonance cognitive.

## RÉPONSE À L'INSTRUMENTALISATION DE LA CAUSE FÉMININE PAR L'ÉTAT AUTORITAIRE

*Social = X ; Individuel : Desperados = 1 (négligeable) et Militant-e-s = 2 (marginal)*

La présence de femmes dans l'extrémisme violent peut se comprendre en partie comme un engagement politique alternatif en réponse à l'instrumentalisation de la cause féminine par l'Etat<sup>126</sup>. Les régimes de Bourguiba et Ben Ali avaient, en un sens, institutionnalisé la cause féminine, l'assimilant à la lutte pour la modernité de type occidental dont ils se prévalaient. L'engagement des femmes jihadistes peut ainsi se comprendre, en partie, comme un rejet de cette assimilation entre cause féminine et modernité occidentale. Cette association nie, en effet, la possibilité d'émancipation des femmes au sein d'un Etat et d'une société qualifiée d'authentiquement islamique.

Les femmes ne sont pas pacifiques et anti-extrémistes par nature comme ont tendance à le soutenir certaines approches visant à prévenir l'extrémisme violent<sup>127</sup>. Malgré le faible nombre de femmes arrêtées pour terrorisme, leur rôle de guerrière est encensé par certains groupes jihadistes. Dans ses vidéos de propagande et communiqués, Okba Ibn Nafa évoque de manière régulière la fusillade de Oued Ellil (octobre 2014) déclenchée à l'issue d'une perquisition de domicile au cours de laquelle quatre militantes jihadistes ont perdu la vie en tirant sur les forces de la garde nationale<sup>128</sup>. En outre, un nombre grandissant de femmes s'occupent d'activités de recrutement et de coordination au sein de cellules dormantes<sup>129</sup>. Celles-ci conçoivent leur engagement jihadiste comme un choix.

125 ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018).

126 ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018).

127 « People, not pawns, women's participation in violent extremism across MENA », Research Brief, no. 1 (USAID, Septembre 2015), p. 2. International Crisis Group, "A Course Correction for the Women, Peace and Security Agenda", Briefing n°5, Gender and Conflict (9 December 2020). Voir également ce spot du ministère de l'Intérieur tunisien, [https://www.youtube.com/watch?v=TjYGcJVN\\_Bw](https://www.youtube.com/watch?v=TjYGcJVN_Bw)

128 Vidéos et communiqués d'Okba Ibn Nafa, 2016-2014.

129 Membres des forces de sécurité, entretiens avec l'auteur, 2017-2016.

## 3.3 FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

### RECHERCHE D'UN MEILLEUR STATUT SOCIAL, D'OPPORTUNITÉS D'ACCUMULATION FINANCIÈRE ET D'UN CONJOINT

*Social = X ; Individuel : Desperados = 4 (très important) et Militant-e-s = 2 (marginal)*

Le départ dans les zones de conflit est souvent motivé par la recherche d'un meilleur statut social dont l'accès est rendu difficile par le blocage de l'ascenseur social. En contrepoint, les attributs de résistance physique et les capacités stratégiques militaires permettent de conquérir un meilleur statut social. Celui-ci s'accompagne également d'une plus grande liberté de choix de conjoints ou de partenaires sexuels<sup>130</sup>. Ces motivations ressemblent à celles qui poussent à intégrer un groupe délinquant ou criminel<sup>131</sup>. La littérature sur l'extrémisme violent tend à les surévaluer. Or, elles sont davantage opérantes pour les desperados que les militant-e-s.

L'argent, que le/la combattant-e redistribue en partie à sa famille de la même manière qu'un-e migrant-e économique, joue un rôle fondamental pour les desperados. Plusieurs habitant-e-s des quartiers populaires affirment que les recruteur-riche-s insistent sur l'argument financier pour convaincre de partir au combat dans une zone de conflit. Ces dernier-e-s, payés 3 000 dollars par recrue, « se promènent dans les lieux publics, notamment dans les cafés »<sup>132</sup> à la recherche de jeunes Tunisien-ne-s présentant le profil de l'émigré-e clandestin-e (jeune chômeur-se ou semi-chômeur-se disposant de faibles revenus), s'entre-tiennent avec eux/elles sur l'opportunité de trouver une occupation rémunérée en Libye ou au sein de ce qui est qualifié de « vrai Etat », c'est-à-dire l'Etat islamique en Irak et en Syrie. Ces jeunes considèrent l'engagement dans un groupe armé comme un simple travail rémunéré et non comme un engagement militant, même si la plupart possèdent, ou peuvent apprendre sur le tas, quelques éléments de discours salafiste-jihadiste<sup>133</sup>.

130 « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia », (Search For Common Ground, 2016), p. 21-19, p. ; « Unverstanding radicalisation, A Literature review of models and drivers », (WANA institute, 2016), p. 17 ; Moussa Bourekba, « Countering violent extremism in the MENA region : time to rethink approaches and strategies », Euromesco Policy Brief, no. 6317 (mai 2016), p. 10.

131 « Preventing violent extremism through promoting inclusive development, tolerance and respect for diversity », Global meeting, (UNDP, Oslo, 16-14 mars 2016), p. 23.

132 Habitant d'une zone péri-urbaine du grand Tunis, entretien avec l'auteur, 2014.

133 Habitants des quartiers populaires du grand Tunis, entretiens avec l'auteur, 2014-2013. Des petites annonces étaient même publiés dans des quotidiens nationaux proposant des emplois en Libye (ingénieur, plomberie, construction) sans en préciser la localisation exacte, en réalité dans les territoires contrôlés par l'OEI dans la région de Syrte. Habitants de Ben Guerdane et de Médénine, entretiens avec l'auteurs, 2014-2013.

128 Vidéos et communiqués d'Okba Ibn Nafa, 2016-2014.

129 Membres des forces de sécurité, entretiens avec l'auteur, 2017-2016.



## MARGINALISATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE D'UNE PARTIE DE LA JEUNESSE

**Social = 4 ; Individuel : Desperados = 4 (très important) et Militant-e-s = 2 (marginal)**

Les jeunes au sens large constituent un groupe social davantage réceptif à l'extrémisme violent en raison, tout d'abord, de leur plus grande exclusion sociale et économique (chômage, grande pauvreté, manque d'inclusion dans la vie publique, décrochage scolaire<sup>134</sup>). La plupart des tables rondes réunissant des jeunes Tunisiens ont tendance à se focaliser sur cette question<sup>135</sup>. Celle-ci relève une nouvelle acuité étant donné les conséquences économiques et sociales néfastes des mesures prises par les autorités tunisiennes pour lutter contre la pandémie de Covid-19 (montée du chômage de près de 4 points, baisse de la valeur ajoutée dans l'ensemble des secteurs, notamment la restauration et l'hôtellerie, perte de revenu des commerçant-e-s de l'informel). Les groupes les plus fragiles sur le plan social, en l'occurrence une partie de la jeunesse, sont impactés en priorité<sup>136</sup>. L'extrémisme violent en Tunisie est un phénomène générationnel concernant « une génération de jeunes ayant accès à moins d'opportunités que la génération précédente et connaissant une marginalisation économique (chômage) dans une société minée par la corruption »<sup>137</sup>. Ceci était déjà le cas avec l'islamisme de type frère musulman dans les années 1980.

Nombre de jeunes affirment percevoir leur vie comme le fait de subir une série de violences symboliques et matérielles qui les conduisent à se sentir étrangers dans leur propre pays, et donc à s'identifier à une communauté imaginée supranationale (nation islamique) ou infranationale (famille, clans, voisinage, quartier,<sup>138</sup> ville, région)<sup>139</sup>.

En outre, la jeunesse constitue une étape charnière dans la vie d'un individu au cours de laquelle celui-ci est plus influençable et donc davantage réceptif aux idéologies antisystèmes (disponibilité biographique et cognitive)<sup>140</sup>. Durant cette période, les contraintes personnelles (emploi à plein temps, vie de couple et/ou de famille) qui augmentent les coûts de l'engagement politique sont moindres, voire inexistantes. Les rencontres avec les autres individus sont généralement plus nombreuses (la taille du réseau de sociabilité augmente généralement, notamment chez les étudiant-e-s) et marquantes.

Dans les zones péri-urbaines déshéritées, les pouvoirs publics n'ont plus accès à un nombre grandissant de jeunes marginalisés<sup>141</sup>. Ceux-ci cumulent des activités de petite délinquance, sont recherchés par la police et détruisent parfois leurs papiers d'identité afin de devenir invisibles. Depuis 2011, l'abandon sco-

134 ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018) et Sami Brahem, 2016, 2014, « السلفية الجهادية في تونس الواقع والمآلات, التهميش مدخل لتفكيك ظاهرة الإرهاب », Lisa Watanabe, "Preventing Violent Extremism in Tunisia", Policy Perspectives Vol. 3/6, (May 2018).

135 Emna Ben Mustapha Arab and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018). . Observatoire tunisien de prévention de l'extrémisme violent, « Feuille de route de recommandations de la société civile tunisienne pour la prévention de toutes les formes d'extrémisme violent en Tunisie », (Janvier 2021).

136 Programme des Nations Unies pour le développement, Tunisie, « Lancement de l'étude économique de la pandémie de la Covid19- sur l'économie tunisienne pour l'année 17 », « 2020 juin 2020).

137 « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia » (Search For Common Ground, 2016), p. 23.

138 Comme le note Rim Ben Ismail et al., « la fracture territoriale n'est pas seulement entre régions à savoir littoral/zones intérieures tel que l'indique de nombreux auteurs mais elle est aussi intra urbaine où les signes et les expressions de richesse cohabitent avec les signes de pauvreté [...] les quartiers périurbains sont devenus des quasi-ghettos » se transformant ainsi en lieux d'affect [...] La société globale où se cristallise l'injustice et l'exclusion, le quartier, devient un espace approprié de résistance collective., Rim Ben Ismail et al., « Pensée sociale et résonances avec extrémisme violent », Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, Avocats sans frontières, (novembre 2020), p.44.

139 Ibid.

140 Michaël Ayari, « Le prix de l'engagement politique dans la Tunisie autoritaire, gauchistes et islamistes sous Bourguiba et Ben Ali (2011-1959) » (IRMC-Karthala, 2017), p. 177-173.

141 Responsable de la délégation spéciale de Mnihla, commissaire de police à Ettahdhaman, habitants de Ettahdhaman, militants associatifs de Douar Hicher, entretiens avec l'auteur, Tunis, 2020-2012.

laire est en hausse, en particulier dans les espaces péri-urbains<sup>142</sup>. La Banque Mondiale estime à 33 % le nombre de jeunes Tunisiens entre 15 et 29 ans déscolarisés, qui n'occupent ni emploi ni ne suivent une formation professionnelle (NEET)<sup>143</sup>. La sévérité du système scolaire dans les établissements secondaires renforce ce phénomène. Le recours à l'exclusion définitive des élèves comme mesure disciplinaire est fréquent<sup>144</sup>. Cet accroissement de jeunes NEET augmente le nombre de desperados disponibles pour les groupes armés dans les zones de conflit en échange d'une rémunération<sup>145</sup>. L'institut tunisien des études stratégiques observe ainsi que près de la moitié des jihadistes tunisiens interrogés dans le cadre de leur étude publiée en janvier 2018 ont abandonné l'école au niveau secondaire<sup>146</sup>.

En général, les desperados de sexe masculin distribuent une partie de l'argent qu'ils/elles perçoivent à leur famille. Leur départ pour une zone de conflit joue le rôle d'émigration économique de substitution<sup>147</sup>. Plus les difficultés d'émigration légale et les risques d'émigration clandestine vers l'Europe occidentale augmentent, plus la possibilité de mourir au combat en Syrie, en Irak ou en Libye devient secondaire dans le cadre d'un projet migratoire de nature strictement économique<sup>148</sup>.

## DISCRIMINATIONS SOCIO-RÉGIONALES

**Social = 4 (très important) ; Individuel : Desperados = 4 (très important) et Militant.e.s = 4 (très important)**

Les discriminations régionales renforcent l'exclusion socio-économique que vivent la plupart des jeunes des zones péri-urbaines et des régions de l'intérieur du pays<sup>149</sup>. Elles se traduisent notamment par un accès plus restreint à l'emploi, au marché et au crédit et un traitement plus brutal de la part des forces de sécurité.

En effet, une manière de hiérarchiser moralement les Tunisiens selon leur aptitude à la modernité, reprenant en partie le discours colonial, est ancrée dans les mentalités. Mais la plupart des Tunisiens ne l'expriment pas ouvertement, car l'évoquer est tabou. Elle présente, au sommet, les Sahéliens, et plus largement les gens de la côte-Est, à travers les attributs d'individus travailleurs et ouverts sur l'altérité. Les descendant-e-s des élites traditionnelles (dites « beldis »), qualifié-e-s de civilisé-e-s et modéré-e-s (aristocratie foncière, bourgeoisie commerciale citadine avant l'indépendance, originaires des centres-villes de vieille urbanisation), les côtoient. A la base, se trouvent les descendant-e-s de nomades des régions intérieures, tardivement sédentarisés (XIX-XXe), à qui il est prêté les attributs d'individus turbulents et indisciplinés, voire séditionnels<sup>150</sup>.

142 Farouk Ben Ammar, « Tunisie : L'abandon scolaire, la grande plaie » (Huffpost Tunisie, 8 septembre 2016), <http://www.huffpostmaghreb.com>.

143 « Tunisia: Breaking the Barriers to Youth Inclusion » (The World Bank Group, 2014), [http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia/breaking\\_the\\_barriers\\_to\\_youth\\_inclusion\\_eng.pdf](http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia/breaking_the_barriers_to_youth_inclusion_eng.pdf).

144 UNDP Tunisie, « Compte rendu de l'atelier de réflexion sur la déradicalisation et la prévention de l'extrémisme violent (PEV) », (5 mars 2016, Tunis).

145 Moussa Bourekba, « Countering violent extremism in the MENA region : time to rethink approaches and strategies », Euromesco Policy Brief, no. 6317 (mai 2016), p. 10.

146 Lisa Watanabe and Fabien Merz, "Tunisia's jihadi problem and how to deal with it", Middle East Policy, Vol XXXIV, n2017) 4). Emna Ben Mustapha and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018).

147 « Tunisie : 53 % des jeunes veulent quitter le pays, selon la Commission européenne » (Webdo, 25 mars 2017), <http://www.webdo.tn>.

148 Moussa Bourekba, « Countering violent extremism in the MENA region : time to rethink approaches and strategies », Euromesco Policy Brief, no. 6317 (mai 2016), p. 10.

149 Valentina Colombo, « Multiple layers of marginalization as a paradigm of Tunisian Hotbeds of Jihadism », dans Arturo Varvelli (ed.), « Jihadist Hotbeds, Understanding Local Radicalization Processes » (ISPI, 2016).

150 International Crisis Group, « La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie », Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord 10) 177 mai 2017) ; Michaël Ayari, « Le prix de l'engagement politique dans la Tunisie autoritaire, gauchistes et islamistes sous Bourguiba et Ben Ali (2011-1959) » (IRMC-Karthala, 2017). Michael Marcusa, "Radicalism on the Periphery: History, Collective Memory, and the Cultural Resonance of Jihadist Ideology in Tunisia", Comparative Politics, Volume 51, Number 2, (January 2019).

Au cours des années 1960-1970, l'école républicaine a permis à beaucoup de citoyen-ne-s, quelle que soit leur place dans cette classification mentale discriminante, d'occuper des postes importants dans la fonction publique. Mais, à la fin des années 1970, l'ascenseur social est tombé en panne. Les recrutements dans le secteur public ont diminué sans que l'État ne dynamise suffisamment le secteur privé et y mette en place des dispositifs de protection sociale aussi attrayants que dans le public. Ceci a poussé de nombreux diplômé-e-s vers une fonction publique de plus en plus restrictive en termes d'offre d'emplois, augmentant en parallèle les discriminations à l'embauche<sup>151</sup> de ces descendant-e-s de nomades tardivement sédentarisé-e-s (XIX-XXe).

En 2017, une partie de ces Tunisien-ne-s, qui représentent la majorité des habitant-e-s, a rejoint les grands centres urbains au cours des vagues d'exode rural et intégré la classe moyenne. Mais une autre s'est établie dans les zones péri-urbaines déshéritées, espaces de ségrégation sociale, où une fraction importante vit dans la pauvreté et subit de multiples violences symboliques de la part des forces de l'ordre et de l'administration publique dès qu'ils quittent leur habitat d'appartenance<sup>152</sup>.

Le nom de famille (il permet de repérer l'origine territoriale d'une famille élargie) ainsi que les lieux de naissance et de résidence figurant sur la carte d'identité nationale aident à situer les gens. Beaucoup de Tunisien-ne-s affirment que les employeurs discriminent en fonction de ces critères et que les forces de sécurité respectent une sorte de hiérarchie tacite lorsque les agents sécuritaires prennent connaissance de ces informations<sup>153</sup>.

Un diplômé chômeur affirme par exemple : « c'est toujours la même chose. Le départ de Ben Ali n'a rien changé. Le nom de famille et le lieu de naissance est la première chose que les employeurs regardent. De nombreux diplômés originaires des régions déshéritées ne trouvent pas de travail parce qu'ils passent après les Sahéliens et les membres des grandes familles<sup>154</sup>».

Etant donné son côté tabou, ce type de discrimination, qui se superpose à discrimination genrée à l'embauche dans certains secteurs professionnels perçus comme exclusivement masculins, a tendance à être sous-estimée dans les entretiens de groupe. Si la plupart des études empiriques sur les causes de l'extrémisme violent insistent volontiers sur l'absence de perspectives socio-économiques, la marginalisation des gouvernorats de l'intérieur du pays et, surtout, les inégalités régionales de développement sont un élément structurant de l'injustice perçue par nombre de Tunisien-ne-s<sup>155</sup>. Peu de travaux évoquent ces discriminations pourtant fondamentales pour les deux niveaux d'analyse social et individuel.<sup>156</sup>

En effet, cette identification sociale d'un individu par le biais de l'origine géographique et identitaire de sa famille élargie le stigmatise. Cette filiation imposée par la société est beaucoup plus significative que son lieu de résidence comme facteur favorisant l'extrémisme violent. Les approches locales et territoriales de prévention de ce phénomène devraient en tenir compte.

151 Vallentina Colombo, « Multiple layers of marginalization as a paradigm of Tunisian Hotbeds of Jihadism », in Arturo Varvelli (ed.), « Jihadist Hotbeds, Understanding Local Radicalization Processes » (ISPI, 2016), note 18.

152 Voir Anour Boukhras, "The geographic trajectory of conflict and militancy in Tunisia", Carnegie endowment for international peace, (July 2017). Rim Ben Ismail et al., « Pensée sociale et résonances avec extrémisme violent », Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, Avocats sans frontières, (novembre 2020).

153 Un militant d'extrême gauche à la fin des années 1980, originaire du Sahel raconte « je m'étais fait arrêté lors d'une manifestation organisée par un syndicat étudiant islamiste, la police demandait les cartes d'identité et frappait tous les interpellés. J'ai montré la mienne quand ils ont vu que mon nom était sahélien, l'un d'eux m'a dit discrètement, qu'est-ce que tu fais avec ces gens-là ? tu es quelqu'un de bien toi ». Militant d'extrême gauche, entretien avec l'auteur, Tunis, septembre 2016.

154 Diplômé chômeur, Kasserine, août 2016.

155 ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018) ; « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia », (Search For Common Ground, 2016) ; « Experiences and perceptions of young people in Tunisia, The case of Douar Hicher and Ettadhamen » (International Alert, 2015) ; Georges Fahmi et Hamza Meddeb, « Market for Jihad, Radicalization in Tunisia » (Carnegie Middle East Center, 2015), p. 1.

156 Voir « Understanding the Local Drivers of Violent Extremism in Tunisia » (International Republican Institute, 2017).

## VIOLENCE QUOTIDIENNE DANS LES ZONES PÉRI-URBAINES

**Social = 3 (important) ; Individuel : Desperados = 5 (fondamental) et Militant-e-s = 3 (important)**

Les violences meurtrières sont relativement rares en Tunisie, mais les violences non létales sont répandues, notamment parmi les catégories défavorisées de la population qui en sont les premières victimes. C'est le cas des violences domestiques, de la violence à l'école (harcèlement entre élèves et punitions corporelles de la part d'instituteur-riche-s), de la violence dans les stades (en accroissement continue depuis la deuxième moitié des années 2000 et qui s'accélère depuis 2015) et de la violence des forces de l'ordre. Cette exposition à la violence est normalisée et vécue dès l'enfance comme les prémices de l'entrée dans la vie<sup>157</sup>. Elle augmente les chances qu'un individu adopte cette dernière comme mode de contestation sociale, comme le montrent les émeutes régulières qui éclatent dans les zones péri-urbaines (les dernières en date remontant au 16-20 janvier 2021), voire d'action politique, si une organisation prônant ce type d'action le recrute<sup>158</sup>.

Nombre de jeunes habitant-e-s des zones péri-urbaines perçoivent, en effet, le recours à la violence comme une réaction légitime, d'un côté, à la violence physique quotidienne subie et, de l'autre, à la violence symbolique des stéréotypes dont ils/elles sont victimes, notamment ceux qui les dépeignent comme des personnes extrémistes et inciviles<sup>159</sup>.

Entre 2011 et 2013, les jeunes habitués à la violence quotidienne, notamment aux affrontements avec la police, respectaient les consignes des dirigeant-e-s d'Ansar Charia, lorsque ceux/celles-ci mettaient en avant l'identité de leur quartier, y compris ses codes violents empruntés de sa culture délinquante<sup>160</sup>. Ce groupe salafiste-jihadiste, qui avait décidé ne pas utiliser la violence sur le territoire tunisien, s'est trouvé dépassé par sa base sociale. Il a ainsi recouru à des activités de vigilantisme de plus en plus musclées et a recouru à l'émeute à plusieurs reprises. Ces modes d'action étaient davantage l'expression de la violence de ces jeunes que le produit d'une stratégie politique.

## 3.4 PERCEPTIONS INDIVIDUELLES

### SENTIMENT DE FRUSTRATION RELATIVE ET ESPOIRS RÉVOLUTIONNAIRES DÉÇUS

**Social = X ; Individuel : Desperados = 4 (très important) et Militant-e-s = 5 (fondamental)**

En Tunisie, le sentiment de frustration relative est important<sup>161</sup> ; il renvoie au sentiment d'être frustré-e parce qu'on n'a pas ce qu'on pense que l'on devrait avoir. Cela signifie que l'individu ne vit pas forcément dans la misère absolue, mais est convaincu qu'il pourrait obtenir une meilleure condition sociale que celle

157 Rikke Hostrup Haugbolle and Ahlam Chemlali, "Everyday violence and security in Tunisia", Middle East Institute, (19 february 2019).

158 « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia » (Search For Common Ground, 2016), p. 21 ; Emna Ben Mustapha Arab and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018), p.77.

159 Rikke Hostrup Haugbolle and Ahlam Chemlali, "Everyday violence and security in Tunisia", Middle East Institute, (19 february 2019).

160 Jeunes de Douar Hicher, Douar Hicher, juin 2013, entretiens avec l'auteur, entretiens de groupe organisés par l'association tunisienne de développement durable, Douar Hicher, mai 2017 ; Sofien Jaballah, « الرواية في عراجه: رواية أخرى عن السلطة في تونس », الرابطة في عراجه, (28 janvier 2020).

161 Nizar Ben Salah, Roland Gillah et Nabil Barakati, "Tackling Youth Radicalization through Inclusion in Post-Revolutionary Tunisia The Research Literature Review", Maghreb Economic Forum, (2019).

qu'il connaît au moment où il opère ce constat. Ceci engendre une frustration en mesure de le pousser à la révolte, du moins à se politiser parce qu'il sait que la question qu'il pose ainsi possède une réponse. La frustration relative exprime un degré d'attente élevé par rapport à l'Etat. En Tunisie, sa prégnance s'explique par :

- De fortes attentes créées par
  - Le régime républicain socialisant issu de l'indépendance (cas similaire en Algérie, mais différent au Maroc). Ces attentes ont déçu, voire ou trahi, au cours de la décennie 1970-1980 (notamment le mythe de l'école comme ascenseur social).<sup>162</sup>
  - Le soulèvement populaire de 2010-2011 qui a initié le dit « Printemps arabe »<sup>163</sup>. Les jeunes des zones péri-urbaines en particulier qui avaient affronté les forces de l'ordre lors des émeutes qui ont précipité le départ de Ben Ali, sont sortis de leur rôle d'exclus et de marginalisés pour devenir les acteurs principaux du changement politique. Ils n'ont pas accédé pour autant à des postes de décision institutionnelle.
- Une mauvaise adéquation entre formation et emploi, qui crée un fossé entre les attentes et la réalité de l'exercice de la profession et de sa rémunération.<sup>164</sup>
- Des discriminations socio-régionales, notamment à l'emploi, à l'accès à l'économie formelle et au crédit.<sup>165</sup>
- Un manque d'accès aux services sociaux de base.<sup>166</sup>
- Un fort taux de chômage chez les jeunes possédant un niveau d'études supérieures et qui n'ont pas adapté leur perception du marché du travail à sa réalité. Ils recherchent un statut social et une respectabilité qui auraient été obtenus à un niveau de qualification égale une génération plus tôt.<sup>167</sup>
- Un fort investissement de nombre de familles de catégories populaires dans la scolarité de leurs enfants culpabilisant en cas d'échec d'insertion socioprofessionnelle.
- La globalisation économique et la diffusion rapide de l'accès aux médias et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication qui renforcent les attentes en termes de consommation et, donc, les frustrations qui sont inhérentes à cette activité.<sup>169</sup>

162 Béji Heli, « Le désenchantement national. Essai sur la décolonisation » (Éditions François Maspero, 1982) ; Emna Ben Mustapha Arab and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018).

163 Emna Ben Mustapha Arab and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018).

164 Moussa Bourebka « Countering violent extremism in the MENA region : time to rethink approaches and strategies », op.cit., p. 12 ; « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia » (Search For Common Ground, 2016), p. 10.

165 Les discriminations à l'emploi en sont un puissant vecteur.

166 « Regional Programmatic Framework for the Prevention of Violent Extremism in the Arab States » (UNDP, 2017), p. 22. Observatoire tunisien de prévention de l'extrémisme violent, « Feuille de route de recommandations de la société civile tunisienne pour la prévention de toutes les formes d'extrémisme violent en Tunisie », (Janvier 2021).

167 Wafa Samoud, « Le doctorat est-il devenu une « malédiction » en Tunisie ? Les docteurs crient halte », (Huffpost Tunisie, 11 avril 2017), <http://www.huffpostmaghreb.com> ; Georges Fahmi et Hamza Meddeb, « Market for Jihad, Radicalization in Tunisia » (Carnegie Middle East Center, 2015), p. 10 ; Moussa Bourebka, « Countering violent extremism in the MENA region : time to rethink approaches and strategies », Euromesco Policy Brief, no. 6317 (mai 2016), p. 12.

168 « Preventing and responding to violent extremism in Africa: a development approach », Regional and Multi-Country Project Document, (UNDP, 2016), p. 11.

169 Albert Hirschman, « Bonheur privé, action publique » (Fayard, 1983).

- Le contact estival avec les résident-e-s européen-ne-s d'origine tunisienne, notamment d'extraction populaire, qui tendent à privilégier les consommations de type ostentatoire,<sup>170</sup> pour combler symboliquement le fossé qui les sépare des catégories privilégiées dans leur lieu de résidence.
- La consommation de type ostentatoire des nouveaux riches de la contrebande dans les régions délaissées (construction de maisons à étages bigarrées, achats de voitures tout terrain de luxe notamment).
- Multiplication des Talk-shows télévisés où des stars fortunées décrivent leur rapport décomplexé à l'argent.

## SENTIMENTS D'HUMILIATION ET D'INJUSTICE

**Social = X ; Individuel : Desperados = 4 (très important) et Militant-e-s = 5 (fondamental)**

Se sentir humilié-e ou victime d'injustice est déjà le produit d'une prise de conscience politique qui nécessite un travail de construction idéologique préalable. Humiliation et injustice sont des sentiments qui donnent un sens (montée en généralité) à des souffrances physiques et psychologiques, les rendant injustifiables (« elles n'auraient pas dû – et ne devraient plus – se produire »). Les termes humiliation et injustice sont omniprésents dans les discours contestataires en Afrique du Nord depuis les années 1980. Retrouver sa dignité (rang, statut) perdue est généralement l'action politique qui permet de mettre fin à l'humiliation et à l'injustice (horizon d'attente)<sup>171</sup>. Ce fut notamment le cas lors des révoltes sociales algériennes des années 1990 et 2000 et du soulèvement tunisien de 2010-2011.

Les notions d'humiliation, d'injustice et de dignité renvoient aux idéaux républicains, à l'idée de loi islamique et de justice divine ainsi qu'à une forme d'honneur clanique ou tribal réinventé. Ils reflètent la croyance en des principes supérieurs communs estimés bafoués. 90% des jihadistes Tunisien-ne-s interviewé-e-s par l'Institut tunisien des études stratégiques en 2017 qualifient la Tunisie de « pays de l'injustice »<sup>172</sup>.

A l'échelle d'analyse sociale, les sentiments d'humiliation et d'injustice sont des « motifs », c'est-à-dire des justifications, notamment du sentiment de frustration relative ; ils ne sont donc pas pris en compte dans ce niveau d'analyse. Au niveau d'analyse individuelle, par contre, ces sentiments sont structurants. Ils renforcent des émotions négatives tels que le désespoir, la rage, la frustration, la peur, l'ennui ou encore la déception, lesquels à leur tour nourrissent le désir de vengeance que des groupes extrémistes violents peuvent utiliser pour recruter de nouveaux membres. Cette instrumentalisation est couplée à un habile travail de cadrage idéologique entrant en résonance avec le vécu quotidien.<sup>173</sup>

Les acteurs qui affirment ressentir humiliation et injustice expliquent ce sentiment par la marginalisation sociale et régionale ainsi que le mépris dont ils sont victimes, le clientélisme qui octroie des faveurs desquelles ils sont exclus, ainsi que la brutalité policière qui a pour but de protéger ce système<sup>174</sup>.

170 Thorstein Veblen, « Théorie de la classe de loisir » (Gallimard, 2014).

171 Reinhart Koselleck, « Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques » (Editions de l'EHESS, 1990).

172 Emna Ben Mustapha Arab and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018), p.52.

173 Rim Ben Ismail et al., « Pensée sociale et résonances avec extrémisme violent », Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, Avocats sans frontières, (novembre 2020).

174 En Tunisie, le sentiment de marginalisation politique est plus rarement évoqué comparativement à d'autres pays de la région. « Regional Programmatic Framework for the Prevention of Violent Extremism in the Arab States » (UNDP, 2017), p. 5 ; « Preventing Violent Extremism: Libya and the North Africa Region », Summary Record, (UNDP/Government of the Netherlands Round Table Discussion, 20 décembre 2016) ; « Understanding the Local Drivers of Violent Extremism in Tunisia » (International Republican Institute, 2017) ; divers entretiens avec l'auteur dans les zones péri-urbaines et les régions intérieures, 2020-2021.

Comme l'observe une socio-psychologue :

*« Il se produit un phénomène d'attribution externe de l'échec qui donne lieu à ce que l'on appelle une impuissance acquise. Quoi que l'on fasse, comme le disent nombre de jeunes Tunisiens, nous n'arriverons jamais à faire quoi que ce soit dans ce pays. Cette difficulté à se projeter dans un futur, indépendant de sa capacité d'agir, peut autant pousser vers le désespoir que vers la violence pour la violence »<sup>175</sup>.*

Plusieurs jihadistes français-e-s, notamment d'origine tunisienne, emploient les termes « humiliation » et « dignité » lorsqu'ils/elles évoquent les motifs de leur engagement armé au sein de l'Organisation de l'Etat islamique<sup>176</sup> :

*« Pourquoi l'Etat islamique ? Deux mots reviennent ; "fierté" et "humiliation". A leurs yeux, la France est une terre d'humiliation où les musulmans sont exclus du pouvoir politique, économique et médiatique, et où l'injonction permanente d'assimilation au nom du mythe universaliste républicain ne se conjugue pas avec de vraies perspectives d'ascension sociale pour tous. Le jihad c'est « se battre pour retrouver notre dignité perdue, qu'on a voulu écraser »<sup>177</sup> ou encore, l'Etat islamique est un Etat où « les humiliés de "l'islam authentique" passeraient du statut de dominés à celui de dominants »<sup>178</sup>.*

## MANQUE DE CONFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

**Social = 4 (très important) ; Individuel : Desperados = 4 (très important) et Militant-e-s = 4 (très important)**

Le manque de confiance envers les institutions publiques augmente fortement la perméabilité de la société envers l'extrémisme violent.<sup>179</sup> Ce manque de confiance est général et, d'après plusieurs sondages, touche l'ensemble des institutions publiques<sup>180</sup> excepté l'armée nationale, laquelle voit toutefois son image écornée dans les localités limitrophes tuniso-libyennes depuis 2015, année de son implication plus active dans le contrôle des frontières et la régulation des activités de contrebande transfrontalière<sup>181</sup>.

Ce manque de confiance se renforce de manière régulière depuis la fin de la première période de transition (promulgation de la nouvelle constitution en janvier 2014). Il touche également les médias et les partis politiques et se traduit, chez certain-e-s, par une défiance envers toute forme de parole

175 Socio-psychologue, entretien avec l'auteur, Tunis, décembre 2020.

176 David Thomson, « Les Revenants » (Le Seuil, 2016), p. 189.

177 Ibid, p. 190.

178 Ibid, p. 194.

179 « Regional Programmatic Framework for the Prevention of Violent Extremism in the Arab States » (UNDP, 2017), p. 6.

180 Arab Barometer, Arab Barometer Wave V, Tunisia Contry Report, (2019).

181 « Tunisia: Breaking the Barriers to Youth Inclusion » (The World Bank Group, 2014), p. 14. Ceci s'explique notamment par la mise à l'écart de ce corps sécuritaire de la vie civile depuis l'indépendance (et donc de la corruption au sens littéral), sa tendance depuis les années 2000 à s'interposer entre la police et la population, pour assurer la garde des édifices publics et favoriser un retour au calme lors de mouvements émeutiers, tendance interprétée lors du soulèvement de -2010 2011 comme une protection et un soutien aux insurgés. Sur la dégradation de l'image de l'armée dans le sud du pays voir Anouar Boukhras, "The Potential Jihadi Windfall from the Militarization of Tunisia's Border Region with Libya", CTC Sentinel, (January 2018).

institutionnelle<sup>182</sup>, défiance qui risque de s'approfondir avec les retombées économiques et sociales de la crise internationale de la Covid-19.

Ce manque de confiance, qui se traduit par une plus grande identification au quartier et aux sociabilités de proximité (famille, clans, amis, voisinage) au détriment du sentiment d'appartenance nationale<sup>183</sup> vient se greffer sur un rapport historique ambigu entre citoyen-ne-s et Etat ainsi que sur l'attitude paradoxale des institutions et de leurs représentant-e-s (professeur-e-s et éducateur-s notamment). Ainsi, d'une part, la diminution des ressources publiques, l'importance des relations de type clientéliste comme rapport principal entre les gouvernants et les gouvernés<sup>184</sup>, ont participé du dysfonctionnement des administrations publiques, lesquelles sont davantage perçues dans une optique instrumentale (« il faut en profiter ») qu'en tant qu'institutions représentant le bien commun.

D'autre part, les institutions publiques et leurs représentant-e-s agissent de manière paradoxale lorsqu'elles transmettent le message civique et moral qui est censé les légitimer. Comme l'analyse la socio-psychologue, Dorra Ben Alaya, « On apprend par exemple aux enfants les droits de l'Homme et la tolérance à l'école, mais les enseignant-e-s usent parfois de méthodes brutales et rigides en enseignant ces valeurs. Cette attitude paradoxale, que l'on retrouve dans d'autres domaines de la vie sociale, est source de souffrances et de violences et est profondément schyzogène<sup>185</sup>».

Comme le notent Rim Ben Ismaïl et al. ; « quand la démocratie représentative est déficitaire, voire en crise, la quête de la bonne gouvernance s'oriente vers un idéal religieux transformé par l'idéologie à un idéal politico-social<sup>186</sup> ». Le code moral et éthique offert par l'islam joue ainsi le rôle de substitut à la morale publique et, sur le plan psychologique, assure davantage « la fonction structurante de la loi et de l'interdit<sup>187</sup>».

Celui ou celle qui ne croit pas en Dieu est perçu, de ce point de vue, à la merci de ses instincts individuels (Si Dieu est mort tout est permis), alors que dans le même temps la croyance religieuse ne fournit pas assez de repères pour évoluer dans les sociétés mondialisées du XX-XXI<sup>e</sup> siècle<sup>188</sup>.

Les groupes extrémistes violents se revendiquant de l'islam authentique jouent sur cette contradiction fondamentale. Ils se proposent d'accomplir la fusion entre, d'un côté, le religieux, au sens moral et éthique, et, de l'autre, le politique, tout en créant une société où la croyance religieuse suffirait pour atteindre ses objectifs individualistes de promotion sociale et d'accumulation financière. L'horizon d'attente du califat et de l'Etat islamique incarne cette quête de justice et de bien-être social que les institutions publiques peinent à offrir<sup>189</sup>. Les groupes salafistes-jihadistes, pour leur part, se présentent comme les acteurs d'une justice de substitution.

182 International Crisis Group, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord, n73, « Tunisie, éviter les surenchères populistes », (4 mars 2020).

183 Ben Mustapha Arab Emna and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018); Thomas Renard and al., "Returnees in the Maghreb Comparing policies on returning foreign terrorist fighters in Egypt, Morocco and Tunisia", Egmont papers, (24 April 2019).

184 Lisa Anderson, « The state and social transformation in Tunisia and Libya 1980-1983 » (Princeton Studies on the Near East, 1986).

185 Dorra Ben Alaya, Entretien avec l'auteur, Tunis, décembre 2020.

186 Rim Ben Ismaïl et al., « Pensée sociale et résonances avec extrémisme violent », Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, Avocats sans frontières, (novembre 2020), p.44.

187 Ibid p.59.

188 Entretiens avec des sympathisants jihadistes et des jeunes des zones péri-urbaines, 2013-2012 ; entretiens de groupe réalisés à Douar Hicher par l'Association tunisienne de développement durable.

189 « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia » (Search For Common Ground, 2016), p. 30 ; David Thomson, « Les Revenants » (Le Seuil, 2016), p. 38.

## 3.5 FACTEURS RELIGIEUX

### INSTRUMENTALISATION ET FAIBLESSE DE L'ESPACE RELIGIEUX SOUS LE RÉGIME AUTORITAIRE

**Social = 4 (important) ; Individuel : Desperados = 1 (négligeable) et Militant-e-s = 4 (important)**

Ce facteur est largement surestimé par certaines études qui ont tendance à relier de manière mécanique modernisation et marginalisation de la religion<sup>190</sup>. Ce facteur est analysé en en minorant l'influence sur le plan individuel pour les desperados.

Ainsi, sous Bourguiba et Ben Ali (1959-2011), le régime autoritaire a entretenu un rapport ambivalent à l'égard de l'espace religieux. Il a tenté, de manière parfois contradictoire, de le marginaliser et de l'instrumentaliser. Dès 1956, le nouvel État indépendant supprime les tribunaux charaïques et intègre le système d'enseignement zitounien dans l'université séculière naissante. En 1957, il abolit le beylicat et proclame la République. Habib Bourguiba en devient le premier président. Le nouveau pouvoir fonctionnarise ou remercie les agents du culte, supprime les écoles coraniques et abolit les habous publics et semi-privés qui permettaient aux confréries soufies organisées autour des zawiyas (édifices religieux musulmans) de s'autofinancer<sup>191</sup>.

Dans les années 1970, après l'échec de la politique développementaliste d'inspiration socialiste, l'Etat tente de combler le vide idéologique dans lequel le régime est précipité. Il mise alors sur l'identité religieuse. Il entame une politique de construction de nombreuses mosquées (notamment dans les lycées qui se multiplient), aménage les horaires de travail dans la fonction publique lors du ramadan, intègre l'éducation religieuse en tant que discipline dans les programmes scolaires et insère de nombreuses références religieuses dans les manuels. Il règlemente également la consommation d'alcool.

Durant la décennie 1980-1990, les autorités légifèrent afin de favoriser le respect du jeûne du ramadan<sup>192</sup> tout en interdisant le port du voile dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire, l'assimilant à un habit sectaire et confessionnel en référence aux signes distinctifs arborés par les militants islamistes, en rupture avec les traditions du pays et ses modes vestimentaires. Au début des années 1990, parallèlement à la répression policière dont est victime Ennahdha, le parti hégémonique du président Ben Ali se lance dans une politique dite d'assèchement des sources de l'intégrisme islamiste. Il épure notamment les manuels scolaires et les journaux des références religieuses<sup>193</sup>.

190 Alison Pargeter, « Radicalisation in Tunisia, Islamist Radicalisation in North Africa », dans George Joffré (ed.), « Islamist Radicalisation in North Africa, Politics and Process » (Routledge, 2011), p. 95-71 ; Andrew McDonnell and al., "Reimagining the Religious Sector: A New Vision for Countering Violent Extremism in Tunisia," International Center for Religion and Diplomacy, (February 2018) ; Lisa Watanabe and Fabien Merz, "Tunisia's jihadi problem and how to deal with it", Middle East Policy, Vol XXXIV, n2017, 4°) ; Search For Common Ground, « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia », (2016) ; Xénia Zsuzsanna Sipos, "A Case Study of Tunisia's Path to Radicalization: A Lost Generation", Susurgalur, Vol 8, n2020, 1°).

191 Les Habous publics et semi privés sont des terres dont la propriété théoriquement « inaliénables » et placés sous l'autorité des instances religieuses, un droit d'usufruit est conféré aux exploitants jusqu'à extinction de la descendance.

192 Circulaire du ministère de l'Intérieur relative à la fermeture des établissements de consommation pendant Ramadan (juin 1981).

193 Mehdi Mabrouk, « Tunisia: the radicalization of religious policy, dans George Joffré (ed.), « Islamist Radicalisation in North Africa, Politics and Process » (Routledge, 2011), p. 57.

D'une manière générale, à partir du début des années 1980, la politique de l'Etat autoritaire vis-à-vis de l'espace religieux est en grande partie déterminée par des objectifs sécuritaires ; l'objectif est de couper court à la contestation islamiste incarnée par le Mouvement de la tendance islamique (qui deviendra Ennahdha en 1988) pour contenir et juguler cette contestation. Aux momentx de tensions, le régime contrôle étroitement le contenu des prêches, ferme les mosquées en dehors des heures de prière et procède à des rafles devant les lieux de culte pour interroger les fidèles sur les activités d'éventuel-le-s militant-e-s islamistes<sup>194</sup>.

Aux moments de détente, il desserre son étau sur le religieux. Ce fut le cas, notamment, dans la deuxième moitié des années 2000, où il est devenu plus tolérant à l'égard des signes extérieurs de religiosité, a permis la venue de prédicateurs du Golfe<sup>195</sup>, a lancé une télévision et une radio islamique et créé une banque islamique, récupérant ainsi des éléments du discours de l'opposition islamiste.

Sur le plan social, ce rapport instrumental à l'égard de la religion, et notamment la volonté des pouvoirs publics de le monopoliser, combiné à l'affaiblissement de la légitimité des gouvernants, a encouragé les fidèles à rechercher des discours religieux alternatifs<sup>196</sup>. De surcroit, le régime n'a jamais octroyé des ressources importantes à cet islam officiel ; peu de moyens ont été affectés aux institutions religieuses, la formation des imams étaient lacunaires, et la question religieuse a été délaissée<sup>197</sup>. Ceci a empêché l'établissement d'une véritable élite religieuse, perçue comme indépendante du pouvoir<sup>198</sup>, en mesure de fournir un discours religieux crédible<sup>199</sup> offrant un code moral et éthique palliant au caractère souvent immoral des institutions<sup>200</sup>.

Durant les années 2000, l'attrait pour les prédicateurs télévisuels des chaînes satellitaires du Golfe et leurs fatwas (règles religieuses) s'en est trouvé accru<sup>201</sup>, de même que celui des prêchers autoproclamés<sup>202</sup>. La légitimité de promouvoir des fatwas s'est étendue au citoyen-n-e ordinaire, le-la-quel-le, dans le même temps, ne bénéficiait que d'une éducation religieuse sommaire<sup>203</sup>. Ceci a renforcé l'extrémisme violent et participé de la dynamique de réislamisation (voir infra).

Sur le plan individuel, certain-e-s perçoivent cette politique ambivalente comme l'expression d'une contradiction entre la définition de la Tunisie comme état civil avec l'islam pour religion, et la marginalisation de cette même religion. Ceci engendre un sentiment d'insécurité identitaire ou de « disharmonie ». Ce sentiment pousse certain-e-s d'entre eux/elles à s'interroger sur le sens de l'identité nationale et de la religion. Et, étant donné la faiblesse de l'espace religieux, cette quête de sens peut conduire certains individus sur la voie de l'extrémisme violent de type salafiste-jihadiste<sup>204</sup>.

194 Ibid. p. 68.

195 Alison Pargeter, « Radicalisation in Tunisia, Islamist Radicalisation in North Africa » dans George Joffré (ed.), « Islamist Radicalisation in North Africa, Politics and Process » (Routledge, 2011), p. 84.

196 Mehdi Mabrouk, « Tunisia: the radicalization of religious policy », dans George Joffré (ed.), « Islamist Radicalisation in North Africa, Politics and Process » (Routledge, 2011), p. 57.

197 Andrew McDonnell and al., "Reimagining the Religious Sector: A New Vision for Countering Violent Extremism in Tunisia," International Center for Religion and Diplomacy, (February 2018).

198 Ibid.

199 UNDP Tunisie, « Compte rendu de l'atelier de réflexion sur la déradicalisation et la prévention de l'extrémisme violent (PEV) », (5 mars 2016, Tunis) ; Search For Common Ground, « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia », (2016), p. 11.

200 Aitemad Muhanna Matar, "The limit-experience and self-deradicalization, the example of radical Salafi youth in Tunisia", Critical Studies on Terrorism 23-1:(3)10, (March 2017).

201 Op.cit.

202 Emna Ben Mustapha Arab and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018).

203 Ban Ki Moon, « Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent », rapport du Secrétaire général : A/24, 24-674/70 décembre 2015). Un nombre significatif parmi les 615 jeunes Tunisiens ayant participé à une étude du Programme des Nations Unies pour le développement en 2017-2016 affirment que les connaissances religieuses de leurs pairs sont sommaires et erronées, ce qui les pousserait sur la voie de l'extrémisme.

204 Xénia Zsuzsanna Sipos, "A Case Study of Tunisia's Path to Radicalization: A Lost Generation", Susurgalur, Vol 8, n2020, 1°).

Enfin, il convient de noter que posséder une solide culture religieuse est loin de favoriser<sup>205</sup> ou de défavoriser<sup>206</sup> l'extrémisme violent. Les desperados en disposent d'une faible<sup>207</sup> et les militant-e-s d'une relativement forte<sup>208</sup>. Au-delà de son contenu précis (malikisme, wahhabisme, salafisme quiétiste, etc.), son mode d'acquisition est primordial. En effet, celle-ci peut avoir été transmise par l'école, ce qui sous-entend qu'un discours religieux officiel se diffuse de manière vigoureuse dans la société à travers l'enseignement public, ce qui n'est pas le cas en Tunisie. Elle peut avoir été forgée dans une démarche personnelle et militante, transmise par la famille dont les caractéristiques sociologiques et le parcours des membres peuvent davantage encourager la propension à devenir extrémiste violent : lettré-e-s issus de l'élite traditionnelle, milieu populaire très pratiquant, activistes du mouvement islamiste dans les années 1970-1980, etc.<sup>209</sup>

## DIFFUSION DU SALAFISME QUIÉTISTE

**Social = 2 (marginal) ; Individuel : Desperados = 4 (très important) et Militant-e-s = 2 (marginal)**

En Tunisie, l'attrait pour le salafisme quiétiste s'est renforcé après le 11 septembre 2001. Beaucoup d'analystes évoquent son influence sur l'adoption de l'extrémisme violent, en particulier à travers les chaînes satellitaires du Golfe<sup>210</sup>. Dans des aveux recueillis au cours d'enquêtes policières, plusieurs jihadistes tunisiens ne-s arrêté-e-s entre 2013 et 2015 affirment que l'influence des prêcheurs salafistes quiétistes comme Mohamed Hassen, Khaled Errachid et Mohamed Hussein Yacoub, a été déterminante sur leur engagement<sup>211</sup>. Ceci semble exagéré. Il convient de diminuer le pouvoir explicatif de ce facteur sachant que le comportement social et politique des individus se revendiquant de cet islam rigoriste change selon les contextes et que, au niveau individuel, tout dépend de la réappropriation de ces éléments de langage.

Le salafisme quiétiste possède un tronc commun doctrinal avec le jihadisme et justifie le recours au jihad mineur (action armée) sur le plan théologique lorsque les pouvoirs en place le décident<sup>212</sup>. L'évolution du conflit libyen depuis 2017 montre que les groupes salafistes quiétistes (plus précisément ceux se revendiquant du courant dit « madkhaliste ») ont formé leurs propres groupes armés. Ils sont très actifs sur le champ de bataille du côté des forces de Khalifa Haftar (ouest libyen) et, dans une moindre mesure, du gouvernement de Fayez el Serraj (à Syrte notamment)<sup>213</sup>.

205 « Understanding radicalisation, A Literature review of models and drivers », (WANA institute, 2016), p. 21.

206 Ban Ki Moon, « Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent », rapport du Secrétaire général : A/24 ,24-674/70 décembre 2015).

207 Plusieurs avocats tunisiens spécialisés dans la défense des jihadistes l'affirment. Une partie importante des individus arrêtés pour des activités liées au terrorisme possèdent une connaissance sommaire de la religion musulmane.

208 Membres d'Ansar Charia, Tunis, 2013-2012, entretiens avec l'auteur.

209 Pour les militants tunisiens d'extrême gauche des années 1970-1960 et islamistes des années 1980, avoir des parents militants (père, mère et oncle maternel) encouragent l'entrée en militance dans un groupe révolutionnaire. Michaël Ayari, « Le prix de l'engagement politique dans la Tunisie autoritaire, gauchistes et islamistes sous Bourguiba et Ben Ali (2011-1959) » (IRMC-Karthala, 2017). Je n'ai pas assez d'informations sur les activistes salafistes-jihadistes pour prendre en compte ce facteur.

210 C'est le cas notamment de chaînes Al Majd et Iqra. Voir International Crisis Group, « Violence et défi salafiste », rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord no. 13) 137 février 2013) ; Mehdi Mabrouk, « Tunisia: the radicalization of religious policy, dans George Joffré (ed.), « Islamist Radicalisation in North Africa, Politics and Process » (Routledge, 2011), p. 71-48 ; « Le terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires » (Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme, Forum pour les droits économiques et sociaux, Tunis, 2016) ; Hanachi Abid Letaïef, « خرائط التجنيد والمواصفا , المقاتلون التونسيون في سوريا. » (2015) ; Nizar Ben Salah, Roland Gillah et Nabil Barakati, « Tackling Youth Radicalization through Inclusion in Post-Revolutionary Tunisia The Research Literature Review », Maghreb Economic Forum, (2019).

211 « Le terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires » (Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme, Forum pour les droits économiques et sociaux, Tunis, 2016), p. 55.

212 Voir Nizar Ben Salah, Roland Gillah et Nabil Barakati, « Tackling Youth Radicalization through Inclusion in Post-Revolutionary Tunisia The Research Literature Review », Maghreb Economic Forum, (2019), p.14 ; Sofien Jaballah, « الرب، السلفية العلمية والأكراس: حين تحكي "الحومة الشعبية" », (4 juillet 2019).

213 Anouar Boukhras, « The Potential Jihadi Windfall from the Militarization of Tunisia's Border Region with Libya », CTC Sentinel, (January 2018).

Sur le plan social, le salafisme quiétiste demeure un extrémisme qui rejette les valeurs universelles de droits humains, en diffusant un message d'intolérance religieuse, culturelle et sociale, promouvant notamment la stricte séparation des sexes dans l'espace public, qui, de surcroît, peut devenir violent. Tant que rien n'entrave la diffusion du salafisme quiétiste, celui-ci demeure pacifique, mais s'il est empêché de se répandre, il peut devenir violent. Entre 2011 et 2013, face au refus de certain-e-s habitant-e-s des quartiers populaires de se conformer à la pratique d'un islam plus rigoriste, quiétistes et jihadistes organisaient des opérations conjointes de vigilantisme. De même, ils/elles recourraient à l'émeute lorsqu'ils/elles considéraient que l'islam était « victime de provocation »<sup>214</sup>.

Entre 2011 et 2013, en Tunisie, la frontière était ténue entre salafisme quiétiste et jihadiste. Les premier-e-s se comportaient comme un groupe de pression politique, collaborant avec les membres du parti islamiste Ennahdha alors membre de l'alliance gouvernementale. En 2012, par exemple, les quiétistes ont mené une lutte pour l'inscription de la Charia dans la constitution. Les jihadistes affirmaient qu'ils/elles s'opposaient à toute forme de violence armée en Tunisie. Ces dernier-e-s considéraient le pays comme une terre de prédication au sein de laquelle il convenait de s'enraciner de manière pacifique, bien que la violence fût légitime en Syrie, notamment contre la dictature de Bachar al Assad<sup>215</sup>. Les rencontres étaient nombreuses entre quiétistes et jihadistes, notamment dans les tentes de prédication, les lieux de culte et les jardins d'enfants gérés par des associations religieuses<sup>216</sup>.

A l'échelle d'analyse individuelle, il n'y a aucun lien de causalité directe entre l'adoption du salafisme quiétisme et l'extrémisme violent<sup>217</sup>. Le salafisme quiétiste constitue plus exactement un puissant vecteur de dépolitisation<sup>218</sup> et, par extension, de désengagement de la violence, qui partage toutefois des affinités électives avec l'extrémisme violent, le rendant plus probable, sous certaines conditions<sup>219</sup>.

Il diffuse des catégories de pensée extrémistes qui peuvent servir à former un point de vue extrémiste violent syncrétique à l'échelle individuelle, notamment chez les desperados. S'il se veut apolitique et non violent, ceci est loin d'être le cas de certains individus qui le découvrent, notamment sur Internet. Ceux-ci sont davantage sensibles à son caractère extrémiste qu'à sa dimension pacifique.

Le salafisme quiétiste, en tant que courant religieux rigoriste et ficelé sur le plan doctrinal, dépolitise en promouvant notamment l'obéissance aux pouvoirs en place ainsi que les valeurs de l'individualisme bourgeois. Il offre un solide code éthique et moral. Son tronc commun théologique avec le jihadisme lui permet de dialoguer avec lui au nom de la paix. Un prêcheur de ce courant peut aisément trouver des arguments convainquant auprès d'un-e militant-e jihadiste formé-e sur le plan théologique ou un desperados pour l'encourager à renoncer à l'utilisation de la violence.<sup>220</sup>

214 Salafistes quiétistes et jihadistes, Tunis, Kairouan, 2013-2012, entretiens avec l'auteur. Ce fut le cas notamment en juin 2012 à l'occasion des émeutes de Abdelia, après la projection du film Persépolis sur une chaîne de télévision nationale et des extraits d'un long métrage diffusé sur Youtube, Innocence of Muslim.

215 International Crisis Group, « Violence et défi salafiste », rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord no. 13) 137 février 2013), p. 16-15 ; Vera Mironova et al. "Islamists at a Glance: Why Do Syria's Rebel Fighters Join Islamist Groups? (The Reasons May Have Less to Do With Religiosity Than You Might Think )" Political Violence @ a Glance (13 august 2014).

216 Voir International Crisis Group, « Violence et défi salafiste », rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord no. 13) 137 février 2013), p. 16-15.

217 Voir « Preventing Violent Extremism: Libya and the North Africa Region », Summary Record, (UNDP/Government of the Netherlands Round Table Discussion, 20 décembre 2016).

218 Les salafistes quiétistes prônent, en effet, respect du wali al-amr (le pouvoir en place). Sur les limites de leur caractère apolitique voir Sofien Jaballah, « الرب، السلفية العلمية والأكراس: حين تحكي "الحومة الشعبية" », (4 juillet 2019).

219 Sur les passerelles entre salafisme quiétiste et salafisme jihadiste voir Mohammad Abu Rumman, « I Am A Salafi A Study of The Actual And Imagined Identities of Salafis » (Friedrich-Ebert-Stiftung, 2014) ; UNDP Tunisie, « Compte rendu de l'atelier de réflexion sur la déradicalisation et la prévention de l'extrémisme violent (PEV) », (5 mars 2016, Tunis).

220 Voir Christopher Boucek, « Extremist re-education and rehabilitation in Saudi Arabia » dans Tore Bjørgo et John Horgan (dir.), « Leaving Terrorism Behind, Individual and Collective Disengagement » (Routledge, 2009), p. 212-193.

## RÉPRESSION DE LA DYNAMIQUE DE RÉISLAMISATION

**Social = 4 (très important) ; Individuel : Desperados = 4 (très important) et Militant-e-s = 4 (très important)**

Il convient de ne pas confondre dynamique de réislamisation et diffusion du salafisme quiétiste. La première est un processus d'accentuation de la pratique religieuse ou de la visibilité des signes qui lui sont associés (port de barbes et kamis pour les hommes, voile intégrale ou niqab pour les femmes, refus de la mixité, respect stricte des 5 piliers de l'islam, refus du tabac et de l'alcool)<sup>221</sup>. La seconde est une massification d'une approche rigoriste de l'islam sunnite qui a tendance à se confondre avec le wahhabisme saoudien.

Depuis le début des années 2000, de nombreux·ses Tunisien·ne·s, notamment dans les milieux populaires, ont adopté une religiosité, certes, plus rigoureuse en apparence, mais qui constitue, avant tout et sur le plan individuel, le moyen de réaliser des objectifs de promotion sociale, de réalisation de soi et de quête du bien-être. Se contraindre à respecter des codes éthiques en cultivant la peur de Dieu et la culpabilité permanente augmentent les chances de réaliser ses ambitions, atteindre le succès ou la richesse, et ce dans une société de plus en plus agressive, individualiste et compétitive<sup>222</sup>.

La Tunisie est le seul pays d'Afrique du Nord où ce processus de réislamisation entamé dans les années 1990-2000 est modéré, hormis dans le Sud<sup>223</sup>. Sous le régime de Ben Ali et depuis la classification d'Ansar Charia comme organisation terroriste en août 2013, la plupart des forces de sécurité interprètent les signes extérieurs de religiosité comme l'indice d'une attitude extrémiste potentiellement politique et donc dangereuse pour la sécurité de l'Etat, ce qui réduit la visibilité de cette réislamisation<sup>224</sup>.

Au niveau individuel, ce manque de discernement policier peut encourager l'extrémisme violent dans le sens où il transforme la réislamisation en acte de résistance. Plusieurs jeunes proches de groupes salafistes quiétistes ou jihadistes affirment que, durant les années 2000, « l'Etat autoritaire et séculier dirigé par Ben Ali »<sup>225</sup> les a littéralement asservis à travers l'interdiction des membres de leur famille de prier, de porter le hijab, de participer à des activités caritatives religieuses, voire leur emprisonnement et leur torture<sup>226</sup>. Comme le note un jeune salafiste tunisien dans une étude de mars 2017, « [Sous Ben Ali], c'est la brutalité de la police [à l'encontre des salafistes] qui m'a incité à chercher davantage sur le salafisme afin de découvrir pourquoi Ben Ali les craignait tant »<sup>227</sup>.

Certains acteurs plongés dans cette dynamique peuvent justifier ou recourir à la violence lorsque les autorités contrarient ce processus. A l'échelle sociale, les groupes jihadistes en tirent profit, diffusant un discours selon lequel les pouvoirs impies empêchent les vrai·e·s musulman·e·s de pratiquer leur religion.

221 La réislamisation est une dynamique d'accentuation de la pratique religieuse ou de la visibilité des signes qui lui sont associés. Patrick Haenni, « L'islam de marché » (Le Seuil, 2005), p. 8.

222 Patrick Haenni, « L'islam de marché » (Le Seuil, 2005), p. 11-10 ; voir, comment le voile est devenu musulman. Notons que ce succès ou cette richesse peuvent être obtenus sans volonté et calcul, en tant qu'effet secondaire d'une action entreprise intentionnellement à une autre fin. John Elster, « Le laboureur et ses enfants, deux essais sur les limites de la rationalité » (Éditions de Minuit, 1986).

223 « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia » (Search For Common Ground, 2016), p. 41.

224 ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018).

225 Aitemad Muhanna Matar, « The limit-experience and self-deradicalization, the example of radical Salafi youth in Tunisia », Critical Studies on Terrorism 23-1:(3)10, (March 2017), p.9.

226 Ibid.

227 Aitemad Muhanna Matar, « The limit-experience and self-deradicalization, the example of radical Salafi youth in Tunisia », Critical Studies on Terrorism 23-1:(3)10, (March 2017), p.10.

## 3.6 FACTEURS INSTITUTIONNELS

### MONTÉE DE LA CORRUPTION

**Social = 4 (très important) ; Individuel : Desperados = 4 (très important) et Militant-e-s = 4 (très important)**

La montée de la corruption diminue fortement la résilience de l'Etat ainsi que de la société à l'extrémisme violent et augmente le risque d'adoption de l'extrémisme violent au niveau individuel<sup>228</sup>. En Tunisie, notamment, la corruption est plus précisément la partie émergée de l'iceberg d'un rapport historique à l'Etat que l'on pourrait qualifier de négatif, c'est-à-dire où une partie importante des citoyen·ne·s essaie de se sentir citoyen·ne malgré l'Etat<sup>229</sup>. De manière analogue au beylicat au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>230</sup>, la relation des citoyen·ne·s avec l'Etat se limite souvent à l'interpeller par la révolte, le courtiser à travers le clientélisme afin qu'il offre un emploi public, maintienne le pouvoir d'achat, autorise à pénétrer le marché économique légal dont il régule l'accès au compte-goutte ou tout simplement permette de mener à bien une activité de contrebande<sup>231</sup>. L'augmentation de la corruption et de sa perception signifie, en ce sens, que ce rapport devient dysfonctionnel<sup>232</sup>.

En outre, dans les milieux populaires tunisiens, le riche est considéré, par essentialisation, comme corrompu puisque, dans une société souvent perçue injuste, il serait impossible de devenir riche sans être corrompu. Corrompu signifie également utiliser mieux que les autres ses relations pour obtenir des passe-droits, un emploi, un marché ou encore accélérer les procédures administratives. Le/la corrompu·e renvoie également une image de mœurs dissolues (rapports sexuels hors mariage et consommation d'alcool) et revêt une connotation morale, voire religieuse. Celui qui craint l'autorité divine est considéré comme non corrompu, et donc juste. C'était l'un des arguments utilisés par les électeur·rice·s du parti islamiste Ennahdha lors du scrutin pour une Assemblée nationale constituante en octobre 2011 afin de justifier leur vote.

Les vidéos du groupe armé Okba Ibn Nafa et les communiqués d'Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) y font systématiquement référence<sup>233</sup>. Dans les régions frontalières, notamment, le discours de propagande des militant·e·s jihadistes insiste lourdement sur cet aspect, et en particulier sur la corruption des forces de sécurité et des douanes, laquelle diminue de manière significative les rentrées d'argent de la contrebande, l'une des principales ressources de ces régions privées historiquement d'investissement

228 Voir, Luke Waggoner et Eguar Lizundia, « Is Systemic Corruption Driving Violent Extremism? », Diplomatic Courier (26 mai 2017). Voir également Nizar Ben Salah, Roland Gillah et Nabil Barakati, « Tackling Youth Radicalization through Inclusion in Post-Revolutionary Tunisia The Research Literature Review », Maghreb Economic Forum, (2019).

229 Sian Lazar, « Citizens despite the State: Everyday Corruption and Local Politics in El Alto, Bolivia », dans D. Haller and C. Shore, « Corruption: Anthropological Perspectives » (London, 2005).

230 Lisa Anderson, « The state and social transformation in Tunisia and Libya 1980-1830 » (Princeton Studies on the Near East, 1986).

231 International Crisis Group, « La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie », Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord, no. 10) 177 mai 2017) ; Max Galien, « Informal institutions and the regulation of smuggling in North Africa », Perspectives on Politics, Volume 18, Issue 2, (June 2020).

232 En 2019, la corruption était une préoccupation centrale des citoyen·e·s. Voir Arab Barometer, Arab Barometer Wave V, Tunisia Contry Report, (2019). La dénonciation de la corruption est une thématique récurrente dans les tables rondes réunissant des jeunes tunisiens, notamment celle touchant au système scolaire et éducatif, aux forces de l'ordre et aux directions en charge du recrutement dans le service public.

233 Vidéos de propagande de Okba Ibn Nafa et communiqués d'Al Qaida au Maghreb Islamique 2016-2014. Habitants de Kasserine et des zones rurales près des monts Chaambi et Semmama, membres des forces de sécurité, entretiens avec l'auteur, 2015. C'est le cas également au Nigeria avec Boko Haram, « Preventing violent extremism through promoting inclusive development, tolerance and respect for diversity », Global meeting, (UNDP, Oslo, 16-14 mars 2016), p. 10.

public. Comme le note un habitant de Ben Guerdane présent le matin du 7 mars 2016, lorsqu'un groupe d'une cinquantaine d'hommes armés se revendiquant de l'organisation de l'Etat islamique a tenté de prendre la caserne militaire et le poste de la garde nationale de la ville :

*« A 4h du matin, les jihadistes contrôlaient les artères principales de la ville. Ils faisaient des contrôles d'identité. Ils disaient « on est l'Etat islamique. Quel est ta profession ? Fonctionnaire ? En quoi tu peux nous aider ? Tu sais utiliser une kalachnikov ? », etc. Quand ils contrôlaient un taxi, ils disaient ; « tu as eu ta voiture avec du leasing, c'est du « ribat » (intérêt), avec nous il n'y aura plus de « ribat », ni de corruption d'ailleurs »<sup>234</sup>.*

## DYSFONCTIONNEMENT ET BAVURES DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

**Social = 5 (fondamental) ; Individuel : Desperados = 4 (très important) et Militant-e-s = 4 (très important)**

Sur le plan social, le dysfonctionnement des forces de sécurité est un facteur fondamental. Le faible pouvoir de médiation de conflits des forces de l'ordre envers les populations locales engendre des violences qui justifient les pratiques répressives. Faute de médiation, ce qui pourrait se régler par le dialogue se transforme en conflit. Malgré les efforts réalisés afin de développer des réponses non sécuritaires aux questions sécuritaires et changer l'image de la police, notamment par la création de comités locaux de sécurité (CSL) en 2015-2020<sup>235</sup>, les autorités tendent à confondre surveillance et régulation. Une fois cette surveillance mise à mal, tout conflit leur paraît mettre en jeu la sécurité de l'Etat. Leur obsession sécuritaire affaiblit ainsi leur capacité de médiation, ce qui génère de l'insécurité<sup>236</sup>. Les citoyen-ne-s ne se sentent pas protégé-e-s. Leur sécurité passe en second plan par rapport à celle de l'Etat. Ceci mine la confiance envers les institutions publiques et rend la population davantage réceptive à l'extrémisme violent<sup>237</sup>.

Les jeunes des zones péri-urbaines ou des régions déshéritées, identifiés et discriminés (notamment par leur nom de famille comme descendant-e-s de nomades de l'intérieur du pays tardivement sédentarisés au XIX-XXe) sont les premières victimes de la brutalité policière. Une partie des rafles semble avoir pour fonction d'entretenir la ségrégation sociale et spatiale. La police tente de maintenir un état de tension permanent avec les jeunes des espaces péri-urbains. Elle multiplie les contrôles et les arrestations dans les espaces de ces quartiers où elle peut évoluer sans trop de risques afin également de limiter le flux périodique de ces jeunes dans les centres-villes commerçants et les zones touristiques. Cette pratique aurait également pour objectif de décourager l'exode rural<sup>238</sup>.

234 Habitant de Ben Guerdane, entretien avec l'auteur, Tunis, mai 2016.

235 Programme des Nations Unies pour le développement, « Les Comités Locaux de Sécurité : une réponse des autorités locales tunisiennes face au COVID », 4 mai 2020.

236 International Crisis Group, « Réforme et stratégie sécuritaire », Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord, no. 23) 161 juillet 2015).

237 Lisa Watanabe, "Preventing Violent Extremism in Tunisia", Policy Perspectives Vol. 3/6, (May 2018).

238 Ancien directeur de la sûreté nationale dans les années 2000, géographe, Tunis, 2015.

La petite corruption des forces de sécurité (rackets quotidiens des petit-e-s commerçant-e-s et contrebandier-e-s, implication de certains agents dans les activités économiques souterraines de certains quartiers populaires : drogue, marché parallèle d'alcool) approfondit la crise de confiance entre la population et l'institution policière<sup>239</sup>. Si les forces de l'ordre travaillent avec les populations locales dans le domaine du renseignement, leur relation est avant tout fondée sur la peur et les capacités de chantage des agents sécuritaires. La police et la garde nationale bénéficient des lois répressives et privatives de liberté (comme la loi sur la consommation de Cannabis) leur permettant de recruter des indicateurs (en échange d'une collaboration avec la police, celle-ci ne sanctionne pas le délit commis). Lorsque les forces de l'ordre perdent de leur pouvoir de coercition, leur collaboration avec les populations locales s'amenuise, notamment dans les zones péri-urbaines déshéritées.

Sur le plan individuel, le dysfonctionnement et la brutalité des forces de sécurité jouent à plusieurs niveaux. Les forces de l'ordre représentent « la » force de l'ordre<sup>240</sup>. Tout d'abord, quel que soit le professionnalisme de la police, une partie des citoyen-ne-s, notamment les jeunes issu-e-s des zones périurbaines déshéritées, considère cet ordre profondément injuste<sup>241</sup>. Ils/elles affirment s'être battu-e-s contre la police de Ben Ali dans leurs quartiers, lors du soulèvement de décembre-janvier 2010-2011, et avoir triomphé. A leurs yeux, les forces de sécurité représentent les gardiens d'une hiérarchie sociale dont ils/elles espèrent de moins en moins gravir les échelons. Le discours anti-police est donc, à certains égards, le reflet d'un fort sentiment d'humiliation, d'injustice et de frustration relative qui n'est pas uniquement imputable aux forces de sécurité.

Les souffrances physiques et psychologiques des victimes de la brutalité policière ordinaire (et donc par extension de l'ordre social) créent des traumatismes ou des chocs moraux qui sont un puissant vecteur de politisation individuel en mesure de favoriser l'extrémisme violent<sup>242</sup>. Elles augmentent la propension de l'acteur à rechercher des éléments de discours idéologiques lui permettant de leur donner un sens et de les rendre injustifiables. La plupart des activistes de groupes contestataires radicaux, révolutionnaires, violents ou non violents dans leur mode d'action, font référence à cette brutalité policière lorsqu'ils/elles reconstruisent leur parcours personnel, considérant cet élément comme déterminant dans leur entrée en militance<sup>243</sup>.

Le faible capacité d'enquête policière, les salaires peu compétitifs et le manque de moyens encouragent les membres des forces de sécurité à privilégier les aveux aux preuves et à recourir à la brutalité (et parfois à la torture, considérée plus rapide pour l'obtention d'aveux même si cette pratique a fortement baissé depuis la chute du régime de Ben Ali en 2011). L'individu qui subit ces violences et n'en a pas commis lui-même se trouve confirmé dans son point de vue extrémiste violent. C'est le cas, en particulier, lorsqu'il/elle estime que les violences qu'il/elle subit ne sont pas proportionnelles à l'acte qu'il/elle a commis, ce qui alimente son sentiment d'injustice et d'humiliation.

239 Dans l'enquête conduite par le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux et Avocats sans frontières, publié en 2020, « Corruption » et « lâcheté » sont les premiers termes utilisés par les jeunes pour qualifier la police. Ben Ismail Rim et al., « Pensée sociale et résonances avec extrémisme violent », Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, Avocats sans frontières, (novembre 2020)

240 Didier Fassin, « La force de l'ordre, une anthropologie de la police des quartiers » (Le Seuil, 2015).

241 Olfa Lamloun et Mohamed Ali Ben Zina, « Les jeunes de Douar Hicher et d'Ettadhamen, une enquête sociologique » (International Alert, Tunis, 2015).

242 Rikke Hostrup Haugbolle and Ahlam Chemlali, "Everyday violence and security in Tunisia", Middle East Institute, (19 february 2019).

243 Michaël Ayari, « Le prix de l'engagement politique dans la Tunisie autoritaire, gauchistes et islamistes sous Bourguiba et Ben Ali (2011-1959) » (IRMC/Karthala, 2017), p. 203. La plupart des tables rondes insistent sur ce facteur. Voir « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia » (Search For Common Ground, 2016), p. 25 ,24 ,17 ,10. Voir également Anouar Boukhras, "The geographic trajectory of conflict and militancy in Tunisia", Carnegie endowment for international peace, (July 2017).



## DÉFICIT DE REPRÉSENTATION POLITIQUE DES JEUNES DES ZONES PÉRI-URBAINES

**Social = 3 (important) ; Individuel : Desperados = 2 (marginal) et Militant-e-s = 4 (très important)**

Les partis politiques d'opposition sous Ben Ali, notamment le Congrès pour la République et Ennahdha, ont accédé au pouvoir après les élections pour une Assemblée nationale constituante en octobre 2011. Ils n'ont pas pu se montrer à la hauteur des attentes des jeunes des zones péri-urbaines qui avaient pourtant contribué activement au départ de Ben Ali, ce qui a généré chez eux un sentiment d'exclusion politique<sup>244</sup>. Entre 2011 et 2013, seul le mouvement salafiste-jihadiste Ansar Charia est parvenu à représenter ces jeunes qui se sont reconnus dans le discours de leurs dirigeant-e-s, issu-e-s comme eux du même milieu social. Ils/elles faisaient notamment la part belle à l'identité du quartier « nous sommes les fils du quartier, nous en sommes issus<sup>245</sup> », contrairement à « l'élite qui nous gouverne et qui ne se soucie guère de nos préoccupations de tous les jours<sup>246</sup> ».

En 2021, nombre de jeunes Tunisien-ne-s, en particulier des espaces péri-urbains, se considèrent comme les seuls acteurs possibles du changement politique tout en exprimant le sentiment de ne pas être « acteurs de leur destin<sup>247</sup> ». La plupart estiment que la révolution a échoué et qualifient le régime tunisien de « démocratie sans peuple<sup>248</sup> ». Une partie importante s'est retrouvée dans le discours de campagne de Kaïs Saïed (antisystème, antiparlementaire, anti-corruption, pro révolution de 2010-2011) et a voté pour ce candidat au cours de l'élection présidentielle de la seconde moitié de 2019. Or, début 2021, nombre se disent déçu-e-s de son bilan. La rancœur à son égard pourrait ainsi être proportionnelle à l'espoir qu'il a fait naître, ce qui pourrait pousser un certain nombre de ses supporteur-ric-e-s vers des formes d'extrémisme éventuellement violents (crypto-anarchisme par exemple)<sup>249</sup>.

## INCAPACITÉ DE L'ETAT À RÉGULER LES ESPACES DÉSTRUCTURÉS SOCIALEMENT

**Social = 4 (très important) ; Individuel : Desperados = 3 (important) et Militant-e-s = 4 (très important)**

Les groupes extrémistes violents s'implantent dans les espaces que les pouvoirs publics peinent à réguler socialement et à contrôler sur le plan sécuritaire<sup>250</sup>. C'est le cas, en règle générale, de ceux qui ne sont plus gouvernés à cause des conflits meurtriers (destructions d'infrastructures, disparition de l'élite locale, etc.). A la fin des années 2000, la mouvance salafiste-jihadiste a même théorisé cette stratégie d'enracinement<sup>251</sup>. Si, en Libye, l'OEI l'a appliquée dans la ville de Syrte, détruite matériellement et devenue ingouvernable à la suite des frappes de l'OTAN en 2011, en Tunisie, aucun espace n'a été totalement libéré du pouvoir central<sup>252</sup>.

244 Lisa Watanabe and Fabien Merz, "Tunisia's jihadi problem and how to deal with it", Middle East Policy, Vol XXXIV, n2017) ,49).

245 Rikke Hostrup Haugbolle and Ahlam Chemlali, "Everyday violence and security in Tunisia", Middle East Institute, (19 february 2019).

246 Michael Béchir Ayari et Fabio Merone, « Ansar Charia une institutionnalisation à la croisée des chemins » dans Michel Camau et Frédéric Vairel, « Soulèvements et recompositions politiques dans le monde arabe » (Presses de l'université de Montréal, 2014), p. 426.

247 Rim Ben Ismail et al., « Pensée sociale et résonances avec extrémisme violent », Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, Avocats sans frontières, (novembre 2020), p. 42-30

248 Emna Ben Mustapha Arab and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018).

249 International Crisis Group, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord, n73, « Tunisie, éviter les surenchères populistes », (4 mars 2020).

250 « Regional Programmatic Framework for the Prevention of Violent Extremism in the Arab States » (UNDP, 2017), p. 5 ; « Preventing and responding to violent extremism in Africa: a development approach », Regional and Multi-Country Project Document, (UNDP, 2016), p. 11.

251 Abou Bakr Naji, « The Management of Savagery » (Weatherhead Center, 2006).

252 « Preventing Violent Extremism: Libya and the North Africa Region », Summary Record, (UNDP/Government of the Netherlands Round Table Discussion, 20 décembre 2016), p. 5.

Toutefois, les groupes extrémistes violents sont à même de gagner les cœurs des populations en jouant le rôle de substitut de l'Etat (activités caritatives, campagnes de nettoyage des rues, etc.) dans les quartiers délaissés par les pouvoirs publics. C'est le cas dans les zones péri-urbaines qui sont des espaces d'exode rural et de ségrégation sociale dans lesquels les solidarités claniques et familiales ont disparu sans que des mécanismes de solidarité sociale et une certaine aisance économique ne les remplacent. Lorsque les pouvoirs publics se désengagent socialement de ces espaces et tentent de compenser ce désengagement par une plus forte présence sécuritaire, l'attrait pour l'extrémisme violent s'accroît. Les habitant-e-s perçoivent les institutions publiques représentées essentiellement par les forces de l'ordre comme une quasi-force d'occupation.

Ce fut le cas entre 2011 et 2013 dans plusieurs zones péri-urbaines de Kairouan, Bizerte, Sfax et surtout Tunis. Ansar Charia, à l'image de la Jamah al Islamiyya dans le Caire des années 1980<sup>253</sup> ou du Front islamique du salut (FIS) dans l'Algérie de la même décennie, a non seulement remplacé les pouvoirs publics, largement absents pour des raisons structurelles (désengagement de l'Etat) et conjoncturelles (conséquences du soulèvement de 2010-2011 qui se sont traduites par le retrait des forces de sécurité du théâtre des émeutes).

En outre, ces groupes pallient la déstructuration des liens communautaires traditionnels (solidarités claniques et familiales) qui font sens dans les espaces où domine l'économie agraire, mais sont inopérants dans les zones péri-urbaines (bien que des solidarités de quartier existent, contrairement à une idée reçue).

L'Etat, quel que soit l'efficacité de ses mécanismes de redistribution sociale et la légitimité de ses instances de socialisation nationale (armée, école, mosquées), ne peut entièrement remplacer ses liens, à moins de devenir totalitaire.<sup>254</sup> Les groupes extrémistes violents, en revanche, y parviennent et profitent de la faiblesse des organisations de la société civile indépendantes de l'Etat<sup>255</sup>. Ils utilisent les règles religieuses comme ciment de sociabilité et socle moral et éthique.

Lorsque leurs ressources financières sont suffisantes et qu'ils ne sont pas contraints de recourir de manière trop fréquente à des activités de racket des populations locales pour s'en procurer<sup>256</sup>, ils sont en mesure de jouer un rôle essentiel sur le plan social et communautaire (discipline des enfants et adolescent-e-s, règlement des litiges familiaux, conflits de voisinage, lutte contre la délinquance, régulation de l'économie souterraine)<sup>257</sup>. Ceci augmente de fait l'attrait pour l'idéologie qu'ils promeuvent.

Lorsqu'un groupe extrémiste violent parvient à remplir cette fonction, il offre beaucoup plus de gratifications à l'individu qui le rejoint que lorsqu'il est clandestin. S'y engager est moins risqué et les rétributions matérielles et symboliques que procure l'activisme en son sein sont, en règle générale, plus importantes. Intégrer Ansar Charia entre 2011 et 2013 permettait notamment à un jeune des zones péri-urbaines de gagner en statut social. Devenu-e militant-e, il/elle pouvait s'ériger en médiateur-ric-e et conseiller-e réglant les litiges de voisinage, promulguant aides et fatwas à l'entourage. Il/elle pouvait également recevoir des petites indemnités de sympathisant-e-s de l'organisation et ouvrir un commerce informel ou formel tel que vendeur-se de fruits et de légumes<sup>258</sup>.

253 Patrick Haenni, « L'ordre des Caidis : conjurer la dissidence urbaine au Caire » (CEDEJ/Karthala, 2005).

254 Voir le facteur « perte des solidarités familiales et communautaires et la recherche de liens de substitution ».

255 C'est le cas notamment à Douar Hicher, une zone péri-urbaine de la capitale où entre 2011 et 2013. Malgré la présence de dizaines d'associations, celles-ci étaient perçues comme de simples relais des pouvoirs publics (elles existaient d'ailleurs sous le régime de Ben Ali). Ansar Charia était perçu comme le seul groupe véritablement indépendant. Entretien de groupe de l'association tunisienne de développement durable, 2017, militants d'Ansar Charia à Douar Hicher, entretiens avec l'auteur, 2013-2012.

256 Patrick Haenni, « L'ordre des Caidis : conjurer la dissidence urbaine au Caire » (CEDEJ/Karthala, 2005).

257 Michael Béchir Ayari et Fabio Merone, « Ansar Charia une institutionnalisation à la croisée des chemins » dans Michel Camau et Frédéric Vairel, « Soulèvements et recompositions politiques dans le monde arabe » (Presses de l'université de Montréal, 2014), p. 426.

258 Ibid.

## L'ESPACE CARCÉRAL

**Social= 5 (fondamental); Individuel: Desperados =5 (fondamental) et Militant-e-s = 4 (très important)**

Si la prison est en général la caricature de la société, en Tunisie elle reflète le peu d'égard accordé aux franges les plus vulnérables de la population. Les conditions matérielles sont loin de respecter les critères internationaux en la matière<sup>259</sup>. Elles se conforment à cette loi d'airain qui veut que ces conditions y soient plus dures que celles des citoyen-ne-s les plus pauvres<sup>260</sup>. La dureté de la vie quotidienne dans l'espace carcéral reflète la réalité de la violence des rapports sociaux dans la société. La plupart des problèmes dont souffrent les systèmes carcéraux dans les pays en voie de développement sont prononcés en Tunisie : maltraitance, cas isolés de torture en détention provisoire, fonctionnement, fonctionnement en bande organisée, consommation de stupéfiants, insécurité, inadaptation des locaux, surpeuplement, manque de moyens humains et matériels, présence de groupes extrémistes violents et propagation de leur idéologie<sup>261</sup>, réseaux de recrutements pour les zones de conflit.

Au niveau d'analyse individuel, l'expérience carcérale est une sorte d'accélérateur de particules de l'extrémisme violent. Tous les facteurs favorisant qui se retrouvent en général dans la société sont, en un sens, désinhibés, agissant de concert. La culture carcérale emprunte à la culture délinquante qui imprègne la culture jihadiste, laquelle à son tour innerve les deux premières. La vie quotidienne de nombre de jeunes des zones péri-urbaines se rapproche de celle de l'univers carcéral. D'ailleurs, ils/elles forment le gros du contingent des détenu-e-s tunisien-ne-s (estimé-e-s à 22 000). A bien des égards, la vie quotidienne d'une majorité de ces jeunes se résume à se préparer consciemment ou inconsciemment aux dures conditions de vie de cet espace. .

Sur le plan social, l'espace carcéral tunisien est un incubateur de l'extrémisme violent et fonctionne comme un haut lieu de recrutement<sup>262/263</sup>. Le/la détenu-e de droit commun, en se rapprochant de l'extrémisme violent, y trouve une justification politique et religieuse tant à son comportement délinquant<sup>264</sup> qu'à son sentiment d'humiliation, d'injustice et de frustration relative. Les réseaux de recrutement pour les zones de conflit étaient particulièrement structurés dans les prisons tunisiennes entre 2011 et 2015.

La prison est quasiment une étape initiatique du parcours extrémiste violent. La prison fait d'ailleurs partie des lieux communs de la culture jihadiste. Le groupe armé Okba Ibn Nafa s'adresse régulièrement aux « frères emprisonnés », promettant de venir les libérer<sup>265</sup>.

Les individus détenus pour infraction terrorisme, mais ayant seulement franchi le pas du prosélytisme jihadiste, y trouvent l'opportunité d'entrer en contact avec des militant-e-s aguerri-e-s et, à leur sortie de prison, peuvent entrer en contact avec leurs réseaux de relation<sup>266</sup>. Certain-e-s se rapprochent de la

communauté politique radicale et violente à laquelle la justice a décidé qu'ils/elles appartenaient à travers leur condamnation pour infraction terroriste. Dans l'espace carcéral, faire partie d'une communauté est, en effet, un gage de protection. En outre, les détenu-e-s jihadistes sont plus exposé-e-s aux risques d'être violenté-e-s et ils/elles seraient considéré-e-s comme dangereux-se-s pour l'ordre établi. On leur affecterait donc une aura de résistant-e-s qui leur vaut le respect des droits communs. Comme le note un avocat spécialisé dans la défense des salafistes-jihadistes : « en prison, la plupart des condamné-e-s pour terrorisme sont mélangé-e-s avec les droits communs, mais, depuis 2015, les gardien-ne-s et les chef-fe-s de chambrée les empêchent de leur parler. Les grands cas sont isolés dans des conditions terribles et sont régulièrement brutalisés<sup>267</sup> ».<sup>268</sup>

En outre, les citoyen-ne-s condamné-e-s en vertu de la loi anti-terroriste de 2015 ne bénéficient pas de programme de réinsertion sociale et professionnelle à l'intérieur de la prison (formation professionnelle tels que ateliers de menuiserie, fabrication de bavettes, agriculture dans les fermes de prisons, activités culturelles etc.) contrairement aux droits communs<sup>269</sup>.

Droits communs et, a fortiori, salafistes-jihadistes trouvent de grandes difficultés d'insertion socio-professionnelle et se sentent stigmatisé-e-s à leur sortie de l'espace carcéral. Ceci peut encourager les premier-e-s à se réfugier dans la religion, voire l'extrémisme violent, et peut pousser les second-e-s à la récidive.

A ce titre, la multiplication de programmes de suivi et de réinsertion socioprofessionnelle pour tous les détenus, et non uniquement pour les individus condamnés en vertu de la loi anti-terroriste, serait une mesure préventive réaliste à court terme. En effet, la mise en place de programmes réservés uniquement à ces dernier-e-s rencontre de fortes réticences du côté des autorités tunisiennes. Comme le note un expert en réformes des services de sécurité,

*« l'administration pénitentiaire craint de démarrer des programmes spécifiques pour ces détenu-e-s. Elle redoute que ceci encourage les droits communs à devenir extrémiste violent pour bénéficier de ces programmes. C'est pour cette raison qu'il faut mettre en place des programmes pour tous les prisonniers et non seulement pour les 10% de détenus condamnés pour terrorisme, lesquels aux yeux du comité général des prisons et de la rééducation (CGPE) passent en dernier »<sup>270</sup>.*

259 Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies – Visite en Tunisie. « Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste » A/HRC/52/40/Add.1, (Février-mars 2019). which are far from meeting international minimum standards.

260 Ahmed Othmani, « Sortir de la prison, Un combat pour reformer les systèmes carcéraux dans le monde » (La Découverte, 2002).

261 Ban Ki Moon, « Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent », rapport du Secrétaire général : A/24, 24-674/70 décembre 2015).

262 UNDP Tunisie, « Compte rendu de l'atelier de réflexion sur la déradicalisation et la prévention de l'extrémisme violent (PEV) », (5 mars 2016, Tunis) ; Emna Ben Mustapha Arab and al., « Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters », Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018).

263 Anouar Boukhras, « The geographic trajectory of conflict and militancy in Tunisia », Carnegie Endowment for International Peace, (July 2017).

264 David Thomson, « Les Revenants » (Le Seuil, 2016), p. 144.

265 Voir notamment la vidéo de propagande de Okba Ibn Nada, diffusé sur Youtube le 1er décembre 2016.

266 C'était le cas également sous Ben Ali où des citoyen.e.s ayant simplement consulté des sites jihadistes ont été incarcérés et sont devenus militants jihadistes en prison. Entre 2004 et 2009, près de 000 2 individus ont été emprisonnés pour des motifs divers allant de la consultation d'un site internet jihadiste à la tentative réussie ou avortée de joindre des groupes armés en Afghanistan ou en Irak. Une avocate chargée à l'époque de ce dossier, notait en 2002, « la majorité ne savait même pas ce qu'était le salafisme, le wahhabisme ou le jihadisme ! Ils ne comprenaient même pas pourquoi ils étaient arrêtés ! ». International Crisis Group, « Violence et défi salafiste », rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord no. 13) 137 février 2013), p. 13 ; Emna Ben Mustapha Arab and al., « Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters », Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018).

267 Avocat spécialisé dans la défense des salafistes-jihadistes, Tunis, entretien avec l'auteur, novembre 2016.

268 Expert en réforme des services sécurité, entretien avec l'auteur, novembre 2020.

269 Thomas Renard and al., « Returnees in the Maghreb Comparing policies on returning foreign terrorist fighters in Egypt, Morocco and Tunisia », Egmont papers, (24 April 2019). Membre d'une organisation internationale, entretien avec l'auteur, décembre 2020.

270 Expert en réforme des services sécurité, entretien avec l'auteur, novembre 2020.

## 3.7 FACTEURS SITUATIONNELS

### APPEL DE VOLONTAIRES POUR UNE CAUSE INTERNATIONALE (PRINTEMPS ARABE)

**Social = 3 (important) ; Individuel : Desperados = 2 (marginal) et Militant-e-s = 4 (très important)**

Ce facteur est considéré comme situationnel et non idéologique. Entre 2011 et 2013, les médias dominants décrivaient le régime de Bachar al Assad comme un régime tyrannique. La première lecture des conflits syriens et libyens était celle d'une lutte de la liberté et de la démocratie contre la tyrannie et la dictature.<sup>271</sup> Comme le note David Thomson, les groupes jihadistes partageaient de nombreuses vidéos encourageant à venir sauver le peuple syrien décrit comme martyrisé.<sup>272</sup> Ces vidéos suscitaient une « émotion sincère, ravivée par l'inaction de la communauté internationale et une politique étrangère de la France ambiguë vis-à-vis des rebelles syriens<sup>273</sup> ». En Tunisie ainsi que dans le reste de la région, de nombreux imams locaux prononçaient des fatwas encourageant à combattre le régime de Bachar al Assad et à protéger les femmes et les enfants syrien-ne-s.<sup>274</sup> Depuis 2016, ce facteur n'est plus opérant.

### REGROUPEMENT DES MILITANT-E-S JIHADISTES LIBÉRÉ-E-S DE PRISON OU EN EXIL

**Social = 5 (fondamental) ; Individuel : Desperados = 5 (fondamental) et Militant-e-s = 5 (fondamental)**

Dans la nuit précédant le départ de Ben Ali, le 14 janvier 2011, des salafistes-jihadistes se sont évadé-e-s de prison, notamment de Borj Erroumi (Bizerte) et de Borj El Amri (Manouba). Quelques jours plus tard, près de 2 000 Tunisien-ne-s emprisonné-e-s pour terrorisme sous Ben Ali entre 2003 et 2010 ont été libéré-e-s à la suite de la proclamation d'une amnistie générale (plus de 1 000 avaient combattu dans des zones de conflit)<sup>275</sup>. Des salafistes-jihadistes Tunisien-ne-s réfugié-e-s en France, Italie, Belgique et Grande-Bretagne sont revenu-e-s en Tunisie (après une expérience en Afghanistan, en Bosnie et en Irak). En partenariat avec de jeunes Tunisien-ne-s (notamment des étudiant-e-s et des chômeur-se-s des zones péri-urbaines et des régions déshéritées), ils/elles ont monté des cercles de réflexion, des petits groupes de discussion<sup>276</sup>. L'organisation Ansar Charia a commencé à se structurer en mai 2011 dans l'optique de fédérer ces collectifs. Depuis la classification de ce groupe comme organisation terroriste en août 2013 et les mesures répressives qui ont suivi, ce facteur n'est plus opérant (voir tableau 2).

271 Mironova, Vera et al. "Islamists at a Glance: Why Do Syria's Rebel Fighters Join Islamist Groups? (The Reasons May Have Less to Do With Religiosity Than You Might Think)." Political Violence @ a Glance August 2014, 13.

272 Peter Neumann, « Western European Foreign Fighters in Syria: An overview » (ICSR, 26 janvier 2015).

273 David Thomson, « Les Revenants » (Le Seuil, 2016), p. 275.

274 « Unverstanding radicalisation, A Literature review of models and drivers », (WANA institute, 2016), p. 23 ; « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia » (Search For Common Ground, 2016), p. 11 ; Moussa Bourekba, « Countering violent extremism in the MENA region: time to rethink approaches and strategies », Euromesco Policy Brief, no. 6317 (mai 2016), p. 10.

275 Olivier Moos, « Le phénomène jihadiste en Tunisie », Religioscope, (22 Décembre 2017) ; David Sterman and Nate Rosenblatt, "All Jihad is Local: ISIS in North Africa and the Arabian Peninsula", Vol. II, New America, (April 2018).

276 Andrew McDonnell and al., "Reimagining the Religious Sector: A New Vision for Countering Violent Extremism in Tunisia," International Center for Religion and Diplomacy, (February 2018).

### RÉSEAUX ORGANISÉS DE RECRUTEMENT POUR LES ZONES DE CONFLIT ET POLITIQUE DU « LAISSER PARTIR »

**Social = 5 (fondamental) ; Individuel : Desperados = 5 (fondamental) et Militant-e-s = 5 (fondamental)**

Entre 2011 et 2013, le gouvernement tunisien ne s'est pas fermement opposé au départ de ses ressortissant-e-s, notamment vers la Syrie. D'après une étude de l'Institut tunisien des études stratégiques, l'hostilité des groupes jihadistes internationaux envers le régime de Bachar el Assad faisait écho à l'hostilité du gouvernement tunisien envers ce régime. En février 2012, comme le notent Emna Ben Arab et al., la Tunisie avait rompu formellement ses relations avec le régime syrien et organisé une conférence des amis de la Syrie regroupant des opposants au régime alaouite. Le président Marzouki avait, par ailleurs, reçu à plusieurs reprises des cheikhs connus pour leurs appels à soutenir les insurgés syriens<sup>277</sup>.

Une part importante des départs de combattant-e-s tunisien-ne-s pour la Syrie aurait ainsi été organisée de manière méthodique (recrutements en prison, vols organisés vers la Turquie, en particulier à Shanli Urfat à la frontière turco-syrienne<sup>278</sup>, logistique prise en charge par des organisations caritatives islamiques financées par le Qatar, l'Arabie saoudite ou le Koweït)<sup>279</sup>. Les réseaux criminels de migrations clandestines auraient également joué un rôle<sup>280</sup>. A partir de 2014, ces réseaux de recrutement se sont fortement affaiblis et la politique du laissé partir a pris fin. Ce facteur n'est donc plus opérant (voir tableau 2)

### FACILITÉ D'ACCÈS AUX SOURCES DE FINANCEMENT

**Social = 5 (fondamental) ; Individuel : Desperados = 5 (fondamental) et Militant-e-s = 3 (important)**

L'accès aux sources de financement est un facteur situationnel fondamental. Sans financement, les groupes extrémistes violents perdent de leur capacité militaire et logistique ainsi que la plupart de leur attrait. Cette variable est d'autant plus pesante que les desperados sont beaucoup moins mu-e-s par des motivations idéologiques que les militant-e-s. Les réseaux de recrutement pour les zones de conflit dépendent également de ces financements. L'accès à ces derniers était relativement aisé entre 2011 et 2013<sup>281</sup>. D'importantes sommes d'argent transitaient notamment par les associations caritatives<sup>282</sup>. Des petits montants en provenance d'Europe occidentale et des pays du Golfe auraient été distribués mensuellement à des salafistes-jihadistes via des opérateurs de transfert de fonds<sup>283</sup>. Depuis 2016, les autorités tunisiennes sont parvenues à tarir fortement le financement des groupes salafistes-jihadistes, honorant en cela leurs engagements en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme vis-à-vis du groupe d'action financière (GAFI)<sup>284</sup>. Ce facteur n'est plus opérant (voir tableau 2).

277 Emna Ben Mustapha Arab and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018).

278 Ibid p.80.

279 Sarah R. Loudon, « Political Islamism in Tunisia: A History of Repression and a Complex Forum for Potential Change », Mathal 2015) 4). Daveed Gartenstein-Ross, « Ansar al-Sharia Tunisia's Long Game: Dawa, Hisba, and Jihad » (International Centre for Counter-Terrorism/The Hague, mai 2013).

280 Chercheurs à l'Institut tunisien des études stratégiques, entretiens avec l'auteur, Tunis, janvier 2013 ; Reinoud Leenders et Steven Heydemann, « Popular Mobilization in Syria: Opportunity and Threat, and the Social Networks of the Early Risers », Mediterranean Politics 17, no. 2 (Juillet 2012), p. 159–139.

281 Emna Ben Mustapha Arab and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018).

282 En 000 17, 2012-2011 associations ont été créés. Près de la moitié n'ont pas déclaré leurs objectifs et une sur cinq œuvrait dans le domaine religieux ou caritatif. Thomas Renard and al., "Returnees in the Maghreb Comparing policies on returning foreign terrorist fighters in Egypt, Morocco and Tunisia", Egmont papers, (24 April 2019).

283 Hauts cadres de banques, entretiens avec l'auteur, Tunis, 2012.

284 Financial Action Task Force Middle East and North Africa, 4th Enhanced Follow-Up Report for The Republic of Tunisia TC Re- Rating Request, (November 2019).

## PRISE DE CONTRÔLE DES LIEUX DE CULTE PAR DES GROUPES SALAFISTES-JIHADISTES, MULTIPLICATION DES TENTES DE PRÉDICATION ET FORT ACTIVISME SUR INTERNET

**Social = 5 (fondamental) ; Individuel : Desperados = 4 (important) et Militant-e-s = 5 (fondamental)**

Entre 2011 et 2013, près de 1 000 mosquées sont passées sous contrôle de la mouvance salafiste-jihadiste<sup>285</sup>, notamment Ansar Charia. C'est le cas par exemple des mosquées Ennasr, Beni Hachem à Douar Hicher, de la mosquée Errahma de la cité Elkhadra, de la mosquée Frechich (quartier du Kram Ouest, banlieue de Tunis), de la mosquée El Yasmine à Ariana et Ettaouba à Jebel Lahhmar. Plusieurs personnes impliquées dans les attentats de 2015 y ont prêché, comme Kamel Zarrouk.

La plupart des individus arrêtés pour terrorisme entre 2013 et 2016 confirment le rôle des rencontres au sein des tentes de prédication sur leur engagement extrémiste violent<sup>286</sup>. L'influence de ces rencontres de face à face est fondamentale, notamment lorsque celles-ci se combinent à la fréquentation des réseaux sociaux et à la lecture d'ouvrages jihadistes, ce qui est davantage le cas dans les zones péri-urbaines que dans les espaces ruraux où l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est plus restreint<sup>287</sup>. La levée de la censure sur Internet et l'absence totale de contrôle policier des internautes ont ouvert l'accès à ces écrits et permis l'établissement de nombreux contacts (réseaux sociaux, forums de discussion), les femmes, moins présentes dans l'espace public, étant plus exposées à la cyber-radicalisation que les hommes<sup>288</sup>.

Les mesures de répression mises en place par les autorités tunisiennes, à partir de 2013, ont permis de réduire ce facteur. Il n'est donc plus opérant (voir tableau 2).

## VOISINAGE DE LA LIBYE ET CONNEXION JIHADISTE TUNISO-LIBO-SAHÉLIENNE

**Social = 5 (fondamental) ; Individuel : Desperados = 5 (fondamental) et Militant-e-s = 5 (fondamental)**

Ce facteur situationnel est toujours d'actualité contrairement aux facteurs de cette catégorie décrits précédemment. Au moment de la guerre contre le régime de Kadhafi, près de 1 000 Tunisiens ont pris part au combat du côté des loyalistes ou du côté des révolutionnaires. Plusieurs ressortissant-e-s de Ben Guerdane ont soutenu les loyalistes, ont été emprisonné-e-s par les révolutionnaires et libéré-e-s, rejoignant ensuite l'Organisation de l'Etat islamique en Libye<sup>289</sup>. D'autres, ayant combattu auprès des

révolutionnaires, ont intégré des groupes soutenus par Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI)<sup>290</sup>. Des combattant-e-s tunisien-ne-s participent de manière régulière à des attaques terroristes en Libye (attaque du consulat de Benghazi le 12 septembre 2012, attaque de l'Hôtel Corinthia à Tripoli en janvier 2015)<sup>291</sup>.

La Libye fournit plus exactement un terrain d'entraînement et un sanctuaire aux groupes jihadistes armés des pays voisins, et la Tunisie fournit un terrain propice au recrutement de ces groupes opérant en Libye<sup>292</sup>. Selon Aron Zelin, la majorité des combattant-e-s tunisien-ne-s à l'étranger auraient transité par un camp d'entraînement en Libye<sup>293</sup>. Plusieurs Tunisiens en auraient ouvert. C'est le cas du camp de Derna, supervisé par deux Tunisiens Ahmed Rouissi et Adel Saidi, de ceux de Misrara, Dar Dhiada à Laajilet, et de Sebrata, lequel était dirigé par deux Tunisiens (Ahmed Rouissi et Nourredine Chouchane)<sup>294</sup>. Les auteurs des attentats du musée du Bardo et de Port el Kantaoui en 2015 se seraient rendus dans ces camps d'entraînement. Même si ces camps ont été détruits entre 2014 et 2016, la Tunisie, notamment le Sud du pays, pourrait subir de plein fouet les conséquences de l'approfondissement des violences en Libye, en raison notamment des difficultés à contrôler l'ensemble des mouvements de population aux frontières tuniso-libyennes.

Entre 500 et 1000 jihadistes tunisien-ne-s seraient encore actifs en Libye et plusieurs centaines pourraient combattre en Afrique subsaharienne, zone où les violences sont en pleine expansion. Ceci est probable vu que les connexions jihadistes tuniso-sahéliennes existent depuis plusieurs années. Les effectifs de la brigade Okba Ibn Nafa à la frontière tuniso-algérienne avaient sensiblement augmenté dans le sillage de l'opération Serval au Mali, début 2013<sup>295</sup>. En outre, en octobre 2014, Baghdadi, le « calife » de l'Organisation Etat islamique, avait chargé un jihadiste tunisien, Abou Hatem el Tounsi, de rassembler des groupes jihadistes au nord Mali. En mars 2015, un autre jihadiste tunisien, Abou Abbas el Tounsi avait été tué au Mali. En octobre 2017, deux jihadistes de même nationalité ont été arrêtés à Taboye (Mali) près de Gao. En décembre 2017, un Tunisien combattant du GISM a été arrêté à Tilemsi (Mali) près de la frontière mauritanienne. Enfin, Abou Iyadh, le chef d'Ansar Charia Tunisie, aurait été tué en février 2019, lors d'une opération française à Erigat el «Aklé (ouest Mali)<sup>296</sup>.

Le risque est que l'Organisation de l'Etat islamique (OEI) se replie vers le Sud libyen et opère une jonction possible soit avec Boko Haram, soit avec l'Etat islamique dans la grand Sahara (EIGS). Elle pourrait également, dans le cadre d'une union avec les groupes issues d'Al-Qaida<sup>297</sup>, remonter vers le nord, victorieuse, ou subir une déroute, s'éparpiller dans la région et lancer des opérations terroristes à travers la Libye et la Tunisie.

285 « Ambiguous Religion Policy Backfires on Tunisia's Ruling Islamists » (Reuters, 3 septembre 2013),

286 Ibib, p. 51 et p. 56. Emna Ben Mustapha Arab and al, "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (Januair 2018).

287 Ibib, p. 56 ; L'idéologie jihadiste se propage généralement par une combinaison de ces différents vecteurs. « Understanding radicalisation, A Literature review of models and drivers », (WANA institute, 2016), p. 19. ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018).

288 ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018).

289 Ainsi plusieurs jihadistes tunisiens originaires de Ben Guerdane qui ont pris part à la tentative de contrôle de la ville le 7 mars 2016 avaient rejoint les troupes fidèles à Kadhafi la première moitié de 2011. Habitants de Ben Guerdane, entretiens avec l'auteur, Tunis, juin 2016.

290 UNDP Tunisie, « Compte rendu de l'atelier de réflexion sur la déradicalisation et la prévention de l'extrémisme violent (PEV) », (5 mars 2016, Tunis), p. 11.

291 Aaron Zelin, « The Tunisian-Libyan Jihadi Connection » (ICSR Insight, 6 juillet 2015), p. 2-1.

292 « Preventing Violent Extremism: Libya and the North Africa Region », Summary Record, (UNDP/Government of the Netherlands Round Table Discussion, 20 décembre 2016), p. 4.

293 Aaron Zelin, 'The others: Foreign fighters in Libya', Washington DC: The Washington Institute for Near East Policy, PN2018 /45).

294 « Le terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires » (Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme, Forum pour les droits économiques et sociaux, Tunis, 2016).

295 Aaron Zelin, « Your sons are at your service », Tunisia Tunisia's Missionaries of Jihad, Columbia University Press, 2020.

296 Op.cit.

297 Djallil Lounass, « Le Djihad en Afrique du Nord et au Sahel, d'AQMI à Daech », (L'Harmattan 2019).

## EFFETS PERVERS DES MESURES DE RÉPRESSION DU JIHADISME

**Social=4 (très important); Individuel: Desperados=4 (très important) et Militant-e-s=5 (fondamental)**

Ce facteur situationnel absent entre 2011 et 2016 (voir tableau 1) constitue l'envers des facteurs du même ordre précédemment décrits. En effet, si ces derniers appellent principalement des réponses répressives, celui-ci est alimenté par ces mêmes réponses. Les mesures strictement sécuritaires peuvent engendrer un mal plus important que celui qu'elles sont censées combattre<sup>298</sup>. L'accumulation de ces mesures peut finir par former système, affecter le régime politique, les libertés publiques et l'état de droit, donnant ainsi raison aux groupes extrémistes violents qui justifient leur action par une lutte contre un régime qualifié de tyrannique. Cette multiplication des réponses sécuritaires renforce la plupart des facteurs institutionnels qui favorisent la perméabilité de la société à l'extrémisme violent ainsi que les facteurs socio-culturels et les perceptions individuelles qui suscitent des vocations radicales chez certains individus. La répression doit donc être proportionnelle. La contradiction libertés/sécurité gagne à être résolue par le renforcement de la sécurité juridique<sup>299</sup>.

Ainsi, en juillet 2015, l'assemblée des représentants du peuple (ARP) a voté une nouvelle loi anti-terroriste (amendée en 2019), critiquée par plusieurs organisations de défense des droits humains<sup>300</sup>. Celle-ci a accru la détermination des forces de sécurité à lutter contre les extrémistes violents, y compris ceux/celles qui ne sont pas passé-e-s à l'action armée<sup>301</sup>. Si les mesures sécuritaires ont permis d'éviter de nombreuses attaques terroristes, elles ont également davantage radicalisé certain-e-s salafistes-jihadistes, comme le montre une étude de l'Institut tunisien des études stratégiques, publiée en janvier 2018<sup>302</sup>.

Plusieurs organisations de lutte contre la torture et de défense des droits humains font état d'un recours abusif aux mesures de contrôle administratif sans fondement juridique, telles que la restriction de déplacements, l'interdiction de quitter le territoire, l'assignation à résidence, la convocation régulière aux postes de police. Ces mesures sont mises en place à la suite du placement d'un suspect ou d'un ex-détenu pour terrorisme sur un fichier administratif dit « fichier S ».

Si ces mesures de contrôle sont utiles sur le plan du renseignement policier, leur application plus ou moins zélée d'une localité à l'autre et le nombre important de citoyen-ne-s qui y seraient assujetti-e-s (plusieurs milliers voire dizaines de milliers selon les sources) pourrait favoriser la radicalisation d'individus fichés. Les effets socio-psychologiques de ces mesures seraient très négatifs : perte d'emploi, stigmatisation, isolement, divorce, traumatisme, désir de vengeance. Etre fiché S créerait une identité commune de personnes honnêtes carde victimes d'un pouvoir injuste. Cette identité peut faciliter les mises en relation entre extrémistes violents, ancien-extrémistes violents et citoyen-ne-s ordinaires, victimes collatérales de ces mesures que le gouvernement a toutefois alléguées en 2019<sup>303</sup>.

298 Sanam Naraghi Anderlini and Eric Rosand, "The SDG16 and PVE agendas-Different currencies or two sides of the same coin", International Civil Society Action Network, (September 2019).

299 Christopher Michaelson, « Balancing Civil Liberties Against National Security? A Critique of Counterterrorism Rhetoric », University of New South Wales Law Journal 13, no. 2006) 29).

300 Elle définit le terme terrorisme de manière vague et ambiguë à l'instar de la loi précédente élaborée sous Ben Ali. Elle permet la prolongation de la période de détention avant la première audience devant un juge d'instruction, de 6 jours maximum jusqu'à 15 jours pour les suspects de terrorisme. Elle autorise également les tribunaux à siéger à huis-clos, et à dissimuler l'identité de témoins aux accusés. Voir « Loi n°75-2003° du 10 décembre 2003, relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent » ; « Loi organique n° 26-2015 du 7 août 2015, relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent » ; loi organique n° 9-2019 du 23 janvier 2019, modifiant et complétant la loi organique n° 26-2015 du 7 août 2015, relative à la lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent ; « Tunisie : Respecter les droits humains dans le cadre de la lutte contre le terrorisme » (Human Rights Watch, 28 avril 2016) ; « Tunisie : Des failles dans le nouveau projet de loi antiterroriste », (Human Rights Watch, 7 juillet 2015).

301 Giordano Segneri, UN Resident Coordinator Office, Tunisia, « A reading of Tunisia's draft counter terrorism law (n9-2014) », Avril 2015.

302 "Many of the interviewed terrorists identified the post-2013- state restrictions on Salafi practices and organizations in Tunisia as seminal propellants that drove them toward radicalization and political violence". Emna Ben Mustapha Arab and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (Janvier 2018), p.8-7.

303 Socio-psychologue, Entretien avec l'auteur, Tunis, novembre 2020. « Tunisie-Terrorisme : 3517 personnes ont comparu devant la justice durant ces trois dernières années » (Huffpost Tunisie, 31 janvier 2017).

Entre septembre 2015 et juin 2018, 5000 procès pour terrorisme assortis de condamnations diverses (4572 pour 1804 inculpés en détention) ont été instruits. En 2021, 2200 individus, en grande majorité des personnes ayant joué un rôle secondaire et dont certaines sont restées au stade du prosélytisme, seraient emprisonnés en vertu de la loi anti-terroriste de 2015<sup>304</sup>, alors que la grande majorité des leaders jihadistes en Tunisie et à l'étranger « sont soit emprisonnés à l'étranger, redéployés sur zone de guerre ou morts au combat<sup>305</sup>».

La majeure partie des personnes traduites devant les services d'investigation spécialisés, détenu-e-s de manière préventive ou condamné-e-s par la justice, n'est pas passée à l'acte violent en Tunisie. Seule une petite minorité, estimée à 180, a été condamnée pour une action meurtrière sur le territoire tunisien, en particulier pour avoir participé à l'attaque de Ben Guerdane<sup>306</sup>. D'après plusieurs avocats notamment, depuis la promulgation de la loi anti-terroriste de l'été 2015, une simple activité de propagande sur les réseaux sociaux ou la possession de littérature jihadiste suffirait à fournir des preuves justifiant une détention préventive, ce qu'un juge d'instruction spécialisé dans les affaires de terrorisme dément toutefois<sup>307</sup>.

A ceci s'ajoutent les rafles ponctuelles dans les quartiers environnants le lieu des attentats en 2015 et les perquisitions brutales de domicile, traumatisantes, aboutissant à des détentions dans le cadre d'une enquête par les services anti-terroristes, ainsi que les milliers de personnes interpellées dans les commissariats à la suite de dénonciations diverses, d'écoutes téléphoniques ou d'activités considérées douteuses sur les réseaux sociaux par la direction générale des services techniques du ministère de l'Intérieur, et non déférées devant les services d'investigation spécialisés<sup>308</sup>.

Le rapporteur spécial du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies en visite en Tunisie en février-mars 2019 a observé un recours abusif aux lois relatives à l'état d'urgence, aux détentions prolongées, à l'assignation à résidence sans contrôle juridique suffisant et les allégations de mauvais traitement et de torture<sup>309</sup>. L'état d'urgence décrété et reconduit régulièrement depuis le 24 novembre 2015 permet notamment au ministère de l'Intérieur d'interdire les rassemblements, d'instaurer des couvre-feux, de procéder à des perquisitions et de surveiller la presse, les radios et les activités culturelles sans autorisation judiciaire préalable<sup>310</sup>.

Plusieurs citoyen-ne-s ordinaires, respectueux-ses de l'ordre, peu politisé-e-s, et membres de la classe moyenne ont été victimes de bavures (arrestations arbitraires, brutalités, maltraitements) dans le cadre de la lutte anti-terroriste. Ils/elles affirment que quelque chose s'est brisé et que leur rapport aux autorités n'est plus le même depuis cette expérience<sup>311</sup>. De même, les contrôles policiers à répétition des personnes à l'apparence salafiste (barbe, kamis pour les hommes, Niqab pour les femmes) ajoutent au sentiment d'humiliation et d'injustice que ces dernières peuvent ressentir, les poussant à considérer

304 Pour des détails sur leur condition d'incarcération, voir plus haut l'analyse du facteur « espace carcéral ».

305 Christophe Cotteret, « Les entrailles du palais de justice de Tunisie ; A l'origine du désastre ; Des revenants-es qui ne reviennent pas ; Torture et détention, une machine à radicaliser ; Fichage S17, un monstre qui échappe à son créateur », Inkyfada, (Juin 2020).

306 Avocats spécialisés dans la défense des jihadistes, Entretiens avec l'auteur, décembre -2020/Janvier 2021.

307 Avocats spécialisés dans la défense des jihadistes, juge d'instruction, Entretiens avec l'auteur, décembre -2020/Janvier 2021, voir également « Le terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires » (Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme, Forum pour les droits économiques et sociaux, Tunis, 2016), p. 145.

308 « Tunisie : "nous ne voulons plus avoir peur", violations des droits humains sous l'état d'urgence » (Amnistie International, 13 février 2017).

309 Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies – Visite en Tunisie. « Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste » A/HRC/52/40/Add.1, (Février-mars 2019). Voir également Réseau d'observation de la justice, Lutte contre le terrorisme et pratiques judiciaires en Tunisie : le procès équitable à l'épreuve, Avocats sans frontières – Tunisie, Décembre 2016.

310 Ibid. Voir le Décret n° 50-78 du 26 janvier 1978 réglementant l'état d'urgence.

311 Habitants de Tunis interpellés pour des affaires liées au terrorisme, Entretiens avec l'auteur, Tunis, 2016-2015.

que l'islam qu'elles qualifient d'authentique est attaqué par un régime de plus en plus laïque<sup>312</sup>, ce qui constitue un puissant facteur de radicalisation sur le plan individuel, notamment pour les militant·e·s.

La sortie de l'espace carcéral des individus condamnés en vertu de la loi anti-terroriste de 2015 devrait davantage être anticipée par les autorités. Comme le note un salafiste-jihadiste interviewé en prison dans le cadre d'une étude de l'Institut tunisien des études stratégiques « j'ai peur de la manière dont nous serons traité·e·s à notre sortie de prison. Si l'Etat m'excuse pour ce que j'ai fait, je serais en mesure de l'excuser. Mais si l'Etat continue à me combattre, je le combattrais à mon tour<sup>313</sup>».

Enfin, il convient de noter que la militarisation des frontières tuniso-libyennes a sensiblement diminué les activités économiques (élevage, commerce informel transfrontalier, etc.) des populations locales et diminué les moyens de subsistance de nombre de citoyen·ne·s.<sup>314</sup> Dans une région fragile, ceci risquerait d'augmenter la défiance envers les institutions publiques réduisant, sous certaines conditions, la perméabilité de l'Etat et de la société à l'extrémisme violent et favorisant des vocations jihadistes radicales au niveau individuel<sup>315</sup>.

312 Voir supra le facteur « Répression de la dynamique d'islamisation ». Voir également Andrew McDonnell and al., "Reimagining the Religious Sector: A New Vision for Countering Violent Extremism in Tunisia," International Center for Religion and Diplomacy, (February 2018).

313 Emna Ben Mustapha and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018), p.63.

314 Anouar Boukhras, "The Potential Jihadi Windfall from the Militarization of Tunisia's Border Region with Libya", CTC Sentinel, (January 2018).

315 David Sterman and Nate Rosenblatt, 'All Jihad is Local: ISIS in North Africa and the Arabian Peninsula', Vol. II, Washington DC: New America, (April 2018); Hanau and Cimini Giulia, "Intended and unintended consequences of security assistance in post 2011 Tunisia", Contemporary Arab Affairs 106-91 ,(1)12, (march 2019).



Vue sur la station balnéaire d'El Kantaoui (Sousse) où la fusillade du 26 juin 2015, revendiquée par l'Organisation Etat Islamique, a fait 39 morts.

# 4.

## MATRICES QUALITATIVES D'ÉVALUATION DES **FACTEURS FAVORISANT L'EXTRÉMISME VIOLENT EN TUNISIE**



**TABLEAU 1 : MATRICE QUALITATIVE D'ÉVALUATION DES FACTEURS FAVORISANT L'EXTRÉMISME VIOLENT EN TUNISIE DE 2011 À 2016**

Facteurs favorisant l'extrémisme violent		Echelle d'analyse		
Catégories	Facteurs détaillés	Social	Individuel	
			Desperados	Militant-e-s
Facteurs idéologiques	Circulation des idées révolutionnaires, notamment dans les universités	3	1	2
	Attrait pour les causes arabo-islamiques mémoire collective de résistance, en particulier dans le sud du pays	3	1	2
	Montée du racisme et de l'islamophobie dans les pays d'immigration économique, notamment européens	4	5	3
	Identification individuelle à un groupe religieux persécuté à l'échelle internationale	/	2	4
	Islamisme radical non terni par la guerre civile comme en Algérie	3	1	2
	Projet politique historique d'unification de la zone MENA	3	1	2
		<b>57 % (16)</b>	<b>37 % (11)</b>	<b>53 % (15)</b>
Facteurs socio-culturels	Désir de vivre son individualité contrariée	/	4	2
	Perte des solidarités familiales et communautaires et recherche de liens de substitution	2	2	2
	Déficit d'autorité paternelle au sein des ménages	/	2	1
	Lutte contre la stigmatisation et conquête d'une nouvelle identité	/	4	3
	Perte des repères traditionnels de genre	/	2	2
	Réponse à l'instrumentalisation de la cause féminine par l'Etat autoritaire	/	1	2
		<b>7 % (2)</b>	<b>50 % (15)</b>	<b>40 % (12)</b>
Facteurs socio-économiques	Recherche d'un meilleur statut social, d'opportunités d'accumulation financière et d'un conjoint	/	4	2
	Marginalisation économique et sociale d'une partie de la jeunesse	4	4	2
	Discriminations socio-régionales	4	4	4
	Violence quotidienne dans les zones péri-urbaines	3	5	3
	<b>55 % (11)</b>	<b>85 % (17)</b>	<b>55 % (11)</b>	
Perceptions individuelles	Sentiment de frustration relative et espoirs révolutionnaires déçus	/	4	5
	Sentiment d'humiliation et d'injustice	/	4	5
	Manque de confiance envers les institutions publiques	4	4	4
	<b>27 % (4)</b>	<b>80 % (12)</b>	<b>93 % (14)</b>	
Facteurs religieux	Instrumentalisation et faiblesse de l'espace religieux sous le régime autoritaire	3	1	2
	Diffusion du salafisme quiétiste	2	4	2
	Répression de la dynamique de réislamisation	4	4	4
	<b>60 % (9)</b>	<b>60 % (9)</b>	<b>53 % (8)</b>	
Facteurs institutionnels	Montée de la corruption	4	4	4
	Dysfonctionnement et bavures des forces de sécurité intérieure	5	4	4
	Déficit de représentation politique des jeunes des zones péri-urbaines	3	2	4
	Incapacité de l'Etat à réguler les espaces déstructurés socialement	4	3	4
	Espace carcéral	5	5	4
	<b>84 % (21)</b>	<b>72 % (18)</b>	<b>80 % (20)</b>	
Facteurs situationnels	Appel de volontaires pour une cause internationale (Printemps arabe)	3	2	4
	Regroupement des militants jihadistes libérés de prison ou en exil	5	5	5
	Réseaux organisés de recrutement pour les zones de conflit et politiques du « laisser partir »	5	5	5
	Facilité d'accès aux sources de financement	5	5	3
	Prise de contrôle des lieux de culte par des groupes salafistes-jihadistes, multiplication des tentes de prédication et fort activisme sur Internet	4	3	5
	Voisinage de la Libye et connexion jihadiste tuniso-libo-malienne	5	5	5
	Effets pervers des mesures de répression du jihadisme	X	X	X
	<b>90 % (27)</b>	<b>83 % (25)</b>	<b>90 % (27)</b>	

Les matrices qualitatives d'évaluation des facteurs favorisant l'extrémisme violent offrent une vue d'ensemble du poids de chaque catégorie de facteurs et relativise l'influence de chacun de ces facteurs pris isolément pour la période 2011 à 2016 (tableau 1) et 2016 à 2021 (tableau 2).

Les tableaux 1 et 2 peuvent se lire de différentes manières selon les activités de prévention privilégiées afin d'agir sur les facteurs et catégories de facteurs correspondants. Par exemple, si le développement d'activités visant à mieux encadrer la jeunesse sur le plan socio-culturel (sports de combat, théâtre, etc.) ou à renforcer le tissu familial est important, l'impact de ces activités doit être envisagé à leur juste mesure, c'est-à-dire comme décourageant certains individus à devenir extrémisme violent et non comme réduisant l'extrémisme violent en tant que phénomène social, politique et idéologique, réduction qui nécessite plutôt des réformes institutionnelles globales.





**TABLEAU 2 : MATRICE QUALITATIVE D'ÉVALUATION DES FACTEURS FAVORISANT L'EXTREMISME VIOLENT EN TUNISIE DE 2016 À 2021**

/ = 0  
X = facteur non opérant

**Exemples de lecture :** Les facteurs institutionnels sont fondamentaux au niveau social (84 %) et très importants au niveau individuel (72 % et 80 %) ; Le facteur « Facilité d'accès aux sources de financement » (faisant partie de la catégorie « Facteurs situationnels ») est fondamental (5) à l'échelle sociale ainsi qu'au niveau individuel pour les Desperados alors qu'il n'est qu'important (3) pour les Militant-e-s.

**Rating par catégories de facteurs en %**

	Négligeable	Marginal	Important	Très important	Fondamental
<b>Rating par catégorie de facteurs en %</b>	0% à 20%	21% à 40%	41% à 60%	61% à 80%	81% à 100%

Facteurs favorisant l'extrémisme violent		Echelle d'analyse		
Catégories	Facteurs détaillés	Social	Individuel	
			Desperados	Militant-e-s
Facteurs idéologiques	Circulation des idées révolutionnaires, notamment dans les universités	3	1	2
	Attrait pour les causes arabo-islamiques mémoire collective de résistance, en particulier dans le sud du pays	3	1	2
	Montée du racisme et de l'islamophobie dans les pays d'immigration économique, notamment européens	4	5	3
	Identification individuelle à un groupe religieux persécuté à l'échelle internationale	/	2	4
	Islamisme radical non terni par la guerre civile comme en Algérie	2	1	2
	Projet politique historique d'unification de la zone MENA	3	1	2
		<b>50 % (15)</b>	<b>37 % (11)</b>	<b>53 % (15)</b>
Facteurs socio-culturels	Désir de vivre son individualité contrariée	/	4	2
	Perte des solidarités familiales et communautaires et recherche de liens de substitution	2	2	2
	Déficit d'autorité paternelle au sein des ménages	/	2	1
	Lutte contre la stigmatisation et conquête d'une nouvelle identité	2	4	3
	Perte des repères traditionnels de genre	/	2	2
	Réponse à l'instrumentalisation de la cause féminine par l'Etat autoritaire	/	1	2
		<b>14 % (4)</b>	<b>50 % (15)</b>	<b>40 % (12)</b>
Facteurs socio-économiques	Recherche d'un meilleur statut social, d'opportunités d'accumulation financière et d'un conjoint	/	4	2
	Marginalisation économique et sociale d'une partie de la jeunesse	4	4	2
	Discriminations socio-régionales	4	4	4
	Violence quotidienne dans les zones péri-urbaines	3	5	3
		<b>55 % (11)</b>	<b>85 % (17)</b>	<b>55 % (11)</b>
Perceptions individuelles	Sentiment de frustration relative et espoirs révolutionnaires déçus	/	4	5
	Sentiment d'humiliation et d'injustice	/	4	5
	Manque de confiance envers les institutions publiques	4	4	4
		<b>27 % (4)</b>	<b>80 % (12)</b>	<b>93 % (14)</b>
Facteurs religieux	Instrumentalisation et faiblesse de l'espace religieux sous le régime autoritaire	4	1	4
	Diffusion du salafisme quiétiste	2	4	2
	Répression de la dynamique de réislamisation	4	4	4
		<b>67 % (10)</b>	<b>60 % (9)</b>	<b>67 % (10)</b>
Facteurs institutionnels	Montée de la corruption	4	4	4
	Dysfonctionnement et bavures des forces de sécurité intérieure	5	4	4
	Déficit de représentation politique des jeunes des zones péri-urbaines	3	2	4
	Incapacité de l'Etat à réguler les espaces déstructurés socialement	4	3	4
	Espace carcéral	5	5	4
		<b>84 % (21)</b>	<b>72 % (18)</b>	<b>80 % (20)</b>
Facteurs situationnels	Appel de volontaires pour une cause internationale (Printemps arabe)	X	X	X
	Regroupement des militants jihadistes libérés de prison ou en exil	X	X	X
	Réseaux organisés de recrutement pour les zones de conflit et politiques du « laisser partir »	X	X	X
	Facilité d'accès aux sources de financement	X	X	X
	Prise de contrôle des lieux de culte par des groupes salafistes-jihadistes, multiplication des tentes de prédication et fort activisme sur Internet	X	X	X
	Voisinage de la Libye et connexion jihadiste tuniso-libo-malienne	5	5	5
	Effets pervers des mesures de répression du jihadisme	4	4	5
		<b>87 % (9)</b>	<b>86 % (9)</b>	<b>91 % (10)</b>

Source : Qualitative Risk Analysis, Michael Ayari, janvier 2021.



5.

CONCLUSION



***Ainsi, les facteurs qui diminuent la résilience de l'Etat et de la société tunisienne à l'extrémisme violent diffèrent en qualité et en poids causal de ceux qui poussent et motivent un individu à devenir extrémiste violent.***

***Les facteurs institutionnels augmentent davantage la perméabilité de l'Etat et de la société tunisienne à l'extrémisme violent que les facteurs situationnels, pourtant fondamentaux au niveau individuel. Ceci montre que les réponses sécuritaires permettant de diminuer le poids des facteurs situationnels sont nécessaires. Mais cela montre également que ces réponses permettent uniquement de diminuer les chances qu'un individu devienne extrémiste violent sans augmenter de manière significative la résilience de l'Etat et de la société tunisienne à l'extrémisme violent, contrairement aux réformes institutionnelles renforçant la bonne gouvernance, le respect des droits humains et l'état de droit.***

***Sur le plan social, les facteurs socio-économiques, si importants semblent-ils lorsque décrits de manière isolée sur le plan de leur implication sociale (émeutes) et politique (radicalité idéologique), ne jouent que modérément lorsqu'ils sont mis en perspective avec les autres facteurs. A l'échelle individuelle, ils ne demeurent fondamentaux que pour les desperados. Les facteurs idéologiques et religieux ont un poids important, mais somme toute relatif, et ce aux deux niveaux d'analyse. Quant aux facteurs socio-culturels, ils sont importants au niveau individuel, mais négligeables à l'échelle sociale.***

***Enfin, les six premiers facteurs situationnels (voir tableau 1) sur lesquels l'Etat tunisien a agi en priorité, avec succès (voir tableau 2), contribuant ainsi à diminuer les violences jihadistes, dépendent toutefois du contexte sécuritaire, régional et international sur lequel les autorités tunisiennes ont peu pris. Quant au septième facteur situationnel (effet pervers des mesures de répression du jihadisme, voir tableau 2), sa présence devrait être diminuée par des actions préventives (programme de réinsertion socio-professionnelles d'anciens prisonniers notamment) ainsi que par un meilleur ciblage des mesures répressives.***

Trois scénarii pourraient se dérouler ces cinq prochaines années, les plus optimistes et pessimistes n'étant pas les plus probables. Si les autorités tunisiennes ne peuvent véritablement agir sur le contexte économique et sécuritaire régional, lequel détermine en partie les conditions de croissance et de décroissance de la mouvance jihadiste à l'échelle nord-africaine, elles peuvent toutefois accroître la résilience de l'Etat et de la société tunisienne à l'extrémisme violent. Elles peuvent également limiter autant que possible le nombre de radicalisations individuelles. L'objectif serait qu'elles parviennent à se rapprocher du scénario 1 en agissant, grâce à des activités de prévention, sur les facteurs les plus opérants présentés dans cette étude.

### **Scénario 1. Optimiste : probabilité moyenne**

Le conflit libyen s'achève. Un gouvernement stable et unifié dirige le pays. L'Algérie entreprend une série de réformes économiques et politiques qui libèrent son économie. La coopération économique maghrébine se renforce de manière significative. Les groupes jihadistes déclinent en Afrique subsaharienne. Les autorités tunisiennes parviennent à renforcer la sécurité juridique des citoyen-ne-s et à atténuer les effets pervers des mesures répressives de lutte contre le terrorisme. Elles réduisent la présence des facteurs institutionnels [voir infra] par une série de programmes de prévention et de réformes, notamment dans le domaine sécuritaire, juridique et économique. Les conséquences économiques et sociales de la crise internationale de la Covid19- et des mesures de restriction de rassemblement et de déplacement des populations mises en place pour réduire la circulation de la pandémie sont moins néfastes que prévu. Le gouvernement, la présidence de la République, les partis politiques, les partenaires sociaux et les principales organisations de la société civile concluent un pacte économique et social permettant de mettre en œuvre un plan de relance soutenu par les bailleurs de fonds internationaux, tout en diminuant son coût social. Les autorités parviennent à réduire la crise de confiance entre les citoyen-ne-s et les institutions publiques, ce qui, par effet, limite le nombre de radicalisations individuelles potentielles. La violence jihadiste et l'attrait idéologique du salafisme-jihadisme poursuit son déclin. De nouvelles formes d'extrémisme violent se développent, telles que des mouvements crypto-anarchistes, mais ne passent pas à l'acte.



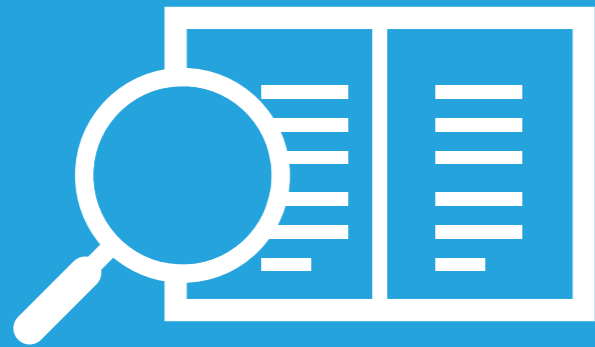
### **Scénario 2. Mitigé : probabilité forte**

Le conflit libyen perdure, mais demeure de basse intensité. L'attrait des groupes jihadistes reste stable en Afrique subsaharienne. Les autorités tunisiennes délaissent les mesures de prévention de l'extrémisme violent au profit de mesures répressives qui affaiblissent les groupes jihadistes. Les conséquences économiques et sociales de la crise internationale de la Covid19- et des mesures de restriction de rassemblement et de déplacement des populations mises en place pour réduire la circulation de la pandémie sont néfastes. Le pays est contraint de mettre en place une série de réformes macro-économiques très douloureuses sur le plan social. La violence urbaine et la criminalité gagnent en intensité. La crise de confiance envers les institutions s'approfondit et encourage les radicalisations individuelles. La violence jihadiste reste modérée et se manifeste principalement par des actes terroristes de faible envergure. De nouvelles formes d'extrémisme violent se développent, tels que des mouvements crypto-anarchistes qui appellent à la désobéissance civile et au sabotage d'infrastructures. L'Etat tunisien réduit significativement les libertés publiques, mais le cadre démocratique se maintient.

### **Scénario 3. Pessimiste : probabilité faible**

Le conflit libyen s'internationalise. La Libye éclate en trois entités politiques distinctes (Tripolitaine, Cyrénaïque, Fezzan). Les tensions s'accroissent entre les puissances régionales. Les économies algériennes et tunisiennes s'effondrent (hyperinflation sur fond d'austérité budgétaire notamment). Des mouvements sécessionnistes se développent en Algérie et en Tunisie. Les groupes jihadistes d'Afrique subsaharienne renforcent leurs liens avec leurs maison mère (Al Qaïda et l'Organisation Etat islamique), contrôlent une partie du Fezzan et organisent des attaques en Tunisie et en Algérie en utilisant les combattant·e·s tunisien·ne·s à l'étranger de retour au pays. L'Etat tunisien entre dans une dérive autoritaire qui pousse de nombreux·es jeunes vers l'extrémisme violent, ce qui n'améliore pas pour autant les capacités des forces sécuritaires. La constitution de 2014 est suspendue. Criminalité et violence urbaine augmentent de manière exponentielle. Les zones marginalisées échappent au contrôle de l'Etat. Un mouvement jihadiste de masse se structure sur le plan politique. Il promet de ramener l'ordre et d'unifier la région.





6.

**BIBLIOGRAPHIE**

## ETUDES ET ARTICLES FOURNISSANT D'IMPORTANTES ÉLÉMENTS QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS SUR L'EXTRÉMISME VIOLENT EN TUNISIE

Amnistie Internationale, « Tunisie : "nous ne voulons plus avoir peur", violations des droits humains sous l'état d'urgence », (13 février 2017).

Avocat sans frontières, Réseau d'observation de la justice, « Lutte contre le terrorisme et pratiques judiciaires en Tunisie : le procès équitable à l'épreuve », (Décembre 2016).

Barret Richard, "Beyond the Caliphate: Foreign Fighters and the Threat of Returnees", The Soufan Center, (October 2017).

Ben Ismail Rim et al., « Pensée sociale et résonances avec extrémisme violent », Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, Avocats sans frontières, (novembre 2020).

Ben Salah Nizar, Gillah Roland et Alnighaoui Imen, «Countering Youth Radicalization in Tunisia through Inclusion-General Background Note », Maghreb Economic Forum, (2018).

Ben Salah Nizar, Gillah Roland et Barakati Nabil, "Tackling Youth Radicalization through Inclusion in Post-Revolutionary Tunisia The Research Literature Review", Maghreb Economic Forum, (2019).

Ben Mustapha Arab Emna and al., "Assessing the Threat Posed by Tunisian Foreign Fighters", Institut tunisien des études stratégiques, (January 2018).

Ben Zina Mohamed Ali, Olfa Lamloum (dir), شباب في الهوامش تمثلت المخاطر والسياسة والدي, International Alert, (2020).

Blaise Lilia, « Le retour d'enfants de djihadistes, un problème politique en Tunisie », Le Monde Afrique, (5 février 2020).

Boukhras Anouar, "The geographic trajectory of conflict and militancy in Tunisia", Carnegie endowment for international peace, (July 2017).

Brahem Sami, 2016) (التهميش مدخل لتفكيك ظاهرة الإرهاب).

Brahem Sami, 2014) (السلفية الجهادية في تونس الواقع والمآلات).

Centre Tunisien pour les Recherches et les Etudes sur le Terrorisme, Forum pour les droits économiques et sociaux, « Le terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires » (Tunis, 2016).

Colombo Vallentina, « Multiple layers of marginalization as a paradigm of Tunisian Hotbeds of Jihadism », dans Varvelli Arturo (ed.), « Jihadist Hotbeds, Understanding Local Radicalization Processes » (ISPI, 2016).

Cotteret Christophe, « Les entrailles du palais de justice de Tunisie ; A l'origine du désastre ; Des revivants-es qui ne reviennent pas ; Torture et détention, une machine à radicaliser ; Fichage S17, un monstre qui échappe à son créateur », Inkyfada, (Juin 2020).

Conseil national de sécurité, « Rapport du Secrétaire général sur la menace que représentent, pour la Libye et les pays voisins, y compris au large des côtes libyennes, les combattants terroristes étrangers recrutés par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL, également connu sous le nom de Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés ou qui rejoignent leurs rangs », S/2016/627, (18 juillet 2016).

Counter Extremism Project, "Tunisia : Extremism and Counter-extremism", - Tunisia, extremism and CE, (2020).

Country Reports on Terrorism 2019, Tunisia, Us Departement of State, (2020).

E. Z., « Walid Louguini : 3 000 Tunisiens en Syrie, 600 sont revenus et 800 ont été tués » (Business News, 25 décembre 2015).

Fahmi Georges et Meddeb Hamza, « Market for Jihad, Radicalization in Tunisia » (Carnegie Middle East Center, 2015).

Gartenstein-Ross Daveed, « Ansar al-Sharia Tunisia's Long Game: Dawa, Hisba, and Jihad » (International Centre for Counter-Terrorism/The Hague, mai 2013).

Githens-Mazer J., Serrano R., Dalrymple T., « The curious case of the Tunisian 3 000 » (Open democracy, 19 juillet 2014).

Gami Amel et Arfaoui Monia, دراسة جندرية : النساء و الإرهاب, Tunis, Masiliana (2017).

Hanachi Abid Letaief, 2015) (الإرهاب المعوم المقاتلون التونسيون في سوريا خرائط التجنيد والمواصفا).

Harrison Leon, "The Acceptance of Tunisian Returnees from a Social Point of View", Maghreb Economic Forum, CRDI, (2018).

Heniya Hassen Abou et Raman Mohamed Abou, تنظيم الدولة الإسلامية الأزمنة السنوية و الصراع على الجهادية العالمية, Friedrich Ebert Fondation (2015).

Herbert Matt, "The Insurgency in Tunisia's Western Borderlands", Carnegie Paper, 28, (June 2018).

Hostrup Haugbolle Rikke and Chemlali Ahlam, "Everyday violence and security in Tunisia", Middle East Institute, (19 february 2019).

Huffpost Tunisie, « Tunisie-Terrorisme : 3517 personnes ont comparu devant la justice durant ces trois dernières années » (31 janvier 2017), <http://www.huffpostmaghreb.com>.

Human Rights Watch, « Tunisie : Des failles dans le nouveau projet de loi antiterroriste », (7 juillet 2015).

Human Rights Watch, « Tunisie : Respecter les droits humains dans le cadre de la lutte contre le terrorisme » (28 avril 2016).

Human Rights Watch, « Tunisie : Une avancée marquante pour les droits des personnes détenues » (4 février 2016).

Human Right Watch, « Tunisie : Des efforts insuffisants pour rapatrier les enfants de membres de l'EI », (12 février 2019).

International Alert, « Experiences and perceptions of young people in Tunisia, The case of Douar Hicher and Ettadhamen » (2015).

International Crisis Group, « Violence et défi salafiste », rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord no. 137 (13 février 2013).

International Republican Institute, « Public Opinion Survey of Tunisians, Center for Insight in Survey Research » (décembre 2016).

International Republican Institute, « Understanding the Local Drivers of Violent Extremism in Tunisia » (2017).

Jaballah Sofien, « Guide de bonnes pratiques pour la prévention de l'extrémisme violent », Organisation tunisienne pour la cohésion sociale (2018).

Khedher Al-Adel et Jebblaoui Emna, 2021) (الإندازر المبكر والتوقي من الإرهاب).

Lounass Djallil, « Le Djihad en Afrique du Nord et au Sahel, d'AQMI à Daech », (L'Harmattan 2019).

Marcusa Michael, "Radicalism on the Periphery: History, Collective Memory, and the Cultural Resonance of Jihadist Ideology in Tunisia", *Comparative Politics*, Volume 51, Number 2, (January 2019).

McDonnell Andrew and al., "Reimagining the Religious Sector: A New Vision for Countering Violent Extremism in Tunisia," *International Center for Religion and Diplomacy*, (February 2018).

Merone Fabio, « Explaining the jihadi threat in Tunisia », *Opendemocracy.net*, (21 mars 2015).

Muhanna Matar Aitemad, "The limit-experience and self-deradicalization, the example of radical Salafi youth in Tunisia", *Critical Studies on Terrorism* 10(3):1-23, (March 2017).

Observatoire tunisien de prévention de l'extrémisme violent, « Feuille de route de recommandations de la société civile tunisienne pour la prévention de toutes les formes d'extrémisme violent en Tunisie », (Janvier 2021).

ONU Femmes et OXFAM, « Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie, enjeux conceptuels, état des lieux, pistes d'action », rapport final, (Novembre 2018).

Raghavan Sudarsan, "Islamic State, growing stronger in Libya, sets its sights on fragile neighbor Tunisia", *The Washington Post*, (13 May 2016).

Nadhif Ahmed, "Why these Tunisian border towns have become IS recruitment hotspots.", *Al Monitor*, (20 July 2016).

Organisation mondiale contre la torture, « Etre S. L'arbitraire des mesures de contrôle administratif en Tunisie » (2019).

Peinaud Franck, « La coopération bilatérale UE-Tunisie en matière sécuritaire », *Revue Défense Nationale*, n°821, (2019).

Quek Natasha, Huzaifah Syed et Alkaff Bin Othman, « Analysis of the Tunisian Foreign Terrorist Fighters Phenomenon », *Counter Terrorist Trends and Analyses*, Vol. 11, n°5, (May 2019).

Sayah Habib M., "Tunisian Foreign Fighters : between de-territorialisation and re-territorialisation", dans K.Rekawek (Eds), " Not only Syria ? The phenomenon of Foreign fighters in a comparative perspective", (IOS Press, 2017).

Search For Common Ground, « Root Causes and Drivers of Radicalization to Violent Extremism in Tunisian Communities, Opportunities to Enhance Resilience of Communities in Countering Violent Extremism in Tunisia », (2016).

Santini Hanau and Cimini Giulia, "Intended and unintended consequences of security assistance in post 2011 Tunisia", *Contemporary Arab Affairs* 12(1), 91-106, (march 2019).

Small arms survey, « There and Back Trajectories of North African Foreign Fighters in Syria », *Security Assessment in North Africa*, Issue Brief Number (3 July 2015).

Sterman David and Rosenblatt Nate, "All Jihad is Local: ISIS in North Africa and the Arabian Peninsula", Vol. II, *New America*, (April 2018).

Souli Sarah, "Tunisia: Why Foreign Fighters Abandon ISIL", *Aljazeera*, (3 March 2016).

Süß Clara-Auguste and Noor Baheige Aakhunzzada Ahmad, "The Socioeconomic Dimension of Islamist Radicalization in Egypt and Tunisia, [working paper]", *Hessische Stiftung Friedens- und Konfliktforschung*, (2019).

Tricot O'Farrell Kloe et Aliaga Lola, « Counter-terror in Tunisia: job done or mission, misunderstood? », *Saferworld* 2 (Mars 2017).

UNDP Tunisie, « Compte rendu de l'atelier de réflexion sur la déradicalisation et la prévention de l'extrémisme violent (PEV), », (5 mars 2016, Tunis).

Watanabe Lisa, "Preventing Violent Extremism in Tunisia", *Policy Perspectives* Vol. 6/3, (May 2018).  
Yahmed Hedi, هارب من الدولة الإسلامية كنت في الرقة: هارب, (Tunis, 2017).

Yousif Elias, "Beyond performance, Lessons learned from the US, security assistance to Tunisia", *Washington, D.C., Center for international policy*, (July 2020).

Zelin Aaron, "The others: Foreign fighters in Libya", *Washington DC: The Washington Institute for Near East Policy*, PN45, (2018).

Zelin Aaron, "Not gonna be able to do it. Al Qaeda in Tunisia s inability to take advantage of ISIS setback", *Perspectives on Terrorism*, *The Washington Institute*, (February 2019).

Zelin Aaron, "Tunisia Turns a Corner against the Jihadist Movement", *Policywatch* 3251, *The Washington Institute*, (23 january 2020).

Zelin Aaron, "Your sons are at your service, Tunisia's Missionaries of Jihad", (*Columbia University Press*, 2020).

Zelin Aaron, « The Tunisian-Libyan Jihadi Connection » (*ICSR Insight*, 6 juillet 2015).

## AUTRES TRAVAUX ET ARTICLES SUR L'EXTRÉMISME VIOLENT ET SES PROBLÉMATIQUES CONNEXES EN TUNISIE (SÉCURITÉ, SOCIÉTÉ)

Aissa Baccouche, Karim, « L'évolution de l'utilisation du terme salafiste dans un webzine tunisien, mémoire de master philologie française », Université de Helsinki, (Novembre 2017).

Ajala Imene, "Tunisian terrorist fighters: a grassroots perspective", Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression Volume 11, (2019).

Arab Barometer, Arab Barometer Wave V, Tunisia Contry Report, (2019).

Ardevini Lucia, "State-led security responses and violent extremism: a comparative analysis of Libya, Egypt and Tunisia", Global Discourse, Volume 8, (2018).

Ayari Michael Béchir et Merone Fabio, « Ansar Charia une institutionnalisation à la croisée des chemins » dans Michel Camau et Frédéric Vairel, « Soulèvements et recompositions politiques dans le monde arabe » (Presses de l'université de Montréal, 2014).

Ayari Michaël Béchir, « Seven Ways to Steady a Tunisia under New Attack », In Pursuit of Peace, (International Crisis Group, 9 mars 2016), [blog.crisisgroup.org](http://blog.crisisgroup.org).

Ben Alaya Dorra, « Jihadism as a form of lay thinking: a « re-anchorage » process hypothesis, In Stamos Papastamou & Pascal Moliner (Ed.), Serge Moscovici's work : Legacy and perspective, (Presses Universitaires de La Méditerranée, à paraître).

Ben Ammar Farouk, « Tunisie : L'abandon scolaire, la grande plaie » (Huffpost Tunisie, 8 septembre 2016), <http://www.huffpostmaghreb.com>.

Ben Mustapha Arab Emna, "Radicalization in Tunisia: In Search of a Civilian Approach", Vidino Lorenzo (Eds), Deradicalization in the Mediterranean, Istituto per gli studi di politica internazionale, (18 July 2018). Boukhras Anouar, "The Potential Jihadi Windfall from the Militarization of Tunisia's Border Region with Libya", CTC Sentinel, (January 2018).

Boukhras Anouar, "The Paradox of Modern Jihadi surgencies: The Case of the Sahel and Maghreb", Al Jazeera Centre for Studies, (15 July 2018).

Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies – Visite en Tunisie. « Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste » A/HRC/40/52/Add.1, (Février-mars 2019).

Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, « Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste », 43e session, A/HRC/43/46, (24 février-20 mars 2020).

Challand Benoit, Violence and representation in the Arab Spring, New school for Social research, à paraître.

Cook Mary Catherine, « From Jasmine to jihad, how disappointment with democracy can create foreign fighters », Senior Honors Thesis, Vanderbilt University, (April 2018).

Financial Action Task Force Middle East and North Africa, 4th Enhanced Follow-Up Report for The Republic of Tunisia TC Re- Rating Request, (November 2019).

Gallien Max, "Informal institutions and the regulation of smuggling in North Africa", Perspectives on Politics, Volume 18, Issue 2, (June 2020).

International Crisis Group, « Réforme et stratégie sécuritaire », Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord, no. 161 (23 juillet 2015).

International Crisis Group, « La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie », Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord 177 (10 mai 2017).

International Crisis Group, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord, n°73, « Tunisie, éviter les surenchères populistes », (4 mars 2020).

Jaballah Sofien, 4), "الحكومة الشعبية", حين تحكي السلفية العلمية والأتراس: الرب, juillet 2019).

Jaballah Sofien, « Le passage de la violence symbolique à la violence physique-Domination masculine et rapport au religieux », le bulletin de l'OGEC, (Septembre-Décembre 2019).

Jaballah Sofien, 28), رواية أخرى عن السلطة في تونس, janvier 2020).

Lamloun Olfa et Ben Zina Mohamed Ali, « Les jeunes de Douar Hicher et d'Ettadhamen, une enquête sociologique » (International Alert, Tunis, 2015).

Lafrance Camille, « Tunisie : enquête sur la stratégie mise en œuvre pour lutter contre le terrorisme », Jeune Afrique, (8 juillet 2019).

Louden Sarah R., « Political Islamism in Tunisia: A History of Repression and a Complex Forum for Potential Change », Mathal 4 (2015).

Mabrouk Mehdi, « Tunisia: the radicalization of religious policy, dans George Joffré (eds), « Islamist Radicalisation in North Africa, Politics and Process » (Routledge, 2011), p. 48-71.

Ministère de l'Intérieur tunisien, spot soulignant le rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent, [https://www.youtube.com/watch?v=TjYGcjVN\\_Bw](https://www.youtube.com/watch?v=TjYGcjVN_Bw)

Moos Olivier, « Le phénomène jihadiste en Tunisie », Religioscope, (22 Décembre 2017).

Neo Ric, "The Jihad post-Arab Spring: Contextualising Islamic radicalism in Egypt and Tunisia", African Security Review; vol 28, (2019).

Programme des Nations Unies pour le développement, « Bonnes pratiques et leçons apprises de la société civile pour la Contribution des femmes vivant en milieu rural à la résilience communautaire face à l'extrémisme violent » (à paraître).

Programme des Nations Unies pour le développement, Tunisie, « Lancement de l'étude économique de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie tunisienne pour l'année 2020 », (17 juin 2020).

Renard Thomas and al., "Returnees in the Maghreb Comparing policies on returning foreign terrorist fighters in Egypt, Morocco and Tunisia", Egmont papers, (24 April 2019).



Reuters, « Ambiguous Religion Policy Backfires on Tunisia's Ruling Islamists » (3 septembre 2013), <http://www.reuters.com/article/2013/09/03/us-tunisiacrisis-religion-idUSBRE9820C920130903>.

Samoud Wafa, « Le doctorat est-il devenu une «malédiction» en Tunisie ? Les docteurs crient halte », (Huffpost Tunisie, 11 avril 2017), <http://www.huffpostmaghreb.com>.

Santini Hanau, "Limited Statehood in Post Revolutionary Tunisia", (Palgrave Macmillan, 2018).

Segneri Giordano, UN Resident Coordinator Office, Tunisia, « A reading of Tunisia's draft counter terrorism law (n°2014-9), (Avril 2015).

Segneri Giordano, UN Resident Coordinator Office, Tunisia, « Jihadi returnees : A policy challenge », (septembre 2015).

Shadi Hamid, "Radicalization After the Arab Spring: Lessons from Tunisia and Egypt," in Blindspot: America's Response to Radicalism in the Middle East. Aspen Strategy Group, n°47, (2015).

Statistiques Tunisie, « Flash éducation », no. 4 (mars 2017), <http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/Bulletin%20n%C2%B04-2016-v3.pdf>.

The World Bank Group, « Tunisia: Breaking the Barriers to Youth Inclusion » (2014).

Torelli Stefano M., "Radicalisation and jihadist threat in Tunisia: internal root causes, external connections and possible responses", Euromesco, (2017).

Tunis Afrique Presse, « Tunisie : la fiche S17 limitée aux postes frontières et révision périodique de la liste des personnes concernées par cette mesure », (14 juin 2019).

Veldhuis Tinka and Staun Jorgen, "Islamist Radicalisation. A Root Cause Model", Netherlands Institute of International Relations, (2009).

Watanabe Lisa and Merz Fabien, "Tunisia's jihadi problem and how to deal with it", Middle East Policy, Vol XXXIV, n°4, (2017).

Webdo, « Tunisie : 53 % des jeunes veulent quitter le pays, selon la Commission européenne » (25 mars 2017), <http://www.webdo.tn>.

Xénia Zsuzsanna Sipos, "A Case Study of Tunisia's Path to Radicalization: A Lost Generation", Susurgalur, Vol 8, n°1, (2020).

## TRAVAUX THÉORIQUES OU POLICY-ORIENTED SUR LA PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE

Avis William, "The COVID-19 pandemic and response on violent extremist recruitment and radicalization", Helpdesk Report, K4D, (4 may 2020).

Bhatia Kartika and Ghanem Hafez, "How do education and unemployment affect support for violent extremism? Evidence from eight Arab countries." Brookings Global Economy and Development. Working Paper 102, (March 2017).

Bosley Chris, "Injecting Humanity: Community-Focused Responses for People Exiting Violent Extremist Conflict", United Nations for peace, n°452 (August 2019).

Borum Randy, « Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories », Journal of Strategic Security 4, no. 4 (2011).

Boucek Christopher, « Extremist re-education and rehabilitation in Saudia Arabia » dans Tore Bjørgo et John Horgan (dir.), « Leaving Terrorism Behind, Individual and Collective Disengagement » (Routledge, 2009), p. 193-212.

Bourekba Moussa, « Countering violent extremism in the MENA region : time to rethink approaches and strategies », Euromesco Policy Brief, no. 6317 (mai 2016).

Bouzar Dounia, "A Novel Motivation-based Conceptual Framework for Disengagement and De-radicalization Programs." Sociology and Anthropology 5(8), (2017).

Brown Katherin, "Gender mainstreaming principles, dimensions and priorities for PVE", UN Women, (2019).  
Cragin R. Kim, "Preventing the Next Wave of Foreign Terrorist Fighters: Lessons Learned from the Experiences of Algeria and Tunisia", Studies in Conflict & Terrorism , (October 2018).

Coolsaet Rik, « Facing the Fourth Foreign Fighters Wave: What Drives Europeans to Syria, and to Islamic State? Insights from the Belgian Case » (Egmont Paper 81, mars 2016).

Crettiez Xavier et al. "Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents." Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice. Rapport de recherche Droit et Justice, (Avril 2017).

Dodwell Brian, Milton Daniel et Ressler Don, « The Caliphate's Global Workforce: An Inside Look at the Islamic State's Foreign Fighter Paper Trail » (Combating Terrorism Center at West Point, avril 2016).

Ernstorfer Anita, "Conflict Sensitivity in Approaches to Preventing Violent Extremism: Good intentions are not enough", Reflexion Paper, United Nations Development Programme, (October 2019).

Fatima Lahnait, 2014, « Femmes kamikazes ou le jihad au féminin », Centre Français de Recherche sur le Renseignement.

Furlow R. B., Fleischer K. et Corman Steven R., « De-Romanticizing the Islamic State's Vision of the Caliphate », Report 1402 (Center for Strategic Communication, 2014),

Giscard d'Estaing Sophie, "Engaging women in CVE-avoiding instrumentalization and furthering agency", Gender & Development, 25:1, (March 2017).

Global Counterterrorism Forum, « Recommandations sur l'utilisation et la protection du renseignement lors d'enquêtes et de poursuites menées par le secteur de la justice pénale et fondées sur l'état de droit », Groupe de travail sur le secteur de la justice pénale et de l'état de droit, (2011).

Institute for Integrated Transitions, "Transitional justice and violent extremism", (September 2020).

International Civil Society Action Network and United Nations Development Programme, "Invisible Women: Gendered Dimensions of Return, Rehabilitation and Reintegration from Violent Extremism", (2019).

International Crisis Group, "A Course Correction for the Women, Peace and Security Agenda", Briefing n°5, Gender and Conflict (9 December 2020).

James Khalil et Martine Zeuthen, « Countering Violent Extremism and Risk Reduction, A Guide to Programme Design and Evaluation », Whitehall Report 2-16 (Royal United Services Institute for Defense and Security Studies, 2016).

Kundnani Arun et Hayes Ben, "The globalisation of Countering Violent Extremism Policies Undermining human rights, instrumentalising civil society", Transnational institute, (February 2018).

Kruglanski Arie W. et al., « The Psychology of Radicalization and Deradicalization: How Significance Quest Impacts Violent Extremism », *Advances in Political Psychology* 35, suppl. 1 (2014).

Marrero Rocha Inmaculada and M. Trujillo Mendoza Humberto (eds), "Jihadism, Foreign Fighters and Radicalization in the EU, Legal, Functional and Psychosocial Responses", (Taylor and Francis Group, 2018).

Mesok Elizabeth, "Women, Peace and Security and the Prevention of Violence: Reflections from Civil Society in the Context of the Fourth Swiss National Action Plan 1325, *Swisspeace*, (September 2019).

Middendorp Tom and Bergama Reinier, "The Warning Signs are Flashing Red The interplay between climate change and violent extremism in the Western Sahel", Policy Brief, International Center for Counter Terrorism (2019).

Naraghi Anderlini Sanam and Rosand Eric, "The SDG16 and PVE agendas-Different currencies or two sides of the same coin", International Civil Society Action Network, (September 2019).

Norwegian ministry of justice and public security, « Action plan against Radicalisation and Violent Extremism », (Action plan, 2014).

Okpara Uche, "How the COVID-19 pandemic may hinder efforts to address shocks from climate change and violent extremism in Lake Chad", Natural Resource Institute, (2020).

Organisation des Nations Unies Femmes, « Relation entre violence à l'égard des femmes et extrémisme violent », (2019).

Pargeter Alison, « Radicalisation in Tunisia, Islamist Radicalisation in North Africa », dans George Joffré (eds), *Islamist Radicalisation in North Africa, Politics and Process* » (Routledge, 2011).

Pressman Elaine, « The Complex Dynamic Causality of Violent Extremism: Applications of the VERA-2 Risk Assessment Method to CVE Initiatives », dans Masys Anthony J. (ed.), « Disaster Forensics Understanding Root Cause and Complex Causality » (Editions Springer, 2016).

Radicalization Awareness Network, "Responses to returnees: Foreign terrorist fighters and their families," RAN Manual, (July 2017).

Roth Dominique Jacques, « L'autoradicalisation, une disposition psychique mortifère » (L'Humanité.fr, 19 juillet 2016), <http://www.humanite.fr>.

RTL « Salah Abdeslam, la radicalisation express d'un petit caïd de Molenbeek » (25 novembre 2015), <http://www.rtl.be>.

Rumman Mohammad Abu, « I Am A Salafi A Study of The Actual And Imagined Identities of Salafis » (Friedrich-Ebert-Stiftung, 2014).

Roy Olivier, « Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste » (Le Monde, 24 novembre 2015), <http://www.lemonde.fr>.

Soufan Centre, "The Coronavirus will Increase Extremism Across the Ideological Spectrum", Intel Brief, (13 April 2020).

Street Jordan and Altiok, Ali, "A fourth pillar for the United Nations? The rise of counter-terrorism", *Saferworld*, (June 2020).

Striegler Jason-Leigh, « Violent extremism : An examination of a definition dilemma », (Australian Security and Intelligence Conference, 2015).

U.S. State Department, « The Soufan Group, Foreign Fighters: An Updated Assessment of the Flow of Foreign Fighters into Syria and Iraq », *Country Reports on Terrorism 2015*, (4 décembre 2015),

United Nations Security Council, "The impact of the Covid-19 pandemic on terrorism, counter-terrorism and countering violent extremism, June 2020.

United Nations Development Programme, « Preventing and responding to violent extremism in Africa: a development approach », *Regional and Multi-Country Project Document*, (2016).

United Nations Development Programme, « Preventing violent extremism through promoting inclusive development, tolerance and respect for diversity », *Global meeting*, (Oslo, 14-16 mars 2016).

United Nations Development Programme, « Preventing Violent Extremism: Libya and the North Africa Region », *Summary Record*, (UNDP/Government of the Netherlands Round Table Discussion, 20 décembre 2016).

United Nations Development Programme, « Regional Programmatic Framework for the Prevention of Violent Extremism in the Arab States » (2017).

United Nations Development Programme, "Frontlines Young people at the forefront of preventing and responding to violent extremism", *Global Report*, (May 2019).

United Nations Development Programme, "The climate security nexus and the prevention of violent extremism", *Policy Brief*, (2020).

UN Human Rights Council, "Human Rights Impact of Policies and Practices Aimed at Preventing and Countering Violent Extremism (A/HRC/43/46)", (21 February 2020).

United Nations Institute for Training and Research, "Impact of COVID-19 on violent extremism and terrorism", (2020).

USAID, « People, not pawns, women's participation in violent extremism across MENA », *Research Brief*, no. 1 (USAID, Septembre 2015).

Waggoner Luke et Lizundia Eguiar, « Is Systemic Corruption Driving Violent Extremism? », *Diplomatic Courier* (26 mai 2017).

WANA institute, « Understanding Radicalisation: A Literature Review of Models and Drivers » (8 septembre 2016).

## ETUDES EMPIRIQUES SUR LE JIHADISME AU NIVEAU INTERNATIONAL

Caillet Romain, « Salafistes et djihadistes : quelles différences, quels points communs ? » (Le Figaro, 26 novembre 2015), <http://www.lefigaro.fr>.

Campbell John, "How Jihadi Groups in Africa Will Exploit COVID-19"; Council on Foreign Relations, (3 April 2020).

Haenni Patrick, « L'islam de marché » (Le Seuil, 2005).

Haenni Patrick, « L'ordre des Caid : conjurer la dissidence urbaine au Caire » (CEDEJ/Karthala, 2005).  
Hegghammer Thomas, « Terrorist Recruitment and Radicalisation in Saudi Arabia », Middle East Policy 13, no. 4 (2006), p. 39-60.

Kepel Gilles, "Jihad: Expansion et Déclin de l'islamisme", (Gallimard, 2003).

Leenders Reinoud et Heydemann Steven, « Popular Mobilization in Syria: Opportunity and Threat, and the Social Networks of the Early Risers », Mediterranean Politics 17, no. 2 (Juillet 2012), p. 139-159.

Lounnas Djallil et Khariief Akram, "The consequences of the death of Abdelmalek Droukdel, the supreme emir of Al Qaeda in the Islamic Maghreb (AQIM) for the North African-Sahelian jihadi insurgencies", (2020).

Martinez Luiz, « La Guerre civile en Algérie » (CERI/Karthala, 1998).

Megally Hanny, « Preventing Violent Extremism by Protecting Rights And Addressing Root Causes », Global Peace Operations Review, (9 février 2016).

Mironova Vera et al. "Islamists at a Glance: Why Do Syria's Rebel Fighters Join Islamist Groups? (The Reasons May Have Less to Do with Religiosity Than You Might Think)." Political Violence, a Glance (13 August 2014).

Neumann Peter, « Western European Foreign Fighters in Syria: An overview » (ICSR, 26 janvier 2015).

Nsaibia Heni et Weisse Caleb, "The end of the Sahelian Anomaly : How the global conflict between Islamic State and Al Qaida finally came to West Africa", CTC Sentinel, Volume 2, Issue 7, (July 2020).

Roy Olivier, « Le Djihad et la Mort », (Editions du Seuil, 2016).

Thomson David, « Les Revenants » (Le Seuil, 2016).

Wilson Centre, "What Islamists Are Doing and Saying on COVID-19 Crisis", (2020).

## AUTRES ARTICLES ET ÉTUDES (NOTAMMENT SOCIOLOGIQUES ET HISTORIQUES)

Abdel Moula Mahmoud, « Le mouvement patriotique de libération en Tunisie et le panislamisme (1906-1920) » (Éditions MTM, 1999).

Anderson Lisa, « The state and social transformation in Tunisia and Libya 1830-1980 » (Princeton Studies on the Near East, 1986).

Ayari Michaël Béchir et Geisser Vincent, « Renaissances arabes, 7 questions clés sur des révolutions en marche », (Editions de l'Atelier, 2011).

Ayari Michaël, « Le prix de l'engagement politique dans la Tunisie autoritaire, gauchistes et islamistes sous Bourguiba et Ben Ali (1959-2011) » (IRMC-Karthala, 2017).

Ben Slama Fethi, « Un furieux désir de sacrifice. Le surmusulman » (Le Seuil, 2016).

Berque Jacques, « Le Maghreb entre deux guerres » (Le Seuil, 1962).

Boltanski Luc et Thévenot Laurent, « De la justification », (Paris, Gallimard, 1991).

Bozonnet Charlotte, « Le terrorisme « résiduel » des maquis algériens », Le Monde, (28 novembre 2015).

Broqua Christophe, Lert F. et Souteyrand Y. (dir.), « Homosexualités au temps du sida. Tensions sociales et identitaires » (ANRS, 2003).

Conseil de sécurité de l'ONU, « Déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité : S/PRST/2015/11 » (29 mai 2015).

Elster John, « Le laboureur et ses enfants, deux essais sur les limites de la rationalité » (Éditions de Minuit, 1986).

Fassin Didier, « La force de l'ordre, une anthropologie de la police des quartiers » (Le Seuil, 2015).

Festinger Leon, « A theory of cognitive dissonance » (Stanford University Press, 1957).

Gerhardt Uta (ed.), « Talcott Parsons on National Socialism » (De Gruyter, 1993).

Girard René, La violence et le sacré, (Grasset et Fasquelle, 1972).

Gurr Ted, « Why Men Rebel » (Princeton University Press, 1970).

Koselleck Reinhart, « Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques » (Editions de l'EHESS, 1990).

Heli Béji, « Le désenchantement national. Essai sur la décolonisation » (Éditions François Maspero, 1982).  
Hermassi Elbaki, « La société tunisienne au miroir islamiste », Maghreb-Machrek, no. 103 (1984), p. 39-55.  
Hirschman Albert, « Bonheur privé, action publique » (Fayard, 1983).

Lahmidi Abou Essaoud, « Tunis :Les femmes dans les rangs terroristes: chair à plaisir et chair à canon », (African Manager, 25 octobre 2014), <http://africanmanager.com>.

Lazar Sian, « Citizens despite the State: Everyday Corruption and Local Politics in El Alto, Bolivia », dans D. Haller and C. Shore, « Corruption: Anthropological Perspectives » (London, 2005).

Michaelson Christopher, « Balancing Civil Liberties Against National Security? A Critique of Counterterrorism Rhetoric », *University of New South Wales Law Journal* 13, no. 29 (2006).

Ministère de l'Intérieur, Tunisie, Statistiques des faits criminels sur tout le territoire de la République.

Moon Ban Ki, « Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent », rapport du Secrétaire général : A/70/674-24, (24 décembre 2015).

Murtaza Hussain, « Prison dispatches from the war on terror: American explains what drove him to extremism » (*The Intercept*, 22 mars 2017)

Naji Abou Bakr, « The Management of Savagery » (Weatherhead Center, 2006).

Opp Karl-Dieter, « Theories of Political Protest and Social Movements, A multidisciplinary introduction, critique, and synthesis » (Routledge, 2009).

Othmani Ahmed, « Sortir de la prison, Un combat pour reformer les systèmes carcéraux dans le monde » (La Découverte, 2002).

Programme des Nations Unies pour le développement, « Les Comités Locaux de Sécurité : une réponse des autorités locales tunisiennes face au COVID », 4 mai 2020.

Pudal Bernard, « Prendre parti, pour une sociologie historique du PCF » (Presses de Sciences Po, 1989).  
Schütz Alfred, « Essais sur le monde ordinaire » (Éditions du Félin, 2007).

Tönnies Ferdinand, « Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure » (Retz-Centre d'Études et de Promotion de la Lecture, 1977).

Revel Jacques (dir.), « Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience » (Hautes Études-Gallimard-Le Seuil, 1996).

Veblen Thorstein, « Théorie de la classe de loisir » (Gallimard, 2014).



Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Le PNUD Tunisie et le BCR n'assument pas la responsabilité des opinions exprimées dans ce texte. Celles-ci ne reflètent pas nécessairement les opinions des Nations Unies, y-compris le PNUD et le BCR, ni des Etats Membres.

Copyright © Nations Unies & PNUD en Tunisie, Septembre 2021.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans permission.

Bureau du Coordinateur Résident des Nations Unies en Tunisie  
& Programme des Nations Unies pour le Développement en Tunisie  
Rue du Lac Windermere, Immeuble le Prestige Business Center  
Les Berges du Lac 1053, Tunis, Tunisie.





**Programme des Nations Unies pour le Développement en Tunisie**

Rue du Lac Windermere, Immeuble le Prestige Business Center,  
Tour A, Les Berges du Lac 1053, Tunis, Tunisie  
Tél. : +216 36 011 680

[tn.undp.org](http://tn.undp.org)